

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

Recto Verso
juillet 2001

Page 1 manquante

Les produits du *terroir*

ISSUS D'UN SAVOIR-FAIRE TRADITIONNEL



UNE MESURE POUR DÉVELOPPER LE QUÉBEC RURAL

Le ministère des Régions contribue à la mise en valeur des produits du terroir et consacre une enveloppe de 1,8 M\$ à l'intention des promoteurs de projets. Pour toute information, contactez le bureau régional du ministère des Régions le plus près de chez vous.



SOLIDARITÉ
RURALE
DU QUÉBEC

Québec 

Ministère
des Régions

Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère de la Culture
et des Communications

EN COUVERTURE

Été 1999. Isabelle Jean et son fils Samuel Jean-Robert, dans la cour de la coopérative d'habitation l'Inattendue, dans le quartier Centre-Sud de Montréal.

Photo **Benoît Aquin**
(pour Alerte Centre-Sud)



Été 1984, dans la ruelle du boulevard St-Joseph, à Montréal.
Photo **Jean-François Leblanc** Agence Stock Photo



Aussi dans
ce numéro

4 À suivre
dans Recto Verso

7 Éditorial

9 Tout court

49 Mots de société
Les livres, par
Danielle Shelton et
Marie-Josée L'Hérault

17 L'économie sociale
en mouvement
L'économie sociale
et le développement local

42 Solidarité internationale
Repenser l'aide
au développement

PARTIR SORTIR

LE DROIT AUX VACANCES

22 « Où passes-tu tes vacances ? ». Question anodine à l'approche de l'été, mais qui ne se pose pas pour plus de la moitié de la population québécoise. Par manque de ressources, de temps ou d'organisation, l'été ne rime plus avec congé. Les loisirs et le tourisme sociaux comblent des besoins ignorés par l'industrie. Analyse et références utiles.

Par **Jean-Sébastien Marsan** et **Jacqueline Bousquet**
En collaboration avec le Conseil québécois du loisir

Entrevue **PETER LEUPRECHT**

Le doyen de la Faculté de droit de l'université McGill dénonce la nouvelle droite qui dénigre les droits humains sociaux et économiques, ainsi que les effets pervers du libéralisme économique.
Propos recueillis
par **André Seleanu**



Environnement **UNE FORÊT POUR LE MONDE**

34 Il est plus difficile de faire passer la forêt pour un simple inventaire de planches ou de rouleaux de papier. Elle représente aussi un milieu de vie et une réserve de biodiversité. Et une des clés de l'autonomie régionale. Par **Louise Desautels** et **Jean Cazes**



Sommets de Québec **RÉCITS PARALLÈLES**

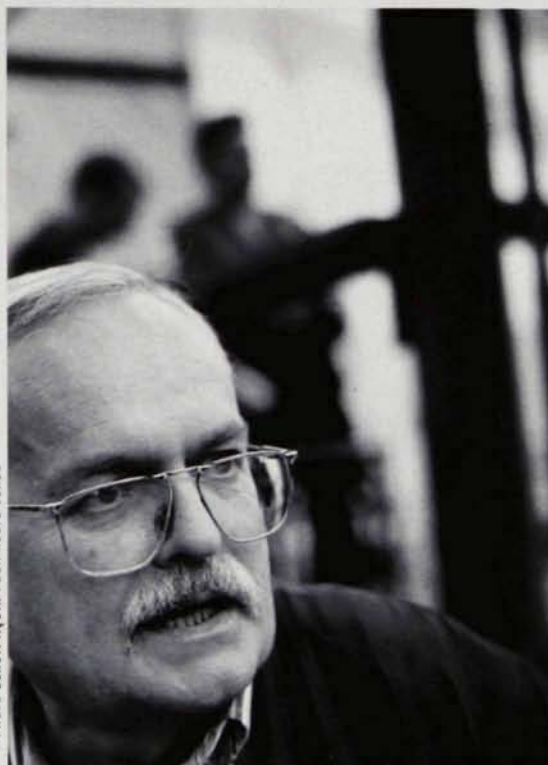
44 À l'utopie néo-libérale de l'émancipation par le libre-échange, le Sommet des peuples a opposé l'idée d'une nouvelle solidarité entre le Nord et le Sud dans le respect absolu des droits de la personne.
Par **André Seleanu**

50^e anniversaire UN CAHIER SPÉCIAL

Riche de 50 ans d'étude de la vie communautaire et sociale, de portraits et d'archives, l'équipe de *Recto Verso* prépare à ses lecteurs et lectrices un cahier anniversaire dans son édition de novembre/décembre. On pourra y lire une sélection d'articles parus depuis un demi-siècle dans *Vie Ouvrière*, *VO* et *Recto Verso*, leur mise en contexte historique et leur actualisation. Au fil des années, de nombreuses personnalités et acteurs sociaux ont contribué à nos pages : Madeleine Parent, Michel Chartrand, Claude Ryan. Nous inviterons certains à reprendre la plume pour cette parution spéciale.

Pierre Vallières (1938-1998), collaborateur de longue date de VO (maintenant Recto Verso), en fut le rédacteur en chef de 1989 à 1991, et a fêté le 40^e anniversaire du magazine.

PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO



1215, rue Visitation, bureau 101
Montréal (Québec) H2L 3B5
Téléphone : 514.523.5998
Télécopieur : 514.523.5812
rectoverso@videotron.ca

Magazine indépendant d'information générale, *Recto Verso* examine les réalités socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. *Recto Verso* cherche à comprendre et à rendre compte des transformations de la société, de ses acteurs et actrices, de ses structures et de ses influences. Publié depuis 1951, le périodique s'inspire depuis toujours des idées émancipatrices dans la perspective d'un plus grand pouvoir des citoyens-nés sur leur conditions de vie et de travail. Les articles publiés dans *Recto Verso* n'engagent que leur-s auteurs-es.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Françoise Guay, François Mercier, Guylain Prince, Nathalie St-Pierre, Edith Tessier, Lina Trudel

COORDONNATRICE GÉNÉRALE

Anne-Marie Brunelle
RÉDACTEUR EN CHEF Richard Amiot
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT ET DIRECTEUR PHOTO Patrick Allet
DIRECTEUR ARTISTIQUE François Leclerc
DIRECTEUR DE LA PRODUCTION Richard Bousquet
RÉVISION ET CORRECTION Ginette Gaudreault
REPRÉSENTATION PUBLICITAIRE Edith Tessier
ABONNEMENT ET COMPTABILITÉ Maria Hernandez

ÉDITION

Revue Vie Ouvrière inc.
MISE EN PAGES ET GRAPHISME Composition Fleur de Lysée inc.,
François Leclerc et Alain Thérault.
IMPRESSION Imprimeries Québecor inc.
FRÉQUENCE DE PARUTION 6 numéros par année



Recto Verso est distribué dans plus de 1 100 points de dépôt et par abonnements, à travers le Québec et dans la francophonie hors Québec.

Recto Verso bénéficie de fonds pour le développement de l'économie sociale du gouvernement du Québec. Nous reconnaissons l'aide financière accordée par le gouvernement du Canada pour nos coûts rédactionnels par l'entremise du Fonds du Canada pour les magazines.

Recto Verso est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ). Ses articles sont indexés dans le répertoire analytique de presse Repère. Dépôt Légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec. ISSN : 1484-6586

Envoi de publication, Enregistrement : no 1325639
Parution : no 291, juillet 2001

Élections municipales ORGANISONS-NOUS!

Les nouvelles villes «fusionnées» connaîtront leurs premières élections le 4 novembre 2001. Cette nouvelle «donne» s'appuyera-t-elle sur une meilleure application d'une démocratie participative? Quels rapports doivent établir les citoyens et citoyennes pour compter dans la gestion de grandes

villes? Comment les organiser? Quels seront les effets sur les décisions budgétaires, le logement social, le développement communautaire, l'écologie urbaine? Des exemples, comme l'adoption populaire du budget de la ville de Porto Alegre, lancent des pistes de travail.

La rédaction | 514.523.5998, poste 23 | rectoverso@videotron.ca



VOUS NE VOULEZ PAS PRENDRE LE RISQUE DE RATER UN NUMÉRO?

ABONNEZ-VOUS!

VOUS NE PAYEREZ QUE LES FRAIS DE POSTE ET DE MANUTENTION (toutes taxes incluses)

- | | |
|--|----------|
| ☐ Groupe populaire | 25 \$/an |
| ☐ Individu | 20 \$/an |
| ☐ Institutionnel | 25 \$/an |
| ☐ Soutien | 32 \$/an |
| ☐ Étudiant ou sans emploi | 15 \$/an |
| À l'étranger ☐ individu | 30 \$/an |
| ☐ institutionnel | 40 \$/an |

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE ()

PAIEMENT INCLUS ☐

Faire parvenir votre chèque ou mandat poste à :
Revue Vie Ouvrière inc., 1215, rue Visitation, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3B5

L'ÉTAT... D'ESPRIT

Il serait intéressant de connaître l'état d'esprit des policiers et autres GRCEurs [sic] au lendemain du Sommet des Amériques, eux qui ont dû refouler, gazer, arrêter, puis incarcérer des manifestants dont ils ne peuvent qu'épouser les revendications s'ils veulent survivre à autre chose qu'un rapport de force. Nous aimerions vous entendre.

— T. SIMARD, Québec

LIBRE-ÉCHANGISTE

Suite à la publication de votre numéro spécial sur le «Sommet de Québec avril 2001, les Amériques qu'on nous cache» publié en décembre 2000, j'ai décidé d'approfondir mes connaissances sur ce sujet. [...] Pour ma part, je suis plutôt d'avis que la mise en place de la ZLEA occasionnera plusieurs avantages économiques et ne négligera pas les enjeux négatifs possibles que certains craignent. [...]

(Les) enjeux face à la diversité culturelle entre les pays, l'identité même d'une société, sont principalement reliés au potentiel de domination d'un seul modèle culturel, soit celui des États-Unis. Je considère qu'il y aura plutôt de multiples possibilités d'échanges et de découvertes entre les nations. Nous n'avons pas à craindre pour notre culture. Tout en respectant les règles de la ZLEA et en assurant des marchés pour les exportations culturelles, l'importance des droits des gouvernements de protéger et de promouvoir la diversité culturelle ne serait qu'augmentée. [...]

(Plusieurs) craignent des répercussions sur le marché du travail et plus particulièrement des impacts néfastes sur les petites entreprises privées. Il me semble plus dangereux de ne pas les inclure dans les accords. Si nous les excluons des négociations, nous négligeons l'importance qu'elles ont pour l'économie. L'Organisation internationale du travail (OIT)

établit déjà des règles concernant les droits du travail. Les autorités parlementaires sont du même avis : selon le Bloc Québécois, tout accord concernant la ZLEA devra comprendre ces clauses pour protéger les travailleurs. De fait, cette zone aura un produit intérieur brut combiné plus important que celui de l'Union européenne, soit plus du tiers de l'économie mondiale. Les effets néfastes possibles sur les petites et moyennes entreprises seront donc contrecarrés par l'ensemble des répercussions positives et des lois émises à cet effet.

Enfin, on prétend, entre autres dans l'article «Nous occuper de nos affaires», que le développement peut avoir plusieurs conséquences négatives sur l'environnement, comme, par exemple : la pollution de l'air et de la terre et la surexploitation des ressources naturelles. Au contraire, l'être humain est de plus en plus sensibilisé au respect de l'environnement. D'ailleurs, n'a-t-on pas assisté aux premiers Jeux Olympiques qualifiés d'écologiques, malgré le fait qu'il y ait toujours des efforts à réaliser dans ce domaine? Toutes les questions s'y reportant seront discutées au sein des institutions qui ont une expertise et un mandat clair dans ce domaine. Ainsi les décisions prises seront les plus appropriées. L'environnement ne sera donc pas persécuté par le déploiement effréné des marchés.

Je demeure confiant que la ZLEA sera bénéfique à tous les niveaux — social, économique et environnemental. Les quelques problèmes que pourrait engendrer l'adoption de la ZLEA feront l'objet de discussions auprès des groupes de négociation responsables. Après tout, le vrai problème serait qu'on ait oublié de se préoccuper des complications potentielles. Ne pensez-vous pas qu'un jour tous les continents du globe formeront un immense marché économique de libre-échangistes?

— JEAN-PHILIPPE BROUSSEAU,
4^e secondaire, Gatineau.

«UNE HONTE!»

La couverture du Sommet des Amériques par la revue *Recto Verso* est une honte pour une publication qui se prétend «alternative» et «indépendante». Réussir à traiter de la contestation du Sommet en ne parlant que des bureaucrates de l'Alliance Sociale Continentale et des vedettes médiatiques du «mouvement» tient de la malhonnêteté intellectuelle et de la désinformation dont on s'attendait plus de la part des «grands médias».

[...] La contestation du Sommet des Amériques ne s'est pas limitée au Sommet des Peuples (dont le peuple était exclu) et à la parade des syndicats du samedi après-midi, loin de là. Comment *Recto Verso* peut-elle passer sous silence les 15 à 20 000 manifestant-e-s anticapitalistes du vendredi 20 avril (alors que moins de 2 000 personnes ont participé au *teach-in* de l'ASC)? Cette journée d'actions, qui a donné le ton à toute la fin de semaine et consacré le principe du respect de la diversité de tactiques, avait été organisée par la vraie base du «mouvement», les groupes radicaux comme la CLAC et la CASA et des coalitions régionales comme la GOMM ou les divers Mob4Globe [sic].

D'autre part nous nous objectons fortement à l'utilisation du terme «casseur» pour parler de ceux et celles qui ont fait tomber le mur et se sont confrontés à la police. Nous sommes désolés, mais on n'a vu aucune «casse» durant le Sommet. Les militant-e-s du Comité populaire St-Jean-Baptiste et les résident-e-s de ce quartier en général n'ont rien à reprocher aux manifestant-e-s qui sont venus dans le faubourg, au contraire, les vrais «casseurs» à nos yeux sont les sauvages de la police de Québec, de la SQ et de la GRC (d'ailleurs les bombes lacrymos ont allumé plus d'incendies que les soi-disant casseurs). Essayer de discréditer une analyse tactique et politique en utilisant la calomnie n'a rien pour vous attirer notre sympathie. Dites les choses comme elles sont : vous êtes dogmatiquement non-violents et vous avez été heurtés par les scènes que vous avez vues à la TV. [...]

Sans le travail d'éducation populaire et de mobilisation de groupes comme la CASA, OQP-2001 et le Comité populaire St-Jean-Baptiste, Québec n'aurait rien eu à envier à Seattle, Prague et Washington et la population aurait déserté les lieux des manifestations. Avant les pétitions de Mme Barlow et Klein, il y avait eu une manifestation regroupant 400 résident-e-s, le 17 mars dernier, contre le périmètre et pour les droits et libertés. Mais ça, comme le reste des actions locales, vous préférez ne pas en parler...

En bref, vous ressemblez de plus en plus au publiereportage qui pollue vos pages. Les progressistes devraient avoir honte de *Recto Verso*... Avec une presse alternative comme la vôtre on n'a plus besoin d'ennemi!

— NICOLAS LEFEBVRE LEGAULT
ET STÉPHANE ROBITAILLE,
Comité populaire St-Jean-Baptiste, Québec.

NDLR : La tribune de *Recto Verso* est ouverte à toutes les personnes et organisations. Seules les lettres signées, avec adresse et numéro de téléphone seront publiées. *Recto Verso* se réserve le droit de les abréger.

BLOC-NOTES

«Ouf!» a dû soupirer le sénateur du Canada, quand il a appris que son collègue du Vermont, James Jeffords, traversait la Chambre pour siéger dans les rangs de l'opposition démocrate, à Washington (DC).

La trahison du sénateur du Vermont est le plus important événement de la politique... canadienne depuis la réélection du gouvernement de Jean Chrétien. Grâce au geste courageux du parlementaire du petit état vermontois, à peine aussi peuplé que la ville de Québec ou Ottawa, M. Chrétien n'aura pas à justifier une nouvelle politique de défense onéreuse (guerre des étoiles, version George W. Bush). Son ministre de l'Environnement, David Anderson, et le ministre de l'Énergie du Québec, Jacques Brassard, n'auront pas à s'expliquer sur des politiques énergétiques dont le seul but est de fournir la surconsommation états-unienne, quoi qu'il en coûte au plan environnemental. Le Canada n'aura pas à se disculper, aux yeux de la communauté internationale d'avoir excusé l'impopulaire dénonciation du protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre : l'opposition démocrate dans la capitale de l'Amérique, renforcée par M. Jeffords, fera tout cela pour eux, en remettant George W. Bush à sa place (du moins faut-il l'espérer). Évidemment, les choses seraient plus faciles si les Canadiens et les Québécois parlaient de leur propre voix au Capitole, plutôt que de laisser les autres décider à leur place. Mais nous ne suggérons pas d'adhérer à l'Union.

Où que l'on se tourne, nos politiques, nos lois et jusqu'à nos droits civiques sont déterminés par nos puissants voisins. Parlons-nous de renforcer le rôle de l'État, pour amortir les effets négatifs du libre-échange, ou les droits collectifs (en santé, en éducation), pour amoindrir les inégalités sociales, comme le propose de professeur Peter Leuprecht («L'homme de droit contre la droite», p. 12), qu'on nous ramène à l'ordre : concurrence oblige, l'État doit se faire tout petit, et nous avec.

Nos forêts sont surexploitées? Devinez à qui la faute? Aux États-Unis, la forêt est quatre à cinq fois plus productive, au Brésil, trente fois plus, sur certaines plantations expérimentales. Nous plaignons-nous de ce que le droit aux vacances soit en train de disparaître au Québec, depuis 30 ans (notre dossier, p. 22), alors que les Européens jouissent d'avantages incomparables (avec des économies comparables)? On nous rabroue : chez nos voisins du sud, c'est bien pire. Pourtant, c'est avec ces gens-là que nous signons, les yeux fermés, des traités invraisemblables.

Mais pas tout seuls! Pour la Zléa, nous serons 34, au moins. Trente-quatre pays en ordre dispersé face à l'Empire le plus puissant qui ait jamais régné sur Terre. Ne devrions-nous pas changé de tactique et même de stratégie? Il faut s'intéresser à ce qui se passe au Sud, tisser des alliances, faire front avec tout ce qui a couleur progressiste au Brésil, au Mexique, au Pérou, etc.

Dans la salle de rédaction de *Recto Verso*, nous nous interrogeons sur la place grandissante de l'international dans nos pages. Nos lecteurs ne vont-ils pas se lasser de ce biais dans nos informations? Ce serait un bien grand malheur, pour *Recto Verso* et pour vous, amis lecteurs. Le Nord a besoin de l'appui politique du Sud, pour maintenir ses acquis sociaux et protéger l'environnement. L'automne prochain, nous reviendrons sur *L'autre mondialisation*, vue du Sud, où notre collègue Denise Proulx est partie s'informer des suites des sommets de Québec dans les trois Amériques. D'autres journalistes travailleront aussi à ce *spécial* qui fait de moins en moins exception dans notre revue.

— Richard Amiot

MOT DE L'ÉDITEUR

L'assemblée générale de Revue Vie ouvrière inc., société éditrice de *Recto Verso*, s'est tenue le 9 mai à Montréal. Les membres ont débattu de la situation du magazine et fixé les objectifs de la prochaine année, qui marque le 50^e anniversaire de la corporation.

Recto Verso continuera de vous présenter des points de vue, un éclairage différent sur les transformations dans la société. Nous souhaitons traiter davantage des régions, au Québec, et consacrer nos pages à l'information internationale qui prend une singulière importance dans nos vies en cette ère de mondialisation. Le crève-cœur est quasi quotidien de constater les limites de nos six numéros de 52 pages par année, devant l'ampleur des sujets que nous traitons... Aussi, les membres ont-ils convenu que la présence de *Recto Verso* sur Internet est devenue incontournable.

Sa mission d'information sur les en-

jeux et les mouvements sociaux fait que *Recto Verso* rejoint ceux et celles qui font bouger la société québécoise. Les organisations communautaires, les syndicats et les regroupements nationaux sont autant de lieux où le magazine doit être disponible. Aujourd'hui, *Recto Verso* est sans doute la publication qui rejoint le plus grand nombre d'organisations communautaires, mais les besoins restent grands. Nous voulons doubler le nombre de points de dépôt dans ces organisations d'ici la fin 2002.

Recto Verso doit sa survie à son adhésion au projet d'une presse alternative proche des gens et des valeurs communautaires. À l'automne 2001, les membres de la corporation seront appelés à réfléchir sur ses orientations et son avenir, un exercice exigeant et stimulant. Nous souhaitons augmenter le nombre de membres de la corporation, le nombre d'abonnés à la revue, développer des

liens plus étroits avec elles et eux. Depuis quelques mois, vous avez été nombreux à témoigner de votre appui en vous abonnant au magazine. Votre soutien est nécessaire et nous encourage.

Publier un magazine communautaire national et progressiste est ambitieux et va à contre-courant de la concentration actuelle dans les entreprises de presse. Nous le relevons tous les jours avec l'engagement des collaborateurs-trices de *Recto Verso*, le support de la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses (Québec) et du Réseau d'investissement social du Québec, l'aide des membres de la corporation, le soutien des organisations qui s'annoncent dans nos pages, les lecteurs et lectrices. Grâce aussi à travail des administrateurs : Françoise Guay, François Mercier, Guylain Prince, Nathalie St-Pierre, Edith Tessier et Lina Trudel. Nous les en remercions du fond du cœur.

— Anne-Marie Brunelle

Pendant la lutte aux déficits, l'aide sociale a subi des compressions de 354,5 millions de dollars, seulement entre 1996 à 1998. Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) prétend à raison que les plus pauvres de la société ont été les principaux contributeurs, à proportion de leurs moyens, à la réussite du redressement des finances publiques au Québec et au Canada (car, ne l'oublions pas, le premier à voir tiré, à avoir coupé, est le gouvernement fédéral, dans ses transferts aux provinces). Cette réussite a permis les récentes baisses d'impôts annoncées par Mme Pauline Marois dans son budget 2001-2002 et dont les 60% les mieux nantis de la société profiteront.

Un thème revient donc à la mode, la lutte à la pauvreté. Le surprenant... ou électoraliste : "Mon parti est plus à gauche que le tien!" réjouit les éditorialistes. Ils proclament le virage progressiste du Parti libéral du Québec à la faveur de l'élection de Nathalie Rochefort dans Mercier. Le PLQ a annoncé sa volonté d'instaurer un barème plancher pour l'aide sociale, un seuil en deçà duquel un chèque ne peut être coupé (500 \$ par mois, à revoir à la hausse, éventuellement).

D'autres aussi y avaient pensé. En mai 2000, le Parti Québécois a adopté la résolution suivante : *le Parti Québécois s'engage à mettre doter le contrat social de différents moyens pour qu'il ne demeure pas vain : dont la désignation d'un barème "plancher" pour la sécurité du revenu sur lequel aucune coupure ne pourra être appliquée à l'exception des sanctions pour fraudes.*

«Entre les volontés d'un parti et les exigences d'un bon gouvernement», le cœur n'a pas balancé longtemps. La ministre des Finances Pauline Marois a déclaré qu'il serait titanique de s'attaquer à la couverture des besoins essentiels. Mais il n'est pas titanique de remettre aux plus riches 3,8 milliards de dollars en baisse d'impôt d'ici 2004. Le gouvernement péquiste, le premier ministre et le ministre de la Solidarité sociale, nous promettent une politique globale de lutte à la pauvreté. Jean Rochon a cependant indiqué que l'idée d'un chèque incompressible ne lui semblait pas la meilleure voie à suivre. Le gouvernement devrait maintenir un "incitatif" au travail pour les bénéficiaires des aides de l'État.

La lutte contre la pauvreté exige des moyens diversifiés. La pauvreté a plusieurs causes, complexes. Mais tout programme de lutte à la pauvreté devrait reconnaître un principe disparu dans la réforme de 1989 : un droit, un droit universel et inaliénable à un minimum pour subsister. L'aide de l'État, en cas de coup dur, pendant les conjonctures économiques difficiles, doit être un droit. Sinon, nous retomberons dans l'ornière de la charité publique ou privée, comme nous la connaissions au XIX^e siècle, avec toutes les dérives de l'arbitraire.

Quand les politiciens nous parlent de pauvreté, nous sommes rapidement submergés par leurs sta-

SÉCURITÉ DU REVENU UN PLANCHER D'ABORD



Mars 2001. Le groupe d'artistes de l'ATSA (Action terroriste socialement acceptable) installait, pour trois jours, son oeuvre pour dénoncer la pauvreté: un camp de «réfugiés» au coin des rues Clark et Ste-Catherine.

Photo: les comédiens de la Ligue nationale d'improvisation (LNI) y ont disputé un match avec des usagers de la Maison du Père et du Bon Dieu dans la rue.

tistiques, les normes et les comparateurs (instrument qui mesure avec précision de très petites différences de longueur) inventés. Cela minore, relativise, classe "les vrais et les faux pauvres". Cela ne doit pas nous leurrer.

La réalité, c'est le bien-être social, devenu assistance-emploi. On ne peut nier l'importance de la création d'emplois pour lutter contre la pauvreté. Mais les exemples des dernières années démontrent que la croissance économique rime avec concentration de la richesse. Que la baisse du nombre de chômeurs ne signifie pas que les plus démunis s'en tirent mieux.

La réalité, c'est 501\$ par mois. Ce sont les frais bancaires supplémentaires quand on a moins de 1 000 \$ dans le compte. Ce sont les spéciaux qui disparaissent à l'épicerie la première semaine du mois. C'est l'insécurité et l'humiliation permanentes pour une personne sur cinq. C'est notre acceptation collective et silencieuse.

Le retour à l'idée d'un barème plancher est une bonne nouvelle. Nous la devons à l'acharnement des groupes de défense des démunis, le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, le Front commun des personnes assistées sociales, *Barème Plancher*, etc. Cela remet à l'ordre du jour un principe fondamental : la responsabilité d'une société d'assurer à l'ensemble de la population un minimum vital et les moyens de s'épanouir. Si ce n'est l'obligation de l'État, éradiquer la pauvreté restera œuvre pie, inopérante, cynique. □

Hommage Bénévolat-Québec

Le prix Hommage bénévolat-Québec est décerné par le gouvernement du Québec pour souligner l'engagement, l'énergie et la générosité des bénévoles et des organismes communautaires qui, dans chacune des dix-sept régions du Québec, œuvrent au mieux-être de la société.

Le prix Hommage bénévolat-Québec comporte, pour l'édition 2001, quatre catégories. En plus des catégories habituelles, soit « Bénévole », « Organisme » et « Jeune Bénévole - prix Claude-Masson », on trouve la catégorie « Bénévole international », qui s'ajoute exceptionnellement en cette année internationale des bénévoles.

Au nom du gouvernement du Québec, je félicite les lauréates et les lauréats de la quatrième édition du prix Hommage bénévolat-Québec, honorés à l'Assemblée nationale ce 9 mai.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers les bénévoles de toutes les régions du Québec pour leur engagement remarquable et leur dévouement. En cette année internationale des bénévoles, je veux les remercier tout particulièrement pour leur don de soi, qui fait une différence dans la vie d'un si grand nombre de personnes.



Nicole Léger

NICOLE LÉGER
MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION



Catégorie BÉNÉVOLE



M. Adéodat
St-Pierre
Rimouski



M. Michel
Bouchard
La Baie



M. Robert
Bédard
Charlesbourg



M^{me} Gisèle
Boudreau
Trois-Rivières



M. Laurent
Chodier
Sherbrooke



M^{me} Annette
Blou
Montréal



M. Pierre
Bourge
Montréal



M. Dan
Philip
Montréal



M. Jean
Vigneux
Hull



M. Léopold
Noël
Amos



M. Paul R.
Boudreau
Havre-Saint-Pierre



M^{me} Thérèse
Caron
Chapais



M^{me} Yvonne
Maloney
Gatineau



M. Jules-Henri
Gourgues
Saint-Etienne



M. Richard
Lortie
Laval



M^{me} Hugette
Lévesque
Mégantic



M^{me} Lucie
Gallant
Sainte-Sophie



M. André
Michel
Mont-Saint-Hilaire



M. Uma
Shanker
Brossard



M^{me} Marthe
Deslauriers
Saint-Gregoire

Catégorie JEUNE BÉNÉVOLE - PRIX CLAUDE-MASSON



M. Jérôme
Gauthier
Rimouski



M^{me} Marie-Anne
Jodan
Abitibi-Ouest



M^{me} Martine
Champagne
Trois-Rivières



M^{me} Aline
Gendreau
Montréal-Nord



M^{me} Nadia
Masse
Havre-Saint-Pierre



M^{me} Madeleine
Bélanger
La Pêche



M. Jean-François
Valois
Franquelin



M^{me} Alice
Girard
Saint-Hubert



M^{me} Suzanne
St-Pierre
Saint-Hubert

Catégorie BÉNÉVOLE INTERNATIONAL

Catégorie ORGANISME



Amélioration
des Femmes
Montréal



Maison des familles
de La Baie
La Baie



Parcs de Charlebourg
Charlebourg



Maison des jeunes
de Saint-Louis
Saint-Louis-de-la-Rivière



Carrefour des missions
catholiques de Sherbrooke
Sherbrooke



Centre Hugué & Co.
Montréal



Camp de jeunes
Montréal-Nord



Les petits frères
des Pauvres
Montréal



Association pour
personnes souffrant
de troubles chroniques
Lévis



Arrivail
Saint-Jovite



Table de concertation
des associations de
personnes handicapées
de la Côte-Nord
Baie-Comeau



Les Amalgameurs
Saint-Jovite



Centre d'action
Alphonse-Desjardins
Montréal



Comité de l'Asie
Saint-Hubert



Papier recyclé
Saint-Jovite



La Roche
Saint-Jovite



Centre de services
de Saint-Jovite
Saint-Jovite



Centre d'action
de Saint-Jovite
Saint-Jovite



Club des petits
de Saint-Jovite
Saint-Jovite



La Table populaire
de Saint-Jovite
Saint-Jovite

Année internationale
des bénévoles 2001
au Québec

Québec
Secrétariat à l'action
communautaire autonome
du Québec

fcaBq
Fédération des
centres d'action
bénévole du Québec



Côte d'Abraham,
le 21 avril 2001 : les gaz
descendent sur St-Roch.

Les Québécois gazés **NE SAURONT JAMAIS**

Les résidents de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, à Québec, ne sauront jamais si les 4 037 cannettes de gaz lacrymogènes tirées dans leur quartier pendant le Sommet des Amériques auront des effets nocifs à moyen ou long terme sur leur santé.

PAR DENISE PROULX

Début mai, la Direction de la santé publique de Québec a vainement tenté d'évaluer, avec un laboratoire mobile, la quantité de particules restées en suspension dans l'air. «Le but était d'avoir une meilleure idée scientifique sur la persistance des gaz et de rassurer la population. Nous recevons encore des patients qui auraient développé de l'asthme à la suite du Sommet des Amériques. D'autres personnes sont inquiètes quant aux dangers pour les fœtus et les risques de cancer», rapporte le Dr Marc Rhainds, responsable des mesures d'urgence. La Ville de Québec s'était engagée à fournir des employés des travaux publics et des pompiers pour aider à l'opération.

La Direction régionale du ministère de l'Environnement du Québec a jugé que l'analyse ne fournirait pas de données pertinentes. Serge Goulet, de la Direction de la coordination opérationnelle des urgences et des enquêtes, affirme que l'équipement n'était pas adapté aux besoins de l'étude. «Les résultats n'auraient pas été concluants, puisqu'on savait en partant que le problème était à l'intérieur des résidences».

Trois gaz toxiques

Trois types de gaz ont été utilisés pour disperser les manifestants anti-mondialisation. Le vendredi soir, la Sûreté du Québec et la GRC ont utilisé des gaz de type CS, composés de chloracétophène malonotrite, un produit hautement toxique qui peut causer des problèmes respiratoires

et, dans certains cas, un œdème pulmonaire. Le produit peut occasionner des diarrhées et une baisse de pression artérielle.

Le samedi, les policiers ont eu recours au CN, un gaz dont le résidu, sous forme de poudre blanche, ne peut se dissoudre qu'à l'aide de solvants organiques. Son usage cause des irritations aux yeux, procure une sensation de brûlure sur la peau et peut même causer une cécité temporaire lorsqu'une personne est exposée à une grande concentration du produit. La police a aussi lancé du CNOC, un produit de même toxicité que le CN, mais qui contient en plus du poivre de cayenne.

Selon des études internationales, les effets de ces gaz sur la peau peuvent durer 14 jours. La poussière très fine infiltrée dans les logements ou accumulée au sol

Arrestations politiques

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

Au terme de trois jours de manifestations contre le Sommet des Amériques, du 20 au 22 avril 2001, 460 personnes avaient été emprisonnées. «C'est clair qu'il y a eu des arrestations politiques», affirme M^e Pascal Lescarbeau, qui a créé un regroupement des avocats venus en aide à plus de 200 manifestants.

Selon les services correctionnels, 90 % des personnes arrêtées en étaient à leur première démêlée avec la justice. «Et ceux qui ont un dossier, ça peut aussi bien être à cause d'un ticket pas payé. Ça ne veut pas dire qu'ils ont un dossier au criminel», précisait le porte-parole des services correctionnels, Guy Samson.

Si les tactiques des contestataires se perfectionnent, les armes des forces de l'ordre deviennent plus puissantes : poivre de Cayenne, canons à eau, balles de plastiques, gaz de toutes sortes, fusils à décharge électrique (*Taser*), etc.

«Il faut mettre en garde les autorités policières contre l'envie de se lancer dans la course à l'armement», avertit André Paradis, de la Ligue des droits et libertés. «La police a une tendance naturelle à privilégier l'ordre aux dépens de la liberté d'expression publique. Face à une mobilisation, il faut que les policiers rappellent aux forces de l'ordre que manifester est un droit.»

demeure active. Elle émet des vapeurs pendant plusieurs semaines, selon l'intensité des vents. □

Où Quand Comment Et surtout... Pourquoi LE DEVOIR

LISEZ
LE DEVOIR
ET SOYEZ
BIEN INFORMÉ
DE TOUS
LES ÉVÉNEMENTS
QUI MARQUENT
L'ACTUALITÉ!

**Abonnez-vous dès maintenant
afin de ne rien manquer.**

Profitez de notre offre spéciale et recevez le
journal du lundi au samedi pour seulement

21 **89\$***
par mois

Téléphonez dès maintenant au
(514) 985-3355 • 1-800-463-7559
pour l'extérieur de Montréal

ou par Internet : **www.ledevoir.com**

*Ce prix est basé sur l'abonnement par virement automatique avant les taxes.
Cette offre est valide dans les secteurs où il y a distribution par camelot.

TOUT COURT TOUT COURT

Solidarité populaire Québec LES SYNDICATS COUPENT LES VIVRES

Les centrales syndicales (CSN, FTQ et CSQ) songent à cesser de financer Solidarité populaire Québec (SPQ), après le retrait du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et du Front commun des personnes assistées sociales.

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

Solidarité populaire Québec existe depuis 1985 et regroupe 127 organisations populaires, étudiantes et syndicales. Au fil des ans, SPQ, qui devait être le lieu de convergence des mouvements sociaux, a mené une commission consultative à travers le Québec sur un projet de société et a établi une *Charte pour un Québec populaire et démocratique*.

Lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, en 1996, les composantes communautaires de SPQ, représentées par François Saillant (FRAPRU), s'étaient retirées des discussions à cause du refus du gouvernement de s'engager à adopter une clause d'appauvrissement zéro. Avec le retrait, du Sommet, de la Fédération des femmes et de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté, ce geste avait empêché le premier ministre Lucien Bouchard d'obtenir le consensus que recherchait le gouvernement. Les centrales syndicales avaient, elles, continué les discussions. Depuis trois ans, SPQ avait concentré sa réflexion et son action sur la fiscalité et l'analyse des politiques budgétaires gouvernementales.

«Les exécutifs des trois centrales vont recommander à leurs membres le retrait du financement à SPQ», a annoncé Jocelyne Weelhouse, de la CSQ, lors de l'assemblée générale de Solidarité populaire Québec, le 17 mai dernier. Pour le regroupement, l'enjeu est de taille, puisque plus de 50 % de son budget provient des syndicats. Par contre, il n'est pas certain que les centrales syndicales cesseront d'être membres de la coalition.

L'effritement de l'intérêt des membres régionaux semble la raison principale de ce départ. Les syndicats sont davantage motivés à s'impliquer dans des coalitions ponctuelles, pour des enjeux précis, comme le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté ou la Marche mondiale des femmes, a expliqué Jocelyne Weelhouse.

Un comité évaluera les impacts du retrait des centrales. Il devra repenser le rôle de Solidarité populaire Québec. Plus largement, il s'interrogera sur les enjeux englobant les luttes syndicales et populaires. Le groupe de réflexion soumettra ses recommandations en octobre prochain. □



PHOTO BENOÎT AQUIN

Des citoyens manifestent depuis novembre 2000 contre la permission de polluer accordée à l'usine Magnola, près d'Asbestos.

gène des organochlorés, des polluants de la même famille que les BPC qui comptent parmi les plus nocifs.

Le Canada a signé, au mois de mai 2001, une entente internationale visant à bannir les organochlorés. Le gouvernement fédéral admet que leur élimination ne sera pas possible avant des années, le temps de trouver des solutions de rechange rentables.

L'inquiétude des citoyens, elle, n'attend pas. Le CLO en a assez des beaux discours. «Le Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) avait condamné le projet Magnola, mais un décret gouverne-

mental (québécois) a permis d'enjamber ce refus. Depuis, nous nous battons pour que l'usine investisse massivement dans la recherche pour trouver rapidement une solution à l'émission d'organochlorés», déclare Carol McKenty. «Le directeur de l'usine nous a dit qu'un seul chercheur travaillait au dossier. Cela démontre que, dans le fond, Magnola s'accommode très bien du procédé actuel, qu'elle ne veut pas vraiment le remettre en question.»

«Nous préparons un dossier pour les ministres de la Santé et de l'Environnement cet été. Ils se sont montrés intéressés à notre cause : nous voulons maintenant qu'ils passent à l'action et qu'ils incitent Magnola à financer sérieusement la recherche dans le but de *stopper* complètement la production d'organochlorés.» □

Magnola LA POLLUTION CONTINUERA

PAR NICOLAS BÉRUBÉ

Huit manifestants qui participaient à une chaîne humaine ont été arrêtés, le 26 mai, pour avoir empêché des employés d'entrer au travail, à l'usine Magnola, à Danville (près d'Asbestos, en Estrie), la plus importante usine de production de magnésium au monde. «Nous allons organiser des concerts bénéfiques cet été pour financer les frais juridiques des gens arrêtés samedi», nous apprend Carol McKenty, porte-parole du Collectif de lutte aux organochlorés (CLO).

Les 25, 26, et 27 mai, le

Collectif de lutte aux Organochlorés manifestait contre la pollution engendrée par l'usine Magnola, propriété de la Noranda et de la Société Générale de Financement. Ils avaient organisé une foire agroalimentaire de produits menacés par les organochlorés comme le lait et la viande. La région est considérée «comme le bassin laitier canadien».

Depuis l'automne 2000, Magnola produit du magnésium à partir de la serpentine, un résidu d'amianté présent en grande quantité dans la région. Le procédé de transformation à base de chlore et de carbone,

« Prenez le temps d'une pause...! »

**À l'Ermitage St-Antoine
de Lac-Bouchette**

nous avons tant à offrir!



Parce que vous le méritez bien!

1 800 868-6344

COLLECTION
**Temps
libre
culture**

ÉCOTOURISME et GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Marie Lequin

Un modèle de gouvernance démocratique tenant compte des intérêts de développement des communautés locales tout en protégeant les ressources naturelles.

2001, 254 pages, D-1084

**Presses
de l'Université
du Québec**

www.puq.quebec.ca
1-800-859-7474

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

A-010801

Le doyen de la Faculté de droit de l'université McGill reproche aux États leur faiblesse face au pouvoir financier. Il dénonce la nouvelle droite qui nie les fondements mêmes des droits humains et va jusqu'à réhabiliter des penseurs nazis. Il affirme qu'il faut renforcer le pouvoir des citoyens au niveau mondial.

PAR ANDRÉ SELEANU | PHOTOS BENOIT AQUIN

PETER LEUPRECHT

L'HOMME DE DROIT CONTRE LA DROITE

Né en Autriche en 1937, docteur en lois de l'Université d'Innsbruck, Peter Leuprecht est directeur des droits de l'Homme au Conseil de l'Europe entre 1980 et 1993, puis son secrétaire général adjoint de 1993 à 1997. M. Leuprecht a œuvré auprès de cette organisation pendant 36 ans. En août 2000, il était nommé représentant spécial en matière des droits de l'Homme au Cambodge par Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies.

RECTO VERSO : Jadis, on parlait de gouvernement, aujourd'hui, de gouvernance. Comment interprétez-vous ce glissement de vocabulaire?

PETER LEUPRECHT : Gouvernance est un concept à la mode, dont la signification est loin d'être claire : moi, je préfère qu'on parle de démocratie, de *rule of law*, d'État de droit, de droits de

la personne. J'ai le soupçon que bonne gouvernance, pour certains, c'est surtout des conditions sûres pour les investissements.

RV : Comment en est-on arrivé là? Beaucoup de concepts sont remis en question par une sorte de révolution linguistique opérée par la droite?

PL : Je crois qu'il y a un discours qui envahit de plus en plus les manières de penser, les manières de parler. J'ai souvent dit que c'est une nouvelle idéologie, même si les partisans de ces nouvelles thèses annoncent la mort des idéologies. Il y en a qui ont annoncé la fin de l'histoire. Je pense à Fukuyama*, qui est très à la mode, au discours qui dit qu'il n'y a plus d'idéologie aujourd'hui, que les idéologies sont mortes. Au contraire, il y a une idéologie puissante qui ne s'avoue pas comme telle, que j'appelle l'idéologie panéconomique, le fondamentalisme du marché.

C'est le terme qu'emploie George Soros [gestionnaire de fonds spéculatifs new-yorkais multimillionnaire très influent]. Je prends Soros au sérieux, parce que, contrairement à un professeur comme moi, c'est un praticien. D'ailleurs, Soros prédit que tôt ou tard ce système va se casser la figure. Il sait de quoi il parle. C'est un praticien de ces phénomènes. Dans le cadre de ce nouveau discours, de cette nouvelle idéologie, les concepts qui ont un contenu réel se perdent de plus en plus, tels que démocratie, *rule of law*, État de droit, droits de la personne...

RV : En 1989, lors du 200^e anniversaire de la Révolution française, on parlait de démocratie et de droits de l'Homme. Aujourd'hui, on associe démocratie et libre marché. Comment jugez-vous cette dichotomie : des droits de l'Homme et libre marché.

PL : Il y a un lien profond entre démocratie et droits de la personne. Un régime véritablement démocratique crée un climat favorable à l'épanouissement des droits de l'Homme.

Pour ce qui est du marché et du libre-échange, je ne suis pas du tout opposé à ces notions, mais, contrairement à certaines doctrines, comme celle de Hayek*, je ne crois pas du tout à la moralité du marché. Je ne pense pas que le marché puisse régler tout. Je pense au contraire que, pour protéger les droits de l'Homme, tout pouvoir doit être contrôlé. Le pouvoir économique qui, aujourd'hui, est extrêmement puissant, lui aussi doit être contrôlé. Karl Popper*, le philosophe de la société ouverte, a d'ailleurs écrit qu'on atteint un stade critique lorsque le pouvoir économique n'est plus contrôlé par le pouvoir politique. Je crois que nous avons atteint ce stade, et cela pose un problème très sé-

PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO



rieux du point de vue de la démocratie et du point de vue des droits de l'Homme.

RV : Comment voyez-vous ce qu'on appelle le libéralisme, une idéologie souvent soutenue par des riches qui font un lien démesuré entre le pouvoir économique individuel et la vraie liberté?

PL : Je cite souvent à mes étudiants une phrase tout à fait capitale de **Lacordaire***, qui a écrit : «Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui affranchit». Je crois que c'est un point extrêmement important. Si vous prêchez seulement la liberté du fort, le faible risque d'être écrasé. C'est pour cela que, dans un régime démocratique respectueux des droits de l'Homme, il est essentiel d'avoir des contrôles du pouvoir. Aujourd'hui, une des grandes urgences, c'est de contrôler le pouvoir économique et financier qui est souvent excessif, qui est beaucoup plus grand que le pouvoir politique.

RV : Comment peut-on freiner ce pouvoir?

PL : Premièrement, je crois qu'on a perdu l'équilibre et que le

RV : Avez-vous rencontré des responsables de multinationales prêts à prendre leurs responsabilités?

PL : Ça commence très modestement par l'élaboration de codes de bonne conduite. Ceci peut être un premier pas, de même qu'on a développé des instruments juridiques, au niveau européen, contre la corruption, au civil et au pénal. Il doit de plus en plus être admis qu'un responsable de multinationale peut être responsable de crimes, de violations des droits de l'Homme : ils ne peuvent plus agir dans l'impunité.

Il faut aussi que le pouvoir politique prenne ses responsabilités à l'égard de ce pouvoir économique, et que le profit ne soit pas le seul critère. Il y a d'autres critères, moraux, éthiques et juridiques qui doivent être respectés.

Jusqu'à présent, on a vu que le libre-échange, l'intégration économique ont augmenté la richesse, mais la richesse globale ! Les inégalités ont augmenté, même dans le cadre européen. Des fossés se creusent entre riches et pauvres et entre pays riches et pays pauvres.

Il doit de plus en plus être admis qu'un responsable de multinationale peut être responsable de crimes, de violations des droits de l'Homme : ils ne peuvent plus agir dans l'impunité.

pouvoir économique et financier est très largement non contrôlé. Le pouvoir politique, par contre, est devenu faible. Il est essentiel de renforcer le pouvoir politique en tant que pouvoir des citoyens à tous les niveaux, non seulement au niveau local, régional, national, mais aussi au niveau mondial. De plus en plus, les décisions économiques et financières importantes se prennent dans des enceintes où la voix des citoyens est absente. Il faut que le pouvoir politique, en tant que pouvoir des citoyens, soit vraiment aux commandes, ce qui n'est plus le cas.

Il y a une réflexion sérieuse sur les acteurs non étatiques des droits de l'Homme. Je vous cite un exemple : on constate très souvent que les sociétés multinationales sont responsables de graves violations des droits de la personne. Les sociétés multinationales sont souvent en collusion avec un pouvoir politique répressif et contribuent même à l'arsenal répressif de ce pouvoir, notamment en Afrique, mais aussi dans d'autres parties du monde. Il faut reconnaître que les multinationales doivent respecter des règles au niveau des droits de l'Homme.

RV : Quelle est l'utilité en soi d'accroître la richesse?

PL : La richesse doit être équitablement répartie à l'intérieur des pays, mais aussi à l'échelle mondiale. Je m'occupe maintenant du Cambodge, qui est un des pays les plus pauvres du monde. Là, vous voyez l'écart entre un pays misérable et la richesse d'autres pays, et également le fossé entre une petite minorité de gens, qui deviennent riches très rapidement, et la masse de la population qui s'enfoncé malheureusement dans la pauvreté. Je crois qu'il est très important de le dire, parce qu'il existe un discours qui dit le contraire et qui est faux.

On a entendu ce type de discours à l'OMC : il affirme que la marée montante soulève tous les bateaux, grands et petits, en même temps. Donc, que tous les pays, grâce à la mondialisation et au libre-échange, vont participer à la richesse. L'expérience prouve que cette image est fautive. Les petits bateaux ne se soulèvent pas comme les grands avec la marée de la mondialisation. J'ai étudié ceci, il y a des chiffres à l'appui : la part des pays les plus pauvres dans le commerce mondial est en train de diminuer.



Des penseurs...

Sympathique...

■ **Karl Popper** (1902-1994)
Penseur viennois, auteur de *La Société ouverte et ses ennemis* (Le Seuil, 1979). Pionnier de la philosophie de la science (épistémologie). Fuit le nazisme, enseigne à Londres et en Nouvelle-Zélande. Critique Platon en tant qu'adepte de l'ordre totalitaire.

Intrigant...

■ **Lacordaire, Jean-Baptiste** (1802-1861) – Religieux dominicain, penseur, orateur, politicien et journaliste français. Participe à la révolution de 1848, avocat de la liberté d'expression, défenseur de causes sociales, il entame une ligne de pensée qui concilie le catholicisme et le libéralisme.

Inquiétant...

■ **Francis Fukuyama** – Politologue américain qui affirme, dans *La Fin de l'histoire* (1989), que l'échec du système communiste met un terme aux conflits dialectiques, le capitalisme libéral prédominant partout.

■ **Friedrich von Hayek** (1889-1992) – Prix Nobel d'économie (1974), né à Vienne, actif en Angleterre et aux États-Unis après 1931, fort prisé par les pamphlétaires néo-

libéraux. Adversaire doctrinal de John Maynard Keynes, il prône un rôle minime pour l'État, au nom de la liberté individuelle. Il met sur pied, en 1947, la Société du Mont-Pèlerin (Suisse) qui compte aujourd'hui 5 000 membres.

Franchement dangereux...

■ **Carl Schmitt** (1885-1988)
Juriste allemand totalitaire et anti-sémite, en voie de réhabilitation par des philosophes



PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

Un [autre] phénomène extrêmement inquiétant, c'est la perte d'influence des syndicats, les taux de syndicalisation qui baissent. Certains partis politiques, qui avaient un message social-démocrate, mettent de l'eau dans leur vin et participent au discours néo-libéral à la mode. Je vois ce phénomène comme extrêmement dangereux.

Je crois que, en Amérique du Nord, il faut qu'il y ait un sursaut civique. On dit que le Canada est encore un pays différent, plus soucieux de l'homme moyen. J'espère que c'est vrai, qu'on ne va pas simplement suivre le modèle américain.

LE SOMMET QUÉBEC 2001

RV : Avec votre permission, parlons du Sommet de Québec en avril 2001, parrainé par l'Organisation des États américains (OÉA), en rapport avec les droits humains. La Cour interaméricaine des droits de l'homme, sur 800 réclamations depuis plus d'une dizaine d'années, a considéré seulement 35 causes, sans diligence et ni sanctions sur mesure quant aux crimes commis

La Cour interaméricaine des droits est handicapée, explique Peter Leuprecht. Devant elle, le Guatemala a admis sa responsabilité dans les massacres de paysans, surtout mayas, mais le général Rios Montt n'a pas été inquiété et il préside maintenant le Parlement. Notre photo: en 1988, des paysans formés par l'armée en «Patrouilles d'autodéfense civile» terrorisent les populations de leurs régions respectives (ici, dans le Quiché, où l'armée a perpétré 344 massacres au début des années 1980).

dans des conflits internes en Colombie, au Guatemala, etc. En tant que juriste, comment jugez-vous cette situation?

PL : L'Organisation des États américains (OÉA) était à l'origine une organisation qu'on peut comparer à une organisation européenne que je connais bien, le Conseil de l'Europe, c'est-à-dire une organisation fondée sur certaines valeurs, dont les droits de l'Homme. Il y a eu un phénomène de marginalisation relative de l'Organisation des États américains. Maintenant, on la ressort ►

proches du néo-libéralisme économique ou par ceux qui critiquent *l'esprit des lumières* (philosophie des droits de l'Homme prônée par Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, etc.), comme par certains penseurs islamistes. Un colloque sur Schmitt s'est tenu à New York en 1999. Schmitt pose les concepts *ami/enneemi* comme le fondement de sa pensée politique. Il a été le juriste de l'état intégral hitlérien (un Reich, un peuple, un Führer). Il fut un

accoucheur des lois de Nuremberg sur la pureté raciale (1935). Ennemi déclaré du *libéralisme universaliste*, Schmitt préfère, au règne de la loi, la notion de *volonté politique*.

■ **Konrad Lorenz** (1903-1989) Fondateur autrichien de l'éthologie, science du comportement animal. Prix Nobel en physiologie et médecine (1973). Étudie l'influence des facteurs écologiques sur l'adaptation des espèces. Avance que l'homme a un

fondement génétique agressif, qui peut être modifié par l'éducation et des compensations adéquates.

■ **Alexis Carrel** (1873-1944) Médecin et chercheur franco-américain. Prix Nobel en médecine (1912) pour des techniques de chirurgie des vaisseaux sanguins. Pendant la Seconde guerre mondiale, Carrel est favorable à l'État de Vichy, collaborateur du Reich nazi. Avocat de l'eugénisme, il prône la *santé de la race* et

l'interdiction aux faibles et aux inadaptés de se reproduire.

... et un émule qui ne l'est pas moins

■ **Conrad Black** – Magnat de la presse canadienne et britannique. Il dirige le *National Post* et possède le *London Daily Telegraph* (G.-B.), le *Jerusalem Post* (Israël), etc. Admirateur de Maurice Duplessis, de tendance ultra conservatrice et néo-libérale.

— A.S.

un peu comme une organisation chapeau, qui organise des sommets des Amériques.

Une des grandes faiblesses dans le système de protection des droits de l'Homme qui a été construit à l'Organisation des États américains, un handicap très sérieux : les deux grands pays d'Amérique du Nord n'y participent pas vraiment. Les États-Unis n'ont jamais ratifié la Convention américaine des droits de l'Homme, donc ne se soumettront pas à ce contrôle international. Le Canada a signé la convention, mais ne l'a toujours pas ratifiée. C'est tout à fait regrettable. Le système interaméricain de protection des droits de l'Homme, avec la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, pourrait être un système très valable et efficace comme la Cour inter-européenne des droits de l'Homme, mais il souffre de plusieurs maux : il souffre de cette marginalisation, il souffre de la non-participation des deux pays riches de l'Amérique du Nord, il souffre aussi d'un manque chronique de crédits, de moyens, qui explique entre autres la lenteur des procédures. Quant au fond, il y a des jugements de la Cour interaméricaine que je trouve extrêmement positifs, mais il faut donner à ce système les moyens qui lui permettent de fonctionner convenablement.

SOCIOBIOLOGIE

RV : Quelques tendances, je donne un exemple : la revue américaine *The National Interest*, supposée intellectuelle et dont

déclarés *persona non grata*. À mon avis, c'est d'une affligeante stupidité. Le même journal a livré une série d'éditoriaux à l'occasion de l'anniversaire de la convention sur les droits de l'enfant, mais anti-droits de l'enfant.

Certaines idées que nous considérons comme acquises et généralement acceptées, comme l'idée de droits de l'Homme, ne le sont peut-être plus. Je crois qu'il faut se battre sur le plan des idées. J'espère que ceux qui ont une vision humaniste, une vision qui met au cœur des préoccupations l'Homme et sa dignité, j'espère que ceux-là vont gagner. Non seulement il y a certaines doctrines d'extrême droite qui reviennent en force, mais il y a des sciences comme l'éthologie humaine...

RV : ... Des sciences?

PL : En tout cas, des doctrines extrêmement dangereuses, parce qu'on essaie de tirer, du comportement des animaux, des conclusions sur le comportement humain. Le biologiste autrichien **Konrad Lorenz** * a écrit il y a longtemps déjà, mais il a des disciples. Au temps du nazisme, il n'a pas été inquiété. Il y a eu d'autres prix Nobel, entre les deux guerres : **Alexis Carrel** *, avocat de l'État de Vichy et de l'eugénisme racial et social, ou Richer...

RV : ... pendant longtemps discrédités...

PL : ... À l'époque, tout à fait considérés. On aurait dû bien lire ce qu'ils avaient écrit. C'est étonnant qu'ils aient eu le prix Nobel, parce que les deux préconisaient une médecine d'élimination [l'eugénisme]. Les théories de Carrel [avancent] qu'il y a

Certaines idées que nous considérons comme acquises et généralement acceptées, comme l'idée des droits de l'Homme, ne le sont peut-être plus. Je crois qu'il faut se battre sur le plan des idées.

le directeur du conseil d'administration est **Conrad Black** *. Je lis, dans la livraison d'hiver 2000, un article qui affirme, sans blague, que le seul droit de l'homme est le droit de prendre compagnie, se tailler une place dans la nature et avoir des enfants. Dans des recueils actuels de science politique et juridique, on voit, autre exemple, des réhabilitations de personnages comme le juriste nazi **Carl Schmitt** *, un théoricien de l'État intégral de Hitler, un des auteurs des lois raciales de Nuremberg. Comment peut-on combattre ces tendances à mon avis nouvelles et virulentes?

PL : Je suis tout à fait au courant. D'abord, sur les droits de l'Homme. Je crois qu'aujourd'hui, si on veut savoir ce que sont les droits de l'Homme, c'est très facile. Il y a des textes internationaux : la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les pactes des Nations unies sur les droits civils et politiques et sur les droits économiques, sociaux et culturels...

RV : Tout à coup, on voit ces déclarations contestées...

PL : C'est vrai dans une certaine presse, même canadienne. Il suffit de lire certains éditoriaux du *National Post* qui sont très anti-communauté internationale, anti-droits de l'Homme. Lorsque le Canada s'est fait critiquer par des comités des droits de l'Homme des Nations Unies par rapport, par exemple, à certaines pratiques en matière de déportation, d'expulsion, le *National Post* a publié un éditorial que j'ai distribué à mes étudiants comme exemple d'un esprit étroit, chauvin et ringard, intitulé *UN Silly Season* [Saison de bêtises à l'ONU]. L'article préconisait que tous les membres d'organes de l'ONU qui osent critiquer le Canada y soient

du matériel humain inférieur qu'il faut éliminer, et il a parlé de gaz avant les Nazis.

Pour Konrad Lorenz, je suis surpris que les gens ne l'aient pas lu de plus près. Peut-être que ce qu'il dit des oies et des canards est très intéressant, mais il a écrit aussi des choses extrêmement dangereuses qui ont de nouveau cours. Par exemple, je cite de mémoire, il écrit que toutes ces idées abstraites, l'égalité, les droits de l'homme, ce sont des idées qui ont expulsé l'homme du Paradis où il pouvait impunément suivre ses instincts naturels. C'est une pensée extrêmement dangereuse. Vous avez, par exemple, aujourd'hui en Allemagne, un des disciples de Lorenz, **Eibesfeld** *, qui écrit de nouveau, en se fondant sur le comportement des animaux, que nous sommes tous génétiquement programmés pour la xénophobie.

À mon avis, ces doctrines pseudo-scientifiques remettent à l'honneur toutes sortes de doctrines inégalitaires, racistes, xénophobes, et je crois que là aussi il faut être extrêmement vigilant. Ces éthologues humains s'expriment avec beaucoup plus de force qu'il y a dix ou vingt ans. Il y a une attaque surtout contre un volet des droits de l'Homme que je considère comme essentiel. Je considère les droits de l'Homme comme indivisibles. L'attaque qui vient de l'idéologie panéconomique est dirigée surtout contre les volets des droits économiques, sociaux et culturels. Ces droits-là sont partie intégrante des droits de la personne. Si vous vivez dans la misère, même la jouissance de droits civils et politiques tels que la liberté d'expression peut devenir extrêmement théorique. ▢

L'ÉCONOMIE SOCIALE

CAHIER D'INFORMATION

EN MOUVEMENT

produit par :



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



ÉCONOMIE SOCIALE
ACTION COMMUNAUTAIRE

Développement local et économie sociale

UNE RELATION

TISSÉE SERRÉE

Parce qu'elles entretiennent des liens étroits avec les collectivités locales et les milieux où elles sont implantées, les entreprises d'économie sociale sont souvent les mieux placées pour reconnaître et interpréter les nouveaux besoins en émergence et y répondre de façon concertée. Elles sont le lieu de création de véritables innovations sociales, qui sont souvent reprises par le secteur public et le marché. La nature même de leur mission les amène à poursuivre des objectifs qui procèdent d'une tout autre

rationalité que celle de l'entreprise traditionnelle : utilité sociale, prise en charge individuelle et collective, revitalisation d'une collectivité, création d'emplois, etc.

Empreintes d'un esprit de solidarité, les initiatives de l'économie sociale mobilisent des ressources humaines et financières négligées par d'autres. Parce qu'elles n'ont pas à satisfaire des actionnaires avides de rendements maximaux à court terme, les entreprises de l'économie sociale peuvent plus naturellement inscrire leurs stratégies de développement comme leurs actions quotidiennes dans une perspective de développement durable.

Portrait de cette relation intime qui lie développement local et économie sociale.



Photos: Pierre Beaulieu

LA RADIO AU CŒUR DES ÎLES

CFIM a 20 ans. CFIM est la radio communautaire des Îles-de-la-Madelaine. Elle vient cette année de récolter le plus gros montant depuis sa naissance à son annuel radiothon, soit quelques 32 000\$. Elle compte aussi 2700 membres actifs sur une population totale d'environ 13 800 habitants, et emploie de manière permanente une quinzaine de salariés. Cette radio communautaire est la seule radio implantée sur le territoire des Îles, même s'il y est possible de capter d'autres fréquences radiophoniques. C'est surtout selon sa directrice madame Gisèle Deraspe, « la seule radio capable de jouer le rôle de premier service pour la population. » Lorsque les tempêtes balaient la région de leur violence, lorsque les îles sont plongées dans le noir suite à une panne d'électricité, CFIM se révèle une source précieuse d'informations...

Mais au-delà de ces situations quelque peu atypiques, la radio communautaire, de par son implantation locale et sa proximité, est la seule apte à diffuser une information qui répond vraiment aux préoccupations de la population. « La radio satisfait aux besoins de nouvelles locales, aussi bien culturelles, politiques qu'économiques et nous sommes les seules à pouvoir remplir ce mandat » précise Gisèle Deraspe. D'ailleurs sa

popularité ne peut se démentir. Selon un sondage diffusé à l'interne, parmi les gens qui écoutent la radio, 96 % sont des auditeurs de CFIM, et parmi ceux-ci 31 % n'écoutent que la radio communautaire des Îles. Les chiffres sont éloquentes et permettent de mieux saisir le rôle essentiel du média au sein de la communauté de l'archipel.

Les retombées en termes d'emplois et de formation sont aussi importantes. Au-delà des emplois salariés, la radio communautaire compte une trentaine de bénévoles réguliers, pour beaucoup des jeunes, qui ont été initiés très tôt à la mise en onde, à la production et à l'animation. Les collaborations avec les organismes du milieu sont aussi nombreuses. CFIM accorde une place importante aux projets radiophoniques présentés par des personnes âgées ou encore à ceux montés en collaboration avec la Maison des Jeunes. De plus, l'espace publicitaire est l'occasion d'échanges. La radio des Îles prête régulièrement ses ondes à plusieurs OBNL pour leur permettre d'accroître leur visibilité. On comprend mieux pourquoi la radio communautaire des Îles-de-la-Madelaine est considérée depuis longtemps par l'ensemble des Madelinots comme un service essentiel au cœur de leur vie de tous les jours.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce
partenaire des entreprises
d'économie sociale

Québec 
Industrie et
Commerce

www.mic.gouv.qc.ca

LE CANAL REPREND VIE

À l'été 2002 le vieux canal de Lachine sera de nouveau ouvert à la navigation. Le Regroupement pour la relance économique du Sud-Ouest de Montréal (RÉSO) a travaillé ardemment à ce que cette réouverture s'inscrive dans une vision sociale et humaniste du développement local. Parmi les projets innovateurs d'économie sociale qu'il soutient, on compte celui initié par Jean-Pierre Wilsey, un vieux militant communautaire du quartier. Son entreprise, Production Absolu St-Laurent, offrira aux visiteurs de passionnantes croisières sur le canal, entre le Vieux-Port et le lac Saint-Louis. Les passagers, à bord d'un bateau-mouche d'une cinquantaine de places, parcourront dans un paysage urbain unique, l'histoire fascinante du canal ainsi que celle des quartiers riverains tels que St-Henri et Pointe St-Charles.

L'accent est mis avant tout sur la valorisation du patrimoine historique, social et économique du Sud-Ouest. Mais, précise Pierre Morissette du RÉSO, « il s'agit d'une mise en valeur du patrimoine différente de celle adoptée par Parc Canada, souvent neutre et même insipide ». Le contenu d'interprétation est d'ailleurs confié à L'Autre Montréal, un autre organisme d'économie sociale spécialisé en animation culturelle. La visite guidée devrait être adaptée à la clientèle. Ainsi, selon Jean-Pierre Wilsey « on pourrait partir du travail des enfants au 19^e siècle pour rejoindre les jeunes en visite avec leur classe ». L'Autre Montréal, partenaire d'Absolu St-Laurent sur la question de



Bateau-mouche de 50 places adapté pour la navigation sur le canal Lachine. Pour réaliser son plan d'affaires et son étude de marché, Production Absolu St-Laurent a notamment reçu l'aide du RISQ et du Programme d'aide technique au développement économique communautaire (PATDEC).



Vue du centre-ville de Montréal du bassin Peel sur le canal.

l'interprétation, offrira aussi une solide formation aux « gens des quartiers limitrophes » qui voudraient devenir guides. Des jeunes du Sud-Ouest, intéressés par la navigation, pourront faire un stage pratique sur le bateau après avoir suivi une formation théorique à l'Institut Maritime du Québec.

Ce projet défend aussi le maintien des fonctions industrielles et commerciales aux abords du canal, pour que ses rives ne soient pas happées totalement par de vastes projets de condos. Il est en effet crucial de préserver une accessibilité du canal afin que la communauté puisse se l'approprier. « Il doit être comme le Vieux-Montréal, accessible au plus de monde possible » plaide Jean-Pierre Wilsey.

UN OUTIL ORIGINAL DE PROMOTION EN OUTAOUAIS

La Corporation de développement économique communautaire de Gatineau (CDÉC), vient de produire une vidéo

« La Fibre collective » qui présente l'économie sociale comme un modèle d'avenir de développement économique pour le Québec dans un contexte de mondialisation. Ce film très révélateur contient de nombreux

témoignages sur des entreprises à succès et sur la façon de développer un projet d'économie sociale.

Lucie St-Jacques, présidente de la CDÉC de Gatineau souligne que « ce projet audacieux s'inscrit dans le cadre de notre mission de revitalisation des secteurs défavorisés et dans notre mandat de développement de l'économie sociale à Gatineau. Nous proposons cette approche innovatrice afin de susciter une prise de conscience collective du potentiel considérable de l'économie sociale dans une perspective de création d'emplois durables et de développement local ». Madame St-

Jacques affirme que « la CDEC espère, avec cette campagne, susciter une quinzaine de projets en économie sociale et générer une centaine de nouveaux emplois dans la prochaine année. »

Pour atteindre ces objectifs, Denis Mathieu, directeur général de la CDÉC de Gatineau, rappelle que sur les 750 copies du film, 150 copies seront distribuées aux organismes communautaires et aux institutions de la région et 600 copies seront distribuées quotidiennement sous forme de location gratuite par les 2 clubs vidéo Super choix de Gatineau. Pour tous les résidents-es de Gatineau qui visionneront le film « La Fibre collective », un grand concours pour les meilleures idées de projets d'économie sociale et un tirage de participation ont été organisés avec de nombreux prix dont un ordinateur, une caméra numérique, un ordinateur de poche, un voyage en train, etc.



Denis Mathieu, directeur général de la CDÉC de Gatineau

Le développement de l'économie sociale sur des bases territoriales ÉMERGENCE DE CENTAINES DE NOUVELLES ENTREPRISES

Les premières statistiques

L'Association des Centres locaux de développement (CLD) a réalisé l'automne dernier une première compilation des investissements locaux en économie sociale. 82 CLD sur les 125 répartis sur tout le territoire du Québec (y compris les CDÉC de Montréal, mandataires CLD) ont répondu à cette enquête. Au cours des deux dernières années, 844 projets d'entreprises d'économie sociale ont ainsi profité de 15 M \$ des fonds d'économie sociale disponibles localement dans ces 82 CLD, pour une moyenne de 18 600 \$ par projet. Les Fonds locaux d'investissement (FLI) ont également été utilisés pour compléter le financement de ces projets en contribuant, sous forme de prêts, un total de 2 154 000 \$.

Preuve de la diversité des champs d'action de l'économie sociale, 80 % de ces projets originent de secteurs qui n'ont pas bénéficié jusqu'à maintenant d'une politique dédiée, comme il en existe pour les CPE, l'aide domestique et les ressourceries. Ainsi, 294 des 844 projets proviennent des secteurs loisir-récréotouristique et culture-communications-NTI. 82 % de l'ensemble des projets ainsi financés par les CLD sont à statut d'OBNL. Les autres, totalisant 156 entreprises, étant des coopératives, surtout de solidarité et de travail. Le fort taux d'OBNL s'explique par le fait que les coopératives en démarrage sont généralement accompagnées par le réseau des Coopératives de développement régional ainsi que par le Regroupement québécois des coopérateurs-trices du travail.

Ce qui ressort principalement de l'analyse des commentaires des 82 CLD qui ont répondu au questionnaire c'est le manque de ressources humaines – ce qui nuit grandement au mandat d'animation du territoire et à la promotion de l'économie sociale – ; le manque de formation et d'outils relatifs à l'entrepreneuriat collectif – la définition de l'économie sociale est sujette à une multitude d'interprétations, on se retrouve difficilement entre l'action communautaire et l'entrepreneuriat collectif – ; le manque de capita-

lisation ressort également de façon évidente ; la méconnaissance des besoins propres au développement de l'économie sociale versus le développement de l'économie traditionnelle ; le manque d'accompagnement et de soutien pour effectuer le virage entrepreneurial dans le respect des différences et des besoins spécifiques ; le manque de fonds qui permettraient la consolidation sur une période de deux à cinq ans.

Des ressources multiples pour l'accompagnement

Bien que les Centres locaux de développement soient, depuis bientôt trois ans, les portes d'entrée locales pour le développement et le financement de projets d'économie sociale, ils ne sont pas les seuls acteurs impliqués dans l'émergence, l'accompagnement et le soutien des entreprises d'économie sociale. Les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) hors Montréal, les Corporations de développement

communautaire (CDC), le Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (RQCCT), les Coopératives de développement régional (CDR), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) sont aussi des organismes de développement auxquels les promoteurs sociaux font appel. Les regroupements (Collectif des entreprises d'insertion, Conseil québécois des entreprises adaptées, etc.) et fédérations (coops funéraires, scolaires, etc.) offrent également un support important aux entrepreneurs locaux.

On constate également l'émergence de nouveaux organismes ou encore l'ajout du mandat d'économie sociale à la mission d'organismes déjà existants, comme c'est le cas pour *ATENA Groupe-conseil dans le Bas-Saint-Laurent*, qui prennent les couleurs des besoins de leur milieu respectif, comme *Économie sociale Laurentides*, la *Table d'entrepreneuriat collectif du Bas-Richelieu*, *Économie communautaire de Francheville* pour ne nommer que ceux-là.

Types de projets

Constitution d'une nouvelle entreprise	40 %
Expansion d'une entreprise existante	48 %
Développement d'un volet entrepreneurial au sein d'un organisme communautaire	12 %

FORMATION POINTUE OU ADAPTÉE ?

Une des grandes forces de l'économie sociale et de l'action communautaire, c'est son enracinement dans les collectivités. On connaît bien son milieu et ses besoins. Mais cette connaissance intime de sa communauté n'exclue en rien la nécessité de bien se former pour y intervenir avec pertinence. Les organismes et entreprises qui oeuvrent dans des régions éloignées des grands centres sont cependant une fois de plus confrontés à un défi particulier : comment concilier le besoin d'une formation pointue, spécialisée mais en même temps adaptée aux réalités de son milieu ?

« Le problème c'est que les formations qu'on a ici, c'est souvent des formations

générales, pas spécialisées selon notre secteur d'activité.

On a besoin de formations plus spécifiques, » relate une intervenante de la Gaspésie dans le document *Les pratiques et les besoins de formation en action communautaire*, produit l'an dernier par le CSMO. Plusieurs organismes locaux sont membres d'un regroupement national qui offre des formations plus spécialisées et conçues dans la culture communautaire. Cependant, vu l'éloignement géographique et les coûts élevés que cela entraîne, il leur est très difficile de participer à ces activités.



Le développement local

UNE RESPONSABILITÉ À PARTAGER

La volonté et la pratique de prise en charge par des collectivités locales de leur propre développement économique, social et culturel ne datent pas de hier. Il y a cent ans, quand les petits cultivateurs de Lévis se voyaient refuser l'accès à du crédit par les grandes banques, dont les sièges sociaux étaient tous situés sur la rue St-Jacques à Montréal, ils décidèrent de créer leur propre outil collectif qui est devenu la première caisse populaire. Quand, dans les années 30, les cultivateurs ont dû faire face à des difficultés importantes, c'est par des regroupements en coopérative qu'ils ont développé leurs entreprises et qu'ils ont pu contribuer grandement à la survie et au développement de leurs collectivités locales et régionales. Quand, dans les années 70, les résidents des trois villages du Témiscouata se sont fait dire qu'il fallait fermer leurs villages par le BAEQ, c'est par le développement local et plus particulièrement par la mise en place d'entreprises collectives supportées par le milieu qu'ils ont pu résister à des décisions technocratiques désastreuses pour leur communauté.

Quand ont été créées, il y a 18 ans déjà, les premières corporations de développement économique communautaire à Montréal, nous savions aussi que le développement

de notre milieu devait, pour réussir, être non seulement le fruit des efforts des entrepreneurs individuels, prêts à prendre des risques pour développer leur entreprise mais également le fruit des initiatives collectives qui cherchaient à répondre aux besoins du milieu et prêts à en partager les bénéfices collectivement.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de constater que l'économie sociale est en train de prendre la place qui lui revient, comme partie intégrante du développement économique, social et culturel de nos milieux. Le développement local ne peut pas être réduit à une seule stratégie, un seul moyen, un seul outil de développement. Il ne peut pas être porté non plus par une seule catégorie de joueurs — que ce soit des entreprises privées, des élus municipaux, le gouvernement central, ou des acteurs sociaux. Un développement équilibré, qui contribue réellement à améliorer la qualité de vie de nos populations, doit traverser toutes les cloisons et être l'affaire de tout le monde.

Bien sûr, ce n'est pas toujours facile. Ça exige des efforts de tout le monde pour être à l'écoute de la réalité de l'un et l'autre, pour rester calme et positif malgré les chocs de cultures qui sont parfois difficiles



Extrait du discours prononcé par Nancy Neamtan lors de la clôture des Journées du développement économique local, le 25 mai dernier.

à vivre. Mais dans les collectivités à travers le Québec, de plus en plus de gens sont convaincus que ça vaut la peine. De plus en plus d'élus municipaux comprennent le potentiel du développement des ressourceries pour l'amélioration de la qualité environnementale de leur milieu. De plus en plus de communautés comprennent que leurs médias communautaires locaux sont devenus un des seuls moyens efficaces pour rendre compte des questions locales; que les entreprises d'aide domestique permettent à des personnes âgées de rester plus longtemps chez elles, là où leur qualité de vie est la meilleure; que les petites initiatives récréotouristiques portées par les associations peuvent faire toute la différence entre l'oubli et la découverte de leur collectivité par des touristes québécois et étrangers, enfin que l'apport des organismes communautaires à leur milieu est essentiel pour le bien-être et le développement des populations locales.

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des trois organisations suivantes:



Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants:

Chantier: (514) 899-9916
CSMO: (514) 259-7714
RISQ: (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes: 1-888-251-3255



Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat sur une base sectorielle. Le CSMO est financé par Emploi-Québec.

Production de ce cahier: Gaétan Beaudet, Pascale Pourrain, Jean Robitaille et Élise Tessier.

Graphisme: Composition Fleur de Lysée.

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recto Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

**La Caisse d'économie
Desjardins des Travailleuses
et Travailleurs (Québec)**



COMPRENDRE LE MONDE AUTREMENT

Un magazine indépendant pose un regard critique sur les conditions socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. Comment se transforme la société? Qui décide? Qui écope? Qui propose de faire autrement? Voilà ce qui nous intéresse.

En vous abonnant, vous appuyez ce projet d'une presse libre et citoyenne.



**1 an
6 numéros
20 \$**

OFFRE D'ABONNEMENT

- ☐ Oui, je souhaite m'abonner à Recto Verso pour un an (6 numéros) au tarif de 20 \$
- ☐ Oui, je désire m'abonner à Recto Verso pour un an (6 numéros) et contribuer par un abonnement de soutien au tarif de 50 \$

Je vous indique mes coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Paiement inclus : _____

Date: _____ Signature : _____

Merci de nous retourner ce coupon au :

1215, rue Visitation, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3B5
Informations : Tél. : (514) 523-5998 • Télécopieur : (514) 523-5812

Les familles québécoises prennent de moins en moins de vacances. Un mouvement social cherche à combler les besoins ignorés par l'industrie récréo-touristique.

PAR JEAN-SÉBASTIEN MARSAN

«**M**aman, t'es pas pareille qu'à la maison!». Gertrude se souviendra longtemps de cette phrase. C'était pendant les premières vraies vacances des Letellier à la campagne. Avec leurs huit enfants, aujourd'hui âgés de 4 à 24 ans, André Letellier et Gertrude Charron avaient l'habitude des étés à Longueuil. M. Letellier y a toujours vécu. Il gagne le seul revenu de la famille, comme employé dans une manufacture de vêtements. Les Letellier n'ont pas l'habitude des folles dépenses.

Depuis 30 ans, les familles québécoises prennent de moins en moins de vacances. Leur pouvoir d'achat a baissé. L'accessibilité aux vacances est redevenue un enjeu primordial pour les familles, désorganisées, défavorisées, ou nombreuses comme les Letellier. Et, sans budget ou sans organisation adéquate, des vacances ou des loisirs, c'est comme le chômage, presque une calamité.

En 1999 et en 2000, les Letellier ont pu s'offrir le Camp Beauséjour, à Victoriaville, dans les Cantons-de-l'Est. Le camp offre des rabais à une dizaine de familles, chaque été, grâce aux contributions des administrateurs du camp, les Frères du Sacré-Coeur, aux dons privés et au bénévolat d'une équipe de laïcs. Pour la famille Letellier, les tarifs flexibles du Camp Beauséjour ont fait toute la différence.

Mais, depuis 1995, «les statistiques démontrent que moins de la moitié de la population réussit à partir en vacances et que la situation ne s'améliore pas», confirme le professeur Louis Jolin, du Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal (Uqàm). En 1970, précise M. Jolin, citant ses collègues Jean Stafford et Marcel Samson¹, les trois quarts des habitants de la grande région de Montréal partaient en vacances. Ce taux a baissé à 71,1 %, en 1980, et est descendu aussi bas que 56,3 %, en 1995.

Fuir balconville

Parmi les causes de ce recul figure le peu de temps accordé aux vacances. «Le régime légal au Québec, c'est deux semaines après une année de service continu chez le même employeur et trois semaines après cinq ans», rappelle M. Jolin. L'universitaire représente le Conseil québécois du loisir (CQL) au Bureau international du tourisme social (BITS). Il est bien placé pour faire des comparaisons. En France par exemple, le pays qui a inventé les congés payés en 1936, les travailleurs bénéficient de cinq semaines de congés payés par année.

Autre explication, l'insécurité économique des ménages s'aggrave depuis les années 1970. Dans une étude soumise au Mouvement québécois des camps familiaux (MQCF)²,

M. Jolin et deux collègues de l'Uqàm ont constaté que, pour 48 adultes ayant séjourné en 1999 dans des sites de vacances du Mouvement, 42 % des familles ont déclaré un revenu annuel de moins de 15 000 \$.

«Avec la précarité de l'emploi et le travail autonome, le manque de vacances est un problème très net», dénonce Louis Jolin. La solution? Se tourner vers des organismes communautaires qui aident à organiser loisirs et vacances.

Pas cher, mais pas cheap

Camps de jour ou familiaux, colonies de vacances, cercles de jeunes naturalistes, associations de camping et de caravanning, festivals populaires, mouvement scout, chantiers jeunesse, sans oublier les loisirs de plein air, artistiques, folkloriques, scientifiques et d'autres encore : un secteur récréo-touristique social s'est développé pour combler des besoins ignorés par une industrie axée sur le profit (sur le plan mondial, le tourisme est l'industrie affichant la plus forte croissance et elle est la première ressource de plusieurs pays).

Revenons au Camp Beauséjour, Eden de la famille Letellier. Il est nettement moins cher qu'un camp à but lucratif. Pour cinq jours incluant les repas, l'hébergement, l'animation et le matériel, un adulte débourse un maximum de 50 \$ par jour, moins s'il opte pour la «salle de séjour», la chambrette ou les

Marilyn et Sophie à la plage.
Natashquan, juillet 1998.

PHOTO JEAN-FRANÇOIS LEBLANC AGENCE STOCK PHOTO

nuits sous la tente. En comparaison, le Centre de plein air Jouvence, à Bonsecours, toujours dans les Cantons-de-l'Est, plutôt haut de gamme, demande entre 89 \$ et 100 \$ par jour par adulte.

Le Mouvement québécois des camps familiaux regroupe 44 organismes communautaires. Il peut garantir à une famille de quatre personnes un séjour d'une semaine pour moins de 600 \$. Certains camps réduisent leurs tarifs en fonction du revenu et de la charge familiale des vacanciers. Depuis 1982, le MQCF a permis à 75 000 familles de profiter de vacances.

«Cette année, pour une semaine complète, 168 \$ par adulte tout compris, c'est vraiment pas cher», se félicite Linda Dellazizzo, une mère de quatre enfants, de 7 à 17 ans, de Le Gardeur. Ils séjourneront au Centre de plein air Bleu et Blanc, à La Conception (près de Mont-Tremblant). Ce camp affilié au MQCF offre des réductions de tarifs allant jusqu'à 30 % pour les familles à faible revenu.

Sans le Centre de plein air Bleu et Blanc, Linda Dellazizzo et sa famille ne changeraient pas de décor cet été. «D'habitude, on va à la plage, à l'Épiphanie, et c'est tout», confie-t-elle. «Ici, les camps de vacances ►

Partir Sortir est réalisé en collaboration avec le Conseil québécois du Loisir.



PARTIR SORTIR

LE DROIT AUX VACANCES

sont trop chers, 90 \$ par enfants par semaine, je n'ai pas les moyens de leur payer ça. Présenter, mon conjoint ne travaille pas, c'est difficile.»

Pour maintenir des tarifs abordables, les camps familiaux comptent sur des subventions gouvernementales et le bénévolat. D'après le Portrait économique des camps familiaux réalisé en juin 1998 par le Groupe DBSE, les camps familiaux comptaient sur 72,8% de bénévoles, dans leurs ressources humaines, contre 12,9% d'employés permanents.

Le Mouvement invite les usagers, les vacanciers et les familles à s'impliquer dans l'administration et à organiser des levées de fonds. Plus qu'un regroupement de camps bon marché, le MQCF mobilise les usagers, qui se donnent ainsi un support collectif et communautaire pour prendre en charge leurs vacances.

En 1999, Linda Dellazizzo ne se doutait pas qu'un séjour de deux semaines au Centre de plein air Marie-Paule (à Sainte-Véronique) ressoudait sa famille à la dérive. Par la grâce de ces vacances d'été, cette mère au foyer a en effet renoué avec son fils, jusqu'à en centre d'accueil, et avec son mari. «Les travailleurs sociaux me disaient : "Ça n'a pas de bon sens. S'il fait une fugue ?"», raconte Linda Dellazizzo.

Louis Jolin et ses collègues universitaires ont montré qu'un séjour de vacances améliore la vie de la famille et du couple, ainsi que le développement social des enfants. Ces congés de la vie urbaine permet-

tent aussi de briser l'isolement, favorisent l'estime de soi, les relations interpersonnelles et l'entraide. Plus de la moitié des répondants de l'étude vivaient sans conjoint, précisent les chercheurs.

«Les vacances, c'est un ressourcement physique et mental», clame Louis Jolin, qui fait le lien avec la santé. «J'ai toujours dit que si l'État investit pour accroître l'accessibilité aux vacances et aux loisirs, c'est autant d'argent de moins dans le système de santé.»

Or, l'État ne s'implique pas autant que le voudrait Louis Jolin et les autres artisans des vacances et loisirs à finalité sociale. La dernière initiative d'envergure remonte au Livre blanc sur le loisir de 1979, pendant le premier mandat du Parti québécois, Livre blanc ignoré par les libéraux de Robert Bourassa au pouvoir de 1985 à 1994, qui ont développé le tourisme et le loisir essentiellement sous l'angle économique selon le principe de l'utilisateur-payeur.

«Je pense qu'il faut soulever la question de la reconnaissance et de l'investissement en loisir comme un outil de développement social aussi indispensable que le travail», déclare Pierre Vigeant, adjoint à la direction générale de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs. «Mais, aujourd'hui, tout est orienté vers le travail», observe-t-il. «La socialisation, la prise en charge, l'estime de soi et même l'amélioration de la productivité que permettent les loisirs, tout ça est mis de côté.»

Le tourisme et les loisirs créent en effet beaucoup d'emplois, brassent des millions et des milliards de dollars. Faut-il pour autant négliger leurs autres dimensions? «Aujourd'hui, ce qu'on voit du loisir, c'est le volet activité physique», relève Pierre Vigeant. «L'aspect développement social et culturel est beaucoup moins présent.»

Professeur retraité du Département des sciences du loisir et de la communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Michel Bellefleur a fait remarquer, au Forum québécois du loisir tenu à Montréal en octobre 1999, que le dossier n'a pas progressé sous les péquistes nouvelle mouture. Malgré le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, en 1997, «il n'y a pas eu de gestes majeurs qui ont été posés», déplorait Michel Bellefleur. Un constat d'échec, selon le professeur : «Le loisir est plus éparpillé dans l'ensemble des ministères du gouvernement du Québec qu'il ne l'a jamais été dans notre histoire, et ce, depuis la Révolution tranquille.»

Un an et demi après le Forum, les nominations successives de Gilles Barril puis du ministre délégué Richard Legendre (ce dernier, bachelier en récréologie de l'UQTR, a été vice-président de Tennis Canada et directeur des Internationaux de Montréal), au Tourisme, au Loisir et au Sport, une responsabilité longtemps déconsidérée, ne passent pas inaperçues.

Le milieu a connu de nombreux changements de ministères ces dernières années. Le président du Conseil québécois du loisir, M. Michel Beauregard, a décelé, dans la nomination d'un ministre délégué, la volonté affichée de préserver une certaine continuité, «un signal que le gouvernement entend poursuivre ses actions à l'égard du

LOISIRS ÉCOLOGIQUES

Pour concilier loisir et écologie, un outil essentiel a été construit pour vous : le guide **Éco-Loisirs de ENVIronnement JEUnesse**. Des tours nature, à la ferme, des coins lecture, au grand air, mise au jeu, vers la science : vous y trouverez les loisirs de votre choix. Un monde écologique à découvrir au www.ecoloisirs.qc.ca. Un guide pratique et... gratuit!

JUIN

10-17

■ **QUÉBEC** • Festival d'Humour «Le Grand Rire Bleue». 418-640-2277 ou 1-877-640-2277. Spectacles extérieurs gratuits avec effigie officielle (5\$).

13 juin au 29 août

■ **MONTREAL** • Les Midis Financière SunLife. 514-951-4610. Gratuit. Culturel.

14-17

■ **QUÉBEC** (Saint-Ro-

mauld) • Fête de l'eau. 418-839-3928. Activité populaire.

15-16

■ **LANAUDIÈRE** (Repentigny) • (Auditorium Jean-Baptiste Meilleur) LA-MI-DO présente l'Opéra Rock des Disparus. 450-654-4690. 10 à 15\$.

■ **LAVAL** (École Curé-Antoine-Labelle, Sainte-Rose) • Troupe vocale Les Vagabonds de Boisbriand. Spectacle annuel. 450-622-8268. 16\$.

■ **CANTONS-DE-L'EST** (Windsor) • Festival du papier. 819-845-4671. Fête populaire.

15-17

■ **CENTRE-DU-QUÉBEC** (Warwick) • Festival des fromages. 819-358-4316. Culturel.

■ **SAGUENAY** (Saint-Honoré) • Événement Cerf-volant. Yves Laforest : 450-491-2875. Accès 4\$ (adulte); gratuit (10 ans et -).

■ **MAURICIE** (Shawinigan) • Fédération des sociétés d'histoire, 36^e

congrès, «Énergie et Société». 514-252-3031. Pour les 3 jours : 145\$ (membres); 160\$ (non-membre). Forfait par jour et par activité disponible. Inscription sur place possible. Histoire et société.

15-17 et 24

■ **MONTREAL** (Centre Lajeunesse, quartier Villeray) • 9^e édition de La Grande Rencontre. 514-273-0880. 20\$/jour ou forfait 3 jours. Gratuit le 24 juin. Folklore.

16

■ **LAVAL** (Maison des Arts) • Troupe Fantasia, Le mystère de la cabane enchantée. Chant choral, jeux dramatiques, danse, décors et costumes spectaculaires. 450-628-2285. 8 à 15\$.

■ **QUÉBEC** (Holy Trinity Cathedral) • Ensemble vocal Baroque-Negro. Concert baroque anglais et negro-spirituel. 418-628-4220. 15\$.

■ **LANAUDIÈRE** (Saint-Liguori) • (Salle municipale). Soirée de danses

folkloriques. Jean Rivest : 450-759-5648 ou Noëlla Arbour : 450-756-2001. 8\$ (membres); 10\$ (non-membres).

■ **LAURENTIDES** (Mirabel) • Visite éducative et pique-nique au Boisé de Belle Rivière. 514-252-3010. 3\$ (membres); 5\$ (non-membres). Horticulture.

■ **MAURICIE** • Concours de Châteaux de sable, Base de plein air Ville-Joie. Jean Filion : 819-379-9999. Venez encourager les participants ayant une déficience intellec-



PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO-VERSO

Le 2 juin 2001. Il pleut. Les 14 membres de la famille Labrossière se sont réfugiés dans un chalet du camp familial Le Nordet, dans Lanaudière. Les Labrossière s'offrent cette vacance d'été chaque année... comme cadeau de Noël.

développement des loisirs, des organismes, des travailleurs et des bénévoles».

Autre signe de progrès, «il y a un débat depuis quelques années au Québec sur le chèque-vacances», note Louis Jolin. Il s'agit d'une formule à la fois sociale et économique qui fait appel à la contribution de l'employeur et de l'employé pour encourager l'épargne-vacances. «Par exemple, un chèque-vacances est acheté 100 \$ par l'employeur, mais vendu 70 \$ à l'employé», explique M. Jolin. «Il y a donc une bonification de la part de l'employeur, qui pourrait s'accompagner d'un programme d'épargne de la part de l'employé. L'État, pour aider à mettre ça en place, doit accorder des avantages fiscaux à l'employeur et à l'employé.

Le chèque-vacances serait réservé à la consommation touristique, au Québec. Il n'y a pas de congé, pour ceux qui alimentent la réflexion sur les vacances... □

1. Stafford, Jean et Michel Samson. *Vacances et tourisme en 1995. Enquête auprès d'un échantillon de Québécois et de Montréalais sur les comportements de vacances*, Ministère des Affaires municipales du Québec, Direction générale du loisir et des sports, Québec, 1996.

2. Gaudreau, Louise, Jolin, Louis, et Geneviève Buissonnet-Verger. *L'impact, sur la vie familiale, de l'action communautaire réalisée au sein du Mouvement québécois des camps familiaux*. Rapport d'évaluation, Université du Québec à Montréal, 1999.

ACTIVITÉS DE MARCHÉ

Procurez-vous le répertoire des lieux de marche au Québec : 490 lieux aménagés pour la marche et ce, dans toutes les régions du Québec. Plus de 7000 kilomètres à votre portée, en vente dans les librairies et auprès de la **Fédération québécoise de la marche** au (514) 252-3157. Aussi, plus de 325 activités de marche et de randonnée, organisées à travers le Québec, dans le magazine *Marche-Randonnée* de la Fédération québécoise de la marche.

tuelle et admirer leurs œuvres. Accès gratuit. Culturel.

16-17

■ **LAURENTIDES** (Saint-Eustache) • (Centre d'Art La petite Église). Chœur Musical en Tête : Y'a pas deux chansons pareilles. 450-434-6628. 12 \$.

■ **GASPÉSIE** (Gaspé) Fin de semaine d'activités à la Station piscicole. Jean-Claude Arsenault : 418-368-3395 ou 418-368-6284. Horticulture.

17

■ **Laval** (Polyvalente Curé-Antoine-Labelle, Sainte-Rose). Chœur des Îles de Saint-Eustache. Concert concept sur les patriotes : La Complainte des frères chasseurs. 450-623-5728. 15 \$.

■ **MAURICIE** • Randonnée en montagne au Parc de la Rivière Batis-can. Nicole Thivierge : 418-842-7950.

■ **CHARLEVOIX** (Pointe-au-Pic) • Un jardin en devenir. 514-252-3010. Horticulture.

19

■ **LONGUEUIL** • Les fines herbes et les plantes parfumées. Atelier de formation. 450-674-5529.

20

■ **CANTONS-DE-L'EST** (Sherbrooke) • Défi national de billard pour les aînés. Inscription : 514-252-3017.

20-24

■ **GASPÉSIE** (Matane) Festival de la crevette. 418-562-0404. Accès au site et des spectacles

gratuits avec le macaron (2 \$). Tarifs divers pour les spectacles. Soirées de danse : 2 \$.

21

■ **LAURENTIDES** (Blainville) • Pivoines, iris et hémérocailles. 450-434-5275. Horticulture.

21-24

■ **LAURENTIDES** (Saint-Eustache) • Arts en Fête. 450-974-5166. Culturel.

■ **MONTREAL** • 9^e édition de La Grande Rencontre à la place du Marché Maisonneuve.

514-273-0880. 20 \$/jour ou forfait 3 jours. Gratuit le 24 juin. Folklore.

22-25

■ **MONTÉRÉGIE** (Saint-Bruno) • Festival de bridge. Monique Laurin : 450-679-6201.

22 juin au 1^{er} juillet

■ **MAURICIE** (Saint-Alexis-des-Monts) Festival de la Truite mouchetée. 819-265-3889. Fête populaire.

■ **MAURICIE** (Shawinigan-Sud) • Festival d'été. 1-888-767-3377. Culturel.

23

■ **BAS-ST-LAURENT** (La Pocatière) • Promenade. Céline Pelletier : 418-856-2838.

23-24

■ **NATIONAL FIELDAY** Exercice d'urgence simulé des clubs de radioamateurs du Québec. Des stations extérieures de communication seront installées dans des endroits publics. Pour connaître les lieux dans chaque région : 514-252-3012. Gratuit.

LAVAL

SCIENCE ET NATURE EN MILIEU URBAIN

Laval est riche du plus grand site naturel de la région métropolitaine, le Parc de la rivière des Mille-Îles, et d'un centre de la nature accessible aux randonneurs et aux curieux des sciences. Laval propose aussi des circuits historiques et s'est donné une vocation spéciale de vulgarisation scientifique.

Boisé Papineau. Les randonneurs et les ornithologues amateurs peuvent observer le grand duc d'Amérique et le renard roux en pleine ville, au Boisé Papineau, une forêt de hêtres bicentenaires, de marais et de champs. Un belvédère surplombe le marais principal et un sentier d'interprétation trace le parcours des marcheurs. L'accès au boisé est gratuit. On y accède par la sortie n° 7 de l'autoroute 19 ou par autobus (métro Henri-Bourassa, circuit n° 50). Le Boisé Papineau : 450-662-4901.

Centre de la nature de Laval. Deux pistes, dont un sentier d'interprétation géologique, traversent le Centre de la nature de Laval. On y découvre des étangs fleuris, un jardin de plantes médicinales et une serre de plantes tropicales, une ferme, un observatoire astronomique, un parc de chevreuils



PHOTO PIERRE MC CANN TOURISME LAVAL

PHOTO SYLVAIN MAJEAU TOURISME LAVAL

et un village des arts, en plus d'un point de vue magnifique sur les Montérégiennes et les contreforts laurentiens. Divers tarifs s'appliquent selon les activités. On accède au Centre de la nature de Laval par la sortie n° 6 de l'autoroute 25 (via le boulevard St-Martin Ouest, le boulevard Lesage [première jonction à gauche] et l'avenue du Parc [première jonction à gauche]) ou par autobus (métro Henri-Bourassa, circuit n° 48, direction St-Vincent-de-Paul, arrêt à l'intersection du boulevard de la Concorde et de l'avenue du Parc). Accueil du Centre de la nature de Laval, 901, avenue du Parc : 450-662-4942.

Parc de la rivière des Mille-Îles. Peu de temps, mais grande soif de découverte? Le Parc de la rivière des Mille-Îles est accessible aux randonneurs, ornithologues, écologistes, amateurs d'histoire et sportifs, qui y trouveront tous leur compte : canot, kayak, pédalo, sentier d'interprétation, lieux historiques racontés, tour d'observation, hutte de castor, théâtre en rabaska*, aquarium, animaux naturalisés, visite du centre d'épuration et de filtration, mini-exposition sur l'écosystème. L'accès au site est gratuit, mais des frais s'appliquent pour la location des embarcations et pour certaines activités. Accès par l'autoroute 15, sortie n° 16 (via le boulevard Ste-Rose, direction est) ou par autobus (métro Henri-Bourassa, circuit n° 72, direction du boulevard Ste-Rose; descendre à l'arrêt suivant celui du boulevard Curé-Labelle). Parc de la rivière de Mille-Îles : 450-622-1020.

Circuits historiques. Découvrez les circuits historiques des vieilles paroisses de l'Île Jésus : Saint-François-de-Sales (450-662-4901);

JUIN

■ **MONTÉRÉGIE** (Saint-Lambert) • Rosexpo 2001, 11^e exposition annuelle du Collège Champlain. 450-678-9989 ou 450-676-8321. Horticulture.

■ **QUÉBEC** (Val-Bélair) Les Fêtes de Val-Bélair 418-842-7184. Activités familiales gratuites le 24 : pêche, baignade, jeux d'animation. Spectacle du 23 gratuit, spectacle du 24 8\$ (adulte) ; 5\$ (17 ans et -). Culturel.

24

■ **LAC-ST-JEAN** (Albanel) • Journée folklorique à la salle communautaire. Réal Lavoie : 418-279-5589. 1\$.
■ **LAURENTIDES** (Mont King) • Randonnée en montagne. 514-388-8727.

25 juin au 2 juillet

■ **GASPÉSIE** (Petite-Vallée) • Festival en chanson. 418-393-2592. Tarifs divers pour les spectacles. Gratuit le dimanche après-midi.

26 au 30

■ **OUTAOUAIS** (Hull) Concerts du Crépuscule. 819-595-0039. Culturel.

27

■ **MONTÉRÉGIE** (Granby) • Rallye au jardin Allée royale. 450-372-1400. Horticulture.

27 juin au 4 juillet

■ **MAURICIE** (Trois-Rivières) • Internationale de l'art vocal. 819-372-4635. Culturel.

28 juin au 1^{er} juillet

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Saint-Éphrem-de-Beauce) Woodstock en Beauce. 1-877-411-5151. Culturel.

■ **CENTRE-DU-QUÉBEC** (Drummondville) Exposition agricole. 819-478-4133. Gratuit.

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Sainte-Marie-de-Beauce) La gigue en fête. 418-387-6054. Accès gratuit. Spectacles de danse 8\$ (pré-vente); 10\$ sur place. Folklore.

JUILLET

4

■ **MONTREAL** • Promenade au Parc des Îles. 514-389-3640.

5-8

■ **LANAUDIÈRE** (Berthierville) Foire rurale. 450-836-6667. Fête populaire.

■ **OUTAOUAIS** (Hull) Fêtes du Grand Boulevard. 819-771-1094. Fête populaire.

6-8

■ **LANAUDIÈRE** (Repentigny) Festival de spectacles Jeune public. 450-654-2330. Culturel.

■ **OBSERVATOIRE DU MONT-MÉGANTIC** Festival d'astronomie populaire. 1-866-888-2941. 20\$ par jour (famille 50\$), 35\$ pour les 2 jours (famille 80\$).

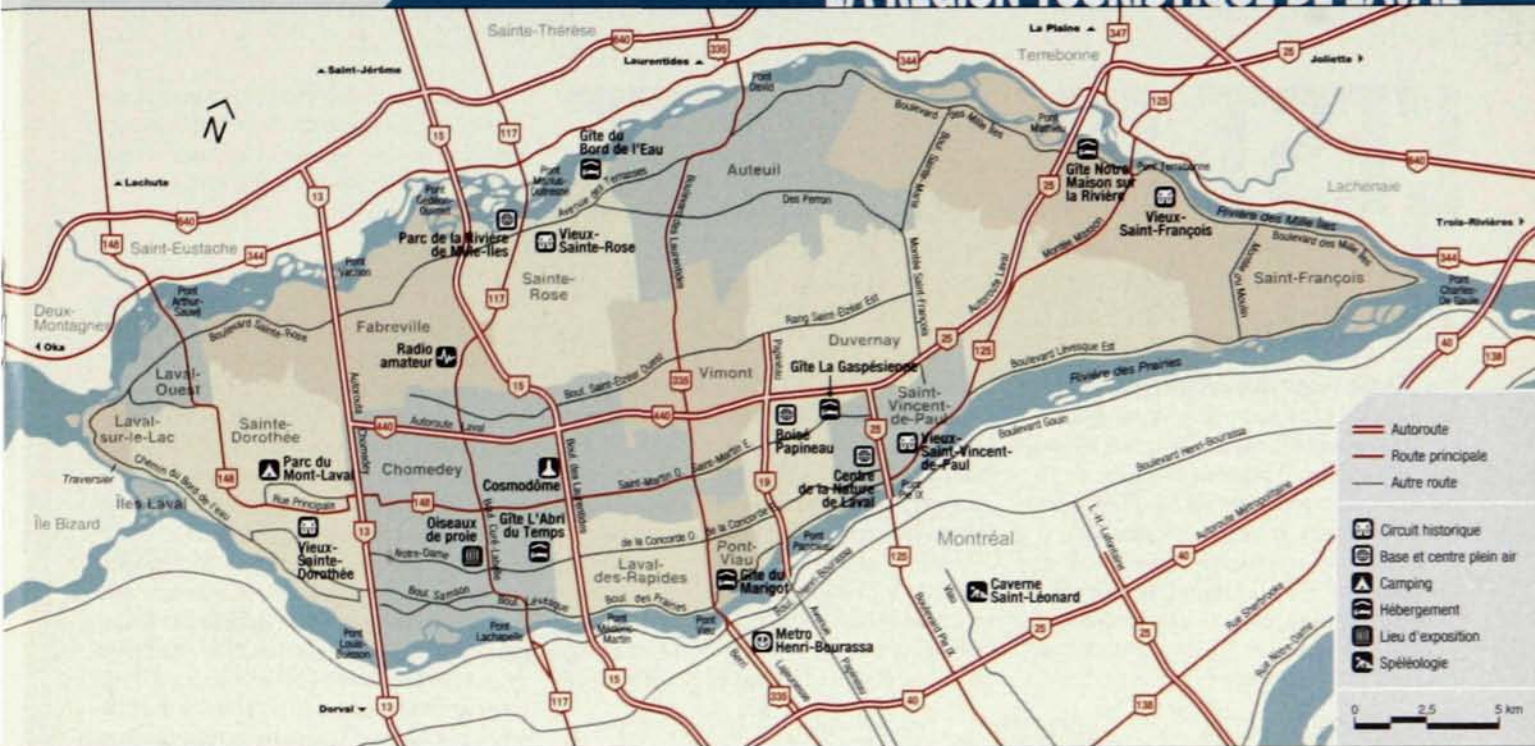
6-9

■ **QUÉBEC** (Charlebourg) • Festival Nature et faune. 418-849-8006. Fête populaire.

6-10

■ **ÎLES-DE-LA-MADELEINE** (Étang-du-Nord)

LA RÉGION TOURISTIQUE DE LAVAL



Saint-Martin (450-978-8903); Saint-Vincent-de-Paul (450-662-4901); Sainte-Dorothée (450-978-8904); et Sainte-Rose-de-Lima (450-978-8904). Accès gratuit.

Spéléologie. On peut s'initier à la spéléologie, à la caverne de Saint-Léonard, à Montréal, une des rares cavités naturelles souterraines accessibles du Québec. Sa situation, au cœur d'une zone résidentielle (au Parc Pie-XII, un endroit où pique-niquer et se baigner), lui confère une vocation éducative et récréative. 514-252-3323.

Radio amateur. À découvrir, la radio amateur, un mode de communication fascinant. Le club est situé à Fabreville (450-625-0656).

Passion de la nature. Le Musée du Séminaire de Sherbrooke a élaboré une exposition sur les oiseaux de proie, leur mode de vie et leur relation avec l'Homme. L'exposition *Un monde à découvrir* est animée par les Clubs 4-H du Québec et offerte gratuitement à la Récréathèque (900, boulevard Labelle, Chomedey, Laval, 1-877-plaisir).

Gîte et couvert. Cinq gîtes accrédités par la Fédération québécoise des agrotours accueillent les visiteurs de l'extérieur : La Gaspésienne (450-665-8475), le Gîte du Bord de l'Eau (450-625-3785), le Marigot (450-668-0311), L'Abri du Temps (450-663-5094) et Notre Maison sur la Rivière (450-666-4095). Les prix varient entre 45 et 60 \$ pour 1 per-

sonne, entre 55 et 62 \$ pour 2, et il en coûte entre 5 et 15 \$ pour les enfants.

Le Parc du Mont-Laval abrite un camping offrant plusieurs activités (billard, fers, pétanque, galet, baignade, piste cyclable et salle communautaire). Ce camping est situé au 675, boul. St-Martin Ouest, à Sainte-Dorothée-de-Laval (450-689-1150). □

* **rabaska** : nom, d'origine algonquienne, du grand canot d'écorce des Indiens. Embarcation capable de contenir de quinze à vingt barils de farine, avec cinq ou six hommes en plus, ou encore trente-six pièces de cent vingt livres. Il se manœuvre à l'aviron, mais aussi à la perche le long des rives et sur les battures. (D'après l'Office de la langue française, www.granddictionnaire.com)

Festival du pêcheur.
418-986-3321 #34.
Fête populaire.

6-14

■ **MONTRÉGIE** (Sorel) • Festival de la Gibelotte. 1-877-746-0283. Fête populaire.

7

■ **MONTRÉGIE** (Saint-Roch-de-l'Achigan) Visite du jardin privé de M. et Mme Gilles Gélinas. 514-252-3010. Gratuit pour les membres; non-membres : 3\$. Horticulture.

■ **MONTRÉGIE** (Mont-Saint-Hilaire) Randonnée pédestre au Centre de la nature. Fernand Rainville : 450-926-1852.

7-8

■ **MONTRÉGIE** (Saint-Charles-sur-Richelieu) Les Fleurs de l'Art. 450-584-3484. Horticulture.

■ **MONTRÉGIE** (Saint-Hyacinthe) Marché des Antiquaires au Jardin Daniel-A. Séguin. 450-778-6504. Horticulture.

7-14

■ **ÎLES-DE-LA-MADELEINE** • Randonnée pédestre. Pauline Le-pape 450-491-3710.

7-15

■ **LAC-ST-JEAN** (Alma) FestiRame. 418-662-4083. Fête populaire.

8

■ **LAC-ST-JEAN** (Normandin) • Journée folklorique de Terre en Fête (Salle communautaire). André Nadeau : 418-276-4697/Jean-Guy Alard : 418-276-0370. 5\$.

8-10

■ **LAC-SAINT-JEAN** Vélo tournée des aînés. Inscriptions : 514-252-3017.

8 juillet au 19 août

■ **LAURENTIDES** (Saint-Jérôme) • Festival d'été de la Rivière-du-Nord. 450-432-0707. Culturel.

9

■ **QUÉBEC** (Loretteville) • Volksmarche. Denise Martel : 418-842-8725. Plein air.

10-15

■ **CANTONS-DE-L'EST** (Sherbrooke) • Fêtes du Lac des Nations. 819-823-5171. Tarification. Culturel.

11-14

■ **MONTRÉGIE** (Granby) • Fête des Mascottes et des personnages animés du Québec. 1-877-375-4322. Fête populaire.

11-15

■ **MAURICIE** (Saint-Stanislas) • Festival des Deux-Rivières.

418-328-8731. Culturel.

12

■ **LANAUDIÈRE** (Saint-Jacques-de-Montcalm) Visite du Jardin de la Passion. 514-252-3010. 3\$ (membres); 5\$ (non-membres). Horticulture.

■ **OUTAOUAIS** (Parc de la Gatineau) • Randonnée en montagne. Audrey Lévesque : 819-684-6510.

12-15

■ **OUTAOUAIS** (Buckingham) • Festival Buckingham en Fête. 819-281-7732. Culturel. ▶

L'EST-DU-QUÉBEC ALLEZ-Y, C'EST VERT!

La **Route verte** (www.routeverte.com) est en pleine expansion partout au Québec. Sortez vos vélos! Engagez-vous sur les routes et les sentiers du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, et découvrez bien plus que les plus beaux couchers de soleil au Québec.

Pratiquez l'escalade, à Saint-André-de-Kamouraska. Près du fleuve St-Laurent, à la **Halte Écologique des battures** (273, Route 132 Ouest, 418-493-2604), vous pourrez vous procurer votre carte journalière et

les informations utiles pour votre première escalade. (D'autres informations auprès de la Fédération de la montagne et de l'escalade, 514-252-3004.)

Partez à la chasse aux moulins à vent! La **Route des moulins**, un trajet de 11 km sur le plateau, présente une vitrine exceptionnelle sur le St-Laurent, entre fermes équestres, moulins d'antan, sentiers pédestres et jardins. Un autre parcours de 18 km vous promène dans un paysage plus agreste. (In-

formation : 418-492-9552.) Le **marais de Gros-Cacouna** invite les ornithologues amateurs à observer les bihoreaux à couronne noire et une espèce rare, le râle jaune. Le site historique de Gros-Cacouna : 418-898-2757.

À la frontière de la Gaspésie vous accueillent les merveilles des **Jardins de Métis**, un joyaux de l'horticulture québécoise classé par les experts internationaux parmi les sites exceptionnels dans le monde, avec la plus grande concentration au Canada de pavot bleu, originaire de l'Himalaya. (Aire de jeux, centre d'interprétation, musée, centre historique, boutique et baignade sur place. Information : 418-775-2221).

Plus avant en Gaspésie, en Matapédia, le **sentier historique de Causapsal, Les Mémoires**, suit un tracé militaire qui joignait Métis à Ristigouche (418-756-5999). En parcourant le sentier des Berges, le promeneur en apprendra plus sur la vie des saumons, sur les rives d'une des grandes rivières à saumons de l'Atlantique.

Le **Ranch des Collines Chic-Choc**, à St-Damase-de-Matane, vit au rythme de la nature, au cœur des collines : équitation, pêche à la truite et au saumon, sentiers pédestres, pistes cyclables, canot et pédalo. Tout près, la passe migratoire du saumon, à Matane, une ferme forestière, le Musée de la mer, à Pointe-aux-Pères, la Place Sainte-Luce. (418-776-2461).

HEBERGEMENT ET GASTRONOMIE

On ne peut pas visiter le Bas-St-Laurent sans découvrir la gastronomie locale et se faire dorloter un peu! De nombreux gîtes du passant bordent la Route verte. Le guide des Gîtes et Auberges du passant au Québec est distribué par la Fédération québécoise



PHOTO ALAIN TARDIF A.T.R. BAS-SAINT-LAURENT

PHOTO FRED KLAUS A.T.R. BAS-SAINT-LAURENT

JUILLET

- **CÔTE-NORD** (Sept-Îles) • Vieux-Quai en Fête. 418-968-1422. Fête populaire.
- **ABITIBI-TÉMISCA-MINGUE** (Ville-Marie) Festival du Lac-Témiscamingue. 819-629-2918. Fête populaire.
- **QUÉBEC** (Saint-Gilbert) Festival de la Pétanque. 418-268-3624. Fête populaire.

13-14

- **CENTRE-DU-QUÉBEC** (Plessisville) • Festival

Country Folklorique. 819-362-7191. 7\$.

13-15

- **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Disraëli) Journée Trippante. 418-449-2771. Fête nautique populaire.

13-22

- **LAC-ST-JEAN** (Dolbeau-Mistassini) • Festival des Dix Jours Western. 418-276-1695.

14

- **LANAUDIÈRE** (Saint-Liguori) • 7^e Journée

folklorique. Pique-nique et veillée à la salle municipale. Messe folklorique à 19h. Henri-Louis et Claire Deschênes : 450-756-0211. Prix de présence. Gratuit.

- **MONTÉRÉGIE** • Visite de cinq jardins dans la région du Suroît. 450-691-6510. Horticulture.

14-24

- **OTTAWA-HULL** Jeux de la Francophonie. Kéroul a évalué l'accessibilité de plusieurs sites touristiques, établissements,

hôtels et restaurants. Kéroul : 514-252-3104.

15

- **MONTÉRÉGIE** (Église historique d'Oka) • Ensemble Choral de Saint-Eustache au Festival des Jeunesses Musicales du Canada. Requiem de Mozart. 450-472-6132. 15\$.

- **MONTÉRÉGIE** (Église de L'Annonciation) Chœur Vaudreuil-Soulanges. Carmina Burana. 450-453-7270 ou 450-424-4707.

17 et 22

- **LAC-ST-JEAN** (Dolbeau-Mistassini) Journée folklorique du Festival Western. Odilon Côté : 418-276-8017 ou Lorenzo Tremblay : 418-630-2360. Gratuit.

17-22

- **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Saint-Victor-de-Beauce) • Festivités Western. 418-588-6462.

19

- **LANAUDIÈRE** (Saint-Liguori) Visite guidée

du jardin privé de M. et Mme Yvan Larin. 514-252-3010. Gratuit (membres); 3\$ (non-membres). Horticulture.

19-22

- **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Bernierville) Les Fêtes du Lac William. 418-428-9930. Culturel.
- **CENTRE-DU-QUÉBEC** Country Musique de Sainte-Séraphine. 819-336-5433.

19-29

- **MONTÉRÉGIE** (Saint-

LA RÉGION TOURISTIQUE DE L'EST-DU QUÉBEC



des agrotours (514-252-3138) et dans les librairies.

Traire les vaches, aller chercher les animaux au pâturage, ramasser les œufs de poules ou de cailles, nourrir la basse-cour, le retour à la terre vous tente? Ou pêcher à la truite, arpenter les sentiers et les champs?

Trois gîtes à la ferme : la Ferme payagée de Saint-Jean-de-Dieu (418-963-3315); la Ferme Flots Bleus, de Rimouski (418-723-1578); le Gîte des Sommets, à Saint-René-de-Matane (418-224-3497).

Le Guide du **camping** au Québec 2001, que vous vous procurerez auprès de la Fédération québécoise de camping et de caravanning (514-252-3003) signale des sites d'exception : le Centre de plein air à Notre-

Dame-du-Lac, le Parc du Bic, le Camping Annie, à Métis-sur-Mer, et une foule d'autres emplacements. Découvrez également les auberges de jeunesse du Québec. À Rivière-du-Loup, l'**Auberge internationale** loge dans une maison de plus de 130 ans. (418-862-1843).

DES LIEUX DE RANDONNÉE

À **L'Isle-Verte**, le plus important marais à spartine du Québec méridional s'étend sur 1000 hectares de littoral. Il est reconnu mondialement. On y observe la nidification et l'élevage des canards noirs. Pour l'agrément des marcheurs, des digues traversent le marais. (La Réserve nationale de la faune de la Baie de l'Isle-Verte, 418-898-2757).

Le Bas-Saint-Laurent offre plus de 30 lieux de randonnée. Vous en obtiendrez la liste dans le Répertoire des lieux de marche au Québec (en librairies ou à la Fédération québécoise de la marche, 514-252-3157). Mentionnons les **randonnées du Drapeur** et **Grand Saut**, qui mènent au spectaculaire **canyon des Portes de l'enfer**, sur la rivière Rimouski. (Information : 418-735-6063.) et le **sentier de la Sénescoupé** (418-963-3291), un site peu connu de la région des Basques, qui recèle plusieurs points de vue sur les montagnes environnantes, de même qu'une grotte. Un pont suspendu a été construit au-dessus de la rivière Sénescoupé. □

Hyacinthe) Exposition agricole et alimentaire. 450-773-9307.

21

■ **BAS-ST-LAURENT** (Notre-Dame-du-Lac) Journée «Hot-Dog» du club Optimiste. 418-899-6402. Fête populaire.

21-22

■ **CÔTE-NORD** (Escoumins) • Foire Estivale. 418-233-4020 ou 1-866-233-4020. Fête Pop.

■ **LANAUDIÈRE** (Saint-Michel-des-Saints) Carte et boussole.

Benoît Jobin : 514-808-9658. Plein air.

■ **CENTRE-DU-QUÉBEC** (Bécancourt) • Événement Cerf-volant. Yves Laforest : 450-491-2875. Accès inclus dans l'entrée pour le Festival des Mongolifères.

25

■ **MONTREAL** (Verdun et Lasalle) • Promenade. 514-389-3640.

25-29

■ **MONTÉRÉGIE** (Granby) • Symposium Couleurs urbaines. 450-375-4661. Culturel.

26-29

■ **GASPÉSIE** (Matane) Festival Country Western. 418-562-6821.

■ **MONTÉRÉGIE** (Sorel-Tracy) Festival Western. 450-742-2128.

■ **GASPÉSIE** (Carleton-Maria) • Randonnée en montagne. Ghislaine Beaudry : 450-379-5146.

■ **MAURICIE** (Trois-Rivières) Super Week-end Moto. 819-274-6138.

■ **ÎLES-DE-LA-MADELEINE** (Havre-aux-Maisons) • Fête populaire de l'Île-aux-Tresors.

418-969-2222 #230.

27 juillet au 5 août

■ **GASPÉSIE** (Mont-St-Pierre) • Fête du Vol Libre. 418-797-2222. Fête populaire.

■ **LANAUDIÈRE** (Repentigny) Challenge volleyball. 450-654-2457.

28

■ **MONTÉRÉGIE** • Visite de 2 jardins privés dans la région du Suroit. 450-691-6808. Gratuit. Horticulture.

■ **LAC ST-JEAN** (Salle communautaire d'Al-

banell) Journée folklorique du Festival de la Gourgane. Gérard-Raymond St-Pierre : 418-279-5952. Gratuit.

28-29

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Cap-Saint-Ignace) • Journée porte ouverte sur les petits jardins. 418-246-5073. Horticulture.

29

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Montmagny) Volksmarche. Lisette Boivin : 418-845-2746. Plein air.

AOÛT

1^{er}-5

■ **CENTRE-DU-QUÉBEC** (Sainte-Perpétue) Festival du cochon à la Place des Hyophiles. 1-888-926-2466. Fête populaire.

■ **LAC ST-JEAN** (Dolbeau-Mistassini) • Festival du Bleu. 418-276-1241. Fête populaire.

■ **QUÉBEC** • Envol et Macadam. 418-522-1611. Culturel.

■ **QUÉBEC** (Saint-Jean-Chrysostome) • Festival. Mongolifères et ▶

PRENEZ CONGÉ DE LA ROUTINE TRAVAILLEZ

Les jeunes entre 16 et 24 ans prennent moins de vacances, à cause de la précarité de l'emploi et de leurs faibles revenus. Il existe cependant des moyens de voir du pays à peu de frais.

PAR JACQUELINE BOUSQUET

«**C**eux qui ne sont motivés que par le désir de voyager n'ont pas vraiment le profil que nous recherchons», avertit Pascale Bergeron, de Chantiers jeunesse. «Notre clientèle est motivée par un engagement communautaire et des buts humanistes. Il s'agit souvent de jeunes qui recherchent une expérience de travail concrète, qui sont prêts à s'impliquer volontairement dans un projet de travail et à partager cette expérience avec d'autres jeunes de leur âge. Nous accueillons souvent des jeunes sans emploi, bénéficiaires de l'aide sociale, de l'assurance-chômage, ou encore des jeunes en réflexion avant se mettre en action.»

La principale raison des Québécois pour ne pas partir en vacances, révèle une récente étude, est le manque d'argent (67,9 % des répondants). Les vacanciers non-partants et les non-vacanciers sont surtout des personnes ayant un travail précaire ou de faibles

revenus, et des jeunes ayant entre 18 et 24 ans. En dehors des circuits commerciaux, il existe des alternatives moins dispendieuses, et plus engagées.

Depuis 1982, 4 000 jeunes Québécois ont participé aux programmes de Chantiers jeunesse à travers le monde. Chantiers jeunesse a été créé en France en 1920, avec mandat d'aider à reconstruire les villages détruits pendant de la première guerre mondiale. Par la suite, les Chantiers sont devenus un projet éducatif, pour le développement personnel et social de la jeunesse de 16 à 25 ans. L'organisation opère actuellement une dizaine de chantiers au Québec et plus d'une trentaine dans 19 pays d'Europe occidentale, d'Europe de l'Est et des États-Unis. À Chantiers jeunesse, les participants reçoivent le gîte et le couvert en échange d'une trentaine d'heures par semaine de travail bénévole. Les chantiers durent entre

trois et dix semaines. Il en coûte 10 \$ pour l'inscription et 60 \$ en frais de participation. Dans le cas d'un chantier à l'étranger, il faut prévoir environ 700 \$ pour le transport et l'assurance médicale. Les différents projets sont liés à l'environnement, à la restauration de sites patrimoniaux, ou encore à l'organisation de fêtes populaires.

En 2001, Chantiers jeunesse reverra ses programmes au Québec. Selon Carmelle Lecompte, sa directrice générale, «il est normal, après vingt ans, de se remettre en question. Nous aimerions trouver d'autres sources de financement. Cela permettrait d'explorer de nouvelles avenues de formation et d'approfondir l'expérience des participants». La programmation actuelle aura cours jusqu'en avril 2002. Cette révision de programme n'affectera pas les chantiers à l'étranger.

Si Chantier jeunesse est né en France, ce n'est pas un hasard. La France propose plusieurs autres réseaux de tourisme social, comme les villages-vacances. Les villages-vacances sont gérés par des associations et des organismes sans but lucratif qui investissent tous les moyens dont ils disposent dans le service aux usagers. Cela leur permet d'offrir un bon rapport qualité prix. Les villages-vacances accueillent une clientèle de tous âges et sont implantés dans des sites reconnus pour leurs attraits touristiques. Ils sont aussi partenaires d'organismes favorisant l'accès aux vacances, comme les caisses d'allocations familiales, les comités d'entreprise, les collectivités locales et l'Agence nationale pour le chèque vacances.

Le réseau international des Auberges de jeunesse est un autre de ces réseaux. Il constitue un excellent moyen de prendre des vacances à peu de frais. Il donne accès à 5 000 auberges membres de Hostelling Interna-

AOÛT

parachutisme. 418-839-0285. *Fête populaire.*

■ **GASPÉSIE** (Carleton) Maximum Blues. 418-364-6008. *Culturel.*

2-5

■ **ABITIBI-TÉMISCA-MINGUE** (Notre-Dame-du-Nord) Rodéo du camion. 1-877-357-6336. *Fête populaire.*

■ **MONTÉRÉGIE** Valleyfield en Blues. 450-373-5794 ou 1-800-842-5794. *Culturel.*

2-12

■ **QUÉBEC** • Plein Art. 418-694-0260. *Culturel.*

3

■ **LAC-ST-JEAN** (Dolbeau-Mistassini) Journée folklorique du Festival du Bleu. Blanche et Odilon Côté : 418-276-8017. *Gratuit.*

3-5

■ **CÔTE-NORD** (Grand-des-Bergeronnes) Festival de la Baleine Bleue. 418-232-6326. *Fête populaire.*

■ **BAS-ST-LAURENT**

(Île-aux-lièvres) • Randonnée pédestre. Guy Godin : 819-371-9713.

■ **MONTÉRÉGIE** • La Prairie en Fête. 450-444-6700. *Fête populaire.*

■ **MAURICIE** (Cap-de-la-Madeleine) • Festival des Amuseurs publics. 819-378-8039. *Fête populaire.*

■ **CENTRE-DU-QUÉBEC** (Notre-Dame-de-Pierreville) Festival du Bateau illuminé. 450-568-3064. *Fête populaire.*

3-12

■ **MONTÉRÉGIE** • Fêtes de

Lachine. 514-634-3471 #350. *Fêtes populaires.*

4

■ **MONTÉRÉGIE** (Cégep Saint-Laurent) • Dahlia 101. Atelier sur les variétés d'exposition. 514-252-3010. *Horticulture.*

■ **BOIS-FRANC** (Saint-Pierre-Baptiste, près de Plessisville) • Gala folklorique au camping. Jean-Guy Côté : 418-423-2907 ou Jacques Dubuc : 418-423-3528. Épluchette de blé d'inde gratuite.

■ **LAURENTIDES**

(Blainville) Promenade. Steven Bleau : 514-990-9157. *Plein air.*

5

■ **CHARLEVOIX** (Petite-rivière-Saint-François) Randonnée pédestre. Nicole Thivierge : 418-842-7950.

7-12

■ **ABITIBI-TÉMISCA-MINGUE** (Saint-Félix-de-Dalquier) Festival du camion. 819-727-1806. *Fête populaire.*

■ **OUTAOUAIS** (Saint-André-Avellin)

Musiqu'en août. 819-983-3273. *Culturel.*

8-12

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Saint-Honoré, Beauce) Exposition agricole. 418-485-6507.

■ **QUÉBEC** (Place Royale) • Rassemblement de 36 associations de familles-souches québécoises. À l'occasion des Fêtes de la Nouvelle-France. 418-653-2137.

■ **CANTONS-DE-L'EST** (Fleurimont) • Festival des traditions du

CAMPS D'ÉTÉ

De nombreux camps sont ouverts aux enfants et adolescents durant la période estivale partout au Québec. Renseignez-vous auprès de l'**Association des camps du Québec**, des **Cercles de jeunes naturalistes**, **Création Etc.** ou des **Camps des débrouillards**. Des camps de jours sont aussi offerts dans les centres communautaires de loisirs (information auprès de la **Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs**).

tional réparties dans 75 pays. Il en existe 18 au Québec, affiliées à Voyages Tourisme Jeunesse. Curieusement, malgré ces avantages, les jeunes Québécois fréquentent peu les Auberges de jeunesse qui accueillent ici surtout des étrangers. Les Québécois fréquentent les auberges de jeunesse lorsqu'ils voyagent à l'étranger plutôt qu'au pays. Elles hébergent pourtant une clientèle de tous âges, proposent des endroits propres et sécuritaires partout en province, et pour environ 20 \$ par nuit. Tourisme Jeunesse est présent dans les cégeps et universités du Québec pour faciliter les voyages et le travail à l'étranger aux jeunes gens non seulement grâce à son réseau d'auberges, mais aussi par ses conseils et son expertise internationale.

«Le réseau du tourisme social s'est aussi bien développé en France parce que la culture des vacances y est plus ancienne et que certains facteurs favorables se trouvaient réunis au départ», explique Louis Jolin, président pour les Amériques du Bureau international de tourisme social (BITS). Il y avait une population suffisamment importante et une législation favorable. Il faut savoir que la législation française oblige les ►



PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO

Le 31 mai 2001, un groupe de jeunes participant à un chantier jeunesse fabriquent et installent des modules d'hébertisme pour les adultes et les tout-petits qui viendront au centre de plein air l'Étincelle, dans Lanaudière.

monde. 819-565-0522. Culturel.

8-19

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Sainte-Louise) Festival du Père Zim. 418-354-2860. Fête populaire.

9-12

■ **MONTÉRÉGIE** (Bedford) • Exposition agricole. 450-248-2817 ou 1-888-877-EXPO.

■ **ABITIBI-TÉMISCA-MINGUE** (Alma) • Drôle de Week-end. 418-662-4083. Fête populaire.

■ **MONTÉRÉGIE** (Sala-berry-de-Valleyfield) Festival Baie en Art. 450-370-4390. Culturel.

■ **MONTÉRÉGIE** (St-Denis-sur-Richelieu) Fête du Vieux-Marché. 450-787-2401. Historique.

10

■ **MONTÉRÉGIE** (Longueuil) • Concert extérieur au parc St-Marc du Vieux Longueuil. Airs traditionnel du Québec, d'Écosse et d'Irlande. Apportez vos chaises. Jean-Pierre Joyal : 450-448-

8095. Gratuit. Folklore.

10-12

■ **MAURICIE** • Fin de semaine de camping pour les 18-30 ans, au Domaine du Lac des Îles. Organisée par la Jeunesse ouvrière chrétienne. Doris Bouchard : 514-256-7374. 49 \$ pour la fin de semaine.

■ **CENTRE-DU-QUÉBEC** (Nicolet) • Festival du Ballon. 819-293-4537. Fête populaire.

■ **CANTONS-DE-L'EST** (Coaticook) • Festival du Lait. 819-849-6010 #249. Exposition agricole.

■ **MAURICIE** (Saint-Narcisse) Fête de la Solidarité. 418-328-8645. Fête populaire.

■ **CANTONS-DE-L'EST** (Weedon) • Festival Le Village des Daltons. 819-877-2786. Country-Western.

10-13

■ **MONT-MÉGANTIC** Les Perséides (pluie d'étoiles filantes), à l'ASTROLab. Conférences et séances d'observation. 1-866-888-2941. Base : 10 \$; montée : 12 \$.

11

■ **ÎLE-DE-LA-MADE-LEINE** (Havre-Aubert) Concours de Châteaux de sables des Îles. 418-986-6863. Fête populaire.

■ **CANTONS-DE-L'EST** (Mansonville) • Festival Multiculturel de Potton. 450-292-3313. Culturel.

■ **MAURICIE** • Randonnée en montagne au Sentier des 2 criques. Steven Bleau : 514-990-9157.

■ **CANTONS-DE-L'EST** Randonnée en montagne au Mont Foster.

514-388-8727.

11-12

■ **MONTÉRÉGIE** (Saint-Robert) • Mini gala folklorique du Festival Western. Gilles Salvas : 450-782-3161.

15-19

■ **MONTÉRÉGIE** (Valleyfield) • Festival équestre. 450-373-8858. Country-Western.

16-19

■ **CANTONS-DE-L'EST** (Asbestos) • Festival des Gourmands. 819-879-7075. Culturel. ►

AMOUREUX DE L'EAU

La Fédération québécoise du canot et du kayak offre un programme d'expédition fort intéressant. Initiation, Découverte de la faune, Exploration et harmonie, Sur les traces de la nation Anishnabe, Expérience Nature, Histoire et nature sont six séjours de durée variable accessibles aux amoureux de l'eau, de la nature, de l'histoire et de l'environnement. Pour information : (514) 252-3001

grandes sociétés à se constituer un comité d'entreprise spécialement dédié aux vacances. Environ 1 % de la masse salariale est versé pour constituer une caisse de financement des activités culturelles et récréatives des employés, d'où l'investissement dans la création de centres de vacances.

Un séminaire sur le tourisme des jeunes a eu lieu à Toronto en avril 2001. Il y a une volonté d'organiser l'offre touristique canadienne de façon à mieux la positionner sur le marché international. Il a été question d'offrir un «club» de produits touristiques plus adaptés à la clientèle des jeunes, inspiré du Club français du tourisme pour jeunes (Maison de France), rapportait Louis Jolin.

Selon M. Jolin, l'enjeu majeur actuellement ne serait pas tant de développer de nouveaux produits ou de nouveaux établissements, mais plutôt d'augmenter la capacité d'accueil, d'améliorer et de moderniser les immobilisations existantes. «Nous avons un réseau qui a vieilli. Certains établissements sont d'anciennes colonies de vacances de communautés religieuses. Les besoins et les normes ont changé. Les besoins de la jeunesse ont changé.» □



PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO

Le 28 mai 2001, un groupe d'enfants découvre en canot les étangs fleuris du parc de la rivière des Milles-Îles.

AOÛT

■ **MONTREAL**
FestiBlues. 514-337-8425. Culturel.

17-19

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** • Atelier photo nature et jardin au Domaine Joly-de-Lotbinière. Tarification. Inscription nécessaire : 418-926-2462.

18

■ **CENTRE-DU-QUÉBEC** (Wickham) • 1^{er} Gala folklorique de la Fête au Village. Gérald

Hébert 819-394-3039. Entrée : à déterminer.

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (St-Eugène-de-l'Islet) Randonnée pédestre. Nicole Thivierge : 418-842-7950.

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (St-Pierre-de-Broughton) Gala folklorique à l'école La Pierre Douce. Jean-Guy Côté 418-423-2907 ou Georgette Auclair : 418-424-3962. 5,50 \$.

19

■ **CENTRE-DU-QUÉBEC** (Saint-Valère) • Gala

folklorique. Marcel Picard : 819-356-2183. 7 \$.

■ **LANAUDIÈRE** • Randonnée en montagne au Sentier des Contreforts. 514-388-8727.

23

■ **LAURENTIDES** • Visite des beaux jardins des Hautes-Laurentides. Randonnée en autobus. 514-252-3010. Horticulture.

23-24

■ **LANAUDIÈRE** • Expo Bonsai à la salle d'exposition de Repenti-

gny. 450-654-2330. Horticulture.

23-26

■ **CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Saint-Pamphile) • Festival du Bûcheux. 418-356-3560. Ressources naturelles.

■ **QUÉBEC** • Festival international de musiques militaires. 418-694-5757. Culturel.

24-26

■ **LANAUDIÈRE** (Berthierville) • Festival Country de la Volaille. 450-836-4257.

■ **MONTÉRÉGIE** (Beauharnois) • Salon agroalimentaire du Suroit. 450-225-1990.
■ **MAURICIE** • Fête de la rivière Saint-Maurice. 819-375-8699. Exposition agricole.

25

■ **LAC-ST-JEAN** (Normandin) • Journée folklorique à la salle Chute à l'Ours. André Nadeau : 418-276-4697 ou Jacques Noël : 418-274-2713. 5 \$.

■ **CHARLEVOIX** (Saint-Ferréol-les-neiges)

Volksmarche. Ginette Mockell : 418-649-7994. Plein air.

25-26

■ **OUTAOUAIS** (Maniwaki) • 5^e Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau. 514-252-3001. Tarification et forfaits divers. Plein air et sports.

■ **MONTÉRÉGIE** (Sutton) • Longue randonnée au Parc d'environnement naturel. Pierre Desrochers : 450-679-7969.

Le Conseil québécois du loisir regroupe 47 organismes nationaux du domaine du loisir et du tourisme social. Ces associations et leurs membres, actifs dans toutes les régions du Québec, constituent un réseau qui évolue au carrefour des activités marchandes et des préoccupations sociales et s'inscrivent d'emblée dans le secteur de l'économie sociale. C'est pourquoi l'accessibilité aux activités, aux produits et aux services en loisir et en tourisme guide leurs actions et donne une couleur spécifique à chacune de leurs interventions.

Conseil québécois du loisir
4545, Pierre-De Coubertin
C. P. 1000, succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2
(514) 252-3132
info@cql@loisirquebec.qc.ca
www.loisirquebec.qc.ca/cql

SECTEUR TOURISME ET PLEIN AIR

Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
(514) 252-3076
info@fcmq.qc.ca
http://www.fcmq.qc.ca

Fédération québécoise des activités subaquatiques
(514) 252-3009
plongee@fqas.qc.ca
www.fqas.qc.ca

Fédération québécoise de camping et de caravanning
(514) 252-3003
camping-caravanning@fqcc.qc.ca
www.campingquebec.com

Fédération québécoise du canot et du kayak
(514) 252-3001
info@canot-kayak.qc.ca
www.canot-kayak.qc.ca

Fédération québécoise de la marche
(514) 252-3157
fqmarche@fqmarche.qc.ca
www.fqmarche.qc.ca

Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
(514) 252-3004
fqme@fqme.qc.ca
www.fqme.qc.ca

Société québécoise de spéléologie
(514) 252-3006
info-sqs@speleo.qc.ca
www.speleo.qc.ca

Québec à cheval
(450) 434-1433
quebec@cheval.qc.ca
www.cheval.qc.ca

Vélo Québec
(514) 521-8356
velo@velo.qc.ca
www.velo.qc.ca

Festivals et Événements Québec
(514) 252-3037
ffq@festivals.qc.ca
www.festivals.qc.ca

Kéroul (Tourisme pour personnes à capacité physique restreinte)
(514) 252-3104
infos@keroul.qc.ca
www.keroul.qc.ca

Fédération des agriculteurs du Québec
(514) 252-3138
agriculteurs-q@sympatico.ca
www.agriculteurs.qc.ca

Association des camps du Québec
(514) 252-3113
info@camps.qc.ca
www.camps.qc.ca

Mouvement québécois des camps familiaux
(514) 252-3118
mqcf@campsfamiliaux.qc.ca
www.campsfamiliaux.qc.ca

Tourisme jeunesse
(514) 252-3117
info-tj@tourismejeunesse.org
www.tourismejeunesse.org

Fédération des familles-souches québécoises inc.
Tél : (418) 653-2137
ffsq@qc.aira.com
www.ffffsq.qc.ca

SECTEUR CULTUREL ET SCIENTIFIQUE

Association québécoise de promotion du tourisme socio-culturel
(514) 252-3139
aqptsc@sympatico.ca

Les Clubs 4-H du Québec
(418) 529-4705
4h.bc@qc.aira.com

Fédération québécoise du théâtre amateur
(819) 752-2501
fqtafita@iviv.qc.ca
www.festivaldetheatre.qc.ca

Fédération des harmonies du Québec
(514) 252-3026
fhq@generation.net
www.festivaldesharmonies.com

Fédération des loisirs-danse du Québec
(514) 252-3029

Fédération des associations musicales du Québec
(514) 252-3025
famq@hotmail.com

Alliance des chorales du Québec
(514) 252-3020
information@chorale.qc.ca
www.chorale.qc.ca

Association des cinémas parallèles du Québec
(514) 252-3021
acpq@mlink.net

Association québécoise des loisirs folkloriques
(514) 252-3022
aqllf@quebecfolklore.qc.ca
www.quebecfolklore.qc.ca

Fédération québécoise du loisir littéraire
(514) 252-3033

Association québécoise des groupes d'ornithologues
(514) 332-6927

ENvironnement JEUnesse
(514) 252-3016
infoenjeu@enjeu.qc.ca
www.enjeu.qc.ca

Cercles des jeunes naturalistes
(514) 252-3023
cjin@cam.org
vitrine-sur-montreal.qc.ca/carrefour/cjin

Conseil de développement du loisir scientifique
(514) 252-3027
cdls@clubscience.qc.ca
www.clubscience.qc.ca

Fédération des astronomes amateurs du Québec
(514) 252-3038
youri@aol.com
www.astronomiequebec.ca

Fédération des sociétés d'histoire du Québec
(514) 252-3031
fshq@histoirequebec.qc.ca
www.histoirequebec.qc.ca

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
(514) 252-3010
ttourigny@fsheq.com
http://fsheq.com

Fédération québécoise de philatélie
(514) 252-3035
yvann.latulipe@sympatico.ca
www.philatelia.qc.ca

Fédération québécoise des échecs
(514) 252-3034
fqechec@cam.org
www.fqechecs.qc.ca

Fédération québécoise des jeux récréatifs
(514) 252-3032
jeuxrecre@fqjr.qc.ca
www.fqjr.qc.ca

Radio amateur du Québec
(514) 252-3012
raqi@sympatico.ca
www.raqi.qc.ca

Corporation Secondaire en spectacle
(418) 868-2317
secspec@cskamloop.qc.ca
http://secondaire-spectacle.videotron.com

SECTEUR SOCIO-ÉDUCATIF

Association québécoise de loisir pour personnes handicapées
(514) 252-3144
aqlphinfo@aqlph.qc.ca
www.aqlph.qc.ca

Chantiers jeunesse
(514) 252-3015
cj@cj.qc.ca
www.cj.qc.ca

Fédération de l'Âge d'Or du Québec
(514) 252-3017
fadoq@fadoq.qc.ca
www.fadoq.qc.ca

Les Scouts du Québec
(514) 252-3011
info@fqgs.scouts.ca
www.fqgs.scouts.ca

Association des jeunes ruraux du Québec
(819) 364-5606
ajrq@iviv.qc.ca
www.ajrq.qc.ca

Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs
(418) 686-0012
fqcccl@fqcccl.qc.ca
www.fqcccl.qc.ca

Fédération québécoise du loisir en institution
(418) 529-9503
fqli@sympatico.ca
www3.sympatico.ca/fqli

Jeunesse ouvrière chrétienne nationale
(514) 256-7374
jocnq@qc.aira.com

26

■ CANTONS-DE-L'EST (Warwick) • Gala folklorique. 819-358-5420. 7\$.

28 août au 2 sept.

■ BAS-ST-LAURENT (Rimouski) • Festi Jazz international. 1-800-RIMOUSKI. Culturel.

31 août au 2 sept.

■ CHAUDIÈRE-APPALACHES (Inverness) Festival du bœuf. 418-453-2592. Country-Western.

■ CHAUDIÈRE-APPALACHES (Saint-Prospère, Beauce) • Exposition régionale, commerciale, industrielle et artisanale. 418-594-6069.

31 août au 3 sept.

■ ABITIBI-TÉMIS-CAMINGUE (Barraute) Foire du camionneur. 819-734-6618. Fête populaire.

SEPTEMBRE

1^{er}-2

■ MAURICIE (Lachute) Festival Auto Retro. 450-562-2344/7152. Fête populaire.

■ LAVAL • Société québécoise du dahlia, au centre commercial Carrefour. 514-252-3010. Gratuit. Horticulture.

1^{er}-3

■ MONTRÉGIE (St-Hyacinthe) • Fleurifère. 450-778-0372 ou 450-778-6504, poste 215. Fête populaire.

1^{er}-4

■ MAURICIE • Longue randonnée dans le Sentier Haute-Mauricie. Michel Provencher : 819-523-7885.

2

■ LANAUDIÈRE • Randonnée en montagne au Sentier de l'Ours. 514-388-8727.

3

■ QUÉBEC (Sainte-Foy) Marche rythmée. Nicole Thivierge : 418-842-7950. Plein air.

4-6

■ CANTONS-DE-L'EST Rallye vélo des aînés. Inscription : 514-252-3017.

8

■ LAURENTIDES (Val-David) • Fescalade. Compétition ouverte d'escalade, démonstrations professionnelles, aire de jeux gonflables, circuit guidé en montagne, spectacle extérieur gratuit. 514-252-3004. Gratuit. Sports et activités familiales.

9

■ MONTRÉGIE (Granby) • 14^e édition du Super gala folklorique, à l'Érablière La Grillade. 450-263-4862 ou 450-263-6249. 6\$ (membres), 8\$ (non-membres).

■ CENTRE-DU-QUÉBEC (Notre-Dame-du-Bon-Conseil) • 2^e gala folklorique. Jean-Paul Guimond : 819-828-2713. 7\$.



Les Québécois entretiennent une vision mythique de leurs forêts, enracinée dans un passé idyllique. La réalité fut tout autre et la grande industrie commande encore l'aménagement du territoire.

PHOTO ONF

LES FORÊTS

LA PLANCHE DE SALUT

PAR RICHARD AMIOT

La Conférence des coopératives forestières (CCFQ) appuie, presque sans réserve, la nouvelle politique forestière de « rendement accru » du Québec, une... « planche de salut » pour l'industrie et la sylviculture québécoises, déclare son directeur général, M. Jocelyn Lessard. M. Lessard est cependant conscient que cette position ne le rendra pas populaire auprès des groupes de protection de la nature.

Selon le directeur général des coopératives qui regroupent et font travailler 6 000 forestiers québécois, il n'était pas envisageable de continuer dans la voie de l'ancien régime dit de « rendement soutenu ». L'industrie était menacée par une diminution de la ressource et la perte de sa position concurrentielle sur le marché mondial. La forêt elle-même était en danger. M. Lessard admet cependant que, dans le débat sur la révision du régime forestier, la position de l'industrie et du gouvernement a souffert d'un déficit d'information et de l'incompréhension du public.

L'Erreur boréale, le film de Richard Desjardins et Robert Monderie sur la forêt nordique québécoise, sorti en 1999, a contribué à polariser les positions sur l'avenir des forêts québécoises, à l'étape finale de la révision quinquennale du régime de gestion des forêts au Québec. Ce pavé jeté dans la marre des spécialistes en foresterie a éveillé les consciences québécoises à la cause de la préservation de nos forêts. Pour Jocelyn

Lessard, ce serait une autre erreur que de rejeter les possibilités que laissent entrevoir la proposition du ministre des ressources naturelles, M. Jacques Brassard. De toute façon, rappelle-t-il, la politique de rendement accru n'entrera en vigueur qu'en 2003, après une nouvelle ronde de consultation.

Les Québécois entretiennent une relation mystique avec leurs forêts. Après les pêcheries du Golfe St-Laurent, la forêt a fourni la première source de richesse de la colonie, les fourrures. L'exploration du continent pour les trouver et le commerce avec les Indiens ont engendré des personnages mythiques, le trappeur, le voyageur, le coureur des bois, des hommes dont l'esprit d'indépendance et l'insubordination scandalisaient les gouverneurs qui multipliaient contre eux édits et décrets.

Soumise au blocus continental qui la coupait de ses approvisionnements en bois en Europe pendant les guerres napoléoniennes (fin XVIII^e s., début XIX^e), l'Angleterre s'est fournie en bois d'œuvre au Canada, qu'elle venait de conquérir, en même temps qu'elle perdait les États-Unis devenus indépendants. Québec devint un temps le plus grand centre de construction navale de la planète. Des navires en quantité étaient hâtivement assemblés, leurs cales, chargées de fûts de pin et de chênes qui fournissaient la flotte de Sa Gracieuse Majesté en mâts et en plats-bords. Rendus à destination, les cales étaient vidées et les navires... démontés pour en récupérer les matériaux.

Après le déclin de la marine à voile, l'invention du procédé de fabrication industrielle du papier avec la fibre de bois, avec des essences moins nobles comme l'épinette, relance l'activité dans nos forêts. Les coupes à blanc les ont décimées. Il n'est pas certain que cette ère soit révolue, même si le secteur forestier affine ses méthodes.

Les coopératives forestières ont été créées dans ce contexte, il y a 60 ans, première tentative des Québécois de se réapproprier leurs forêts. Le régime des concessions

forestières a subsisté jusque dans les années 1980, entravant leur développement. Aujourd'hui, les 46 coopératives forestières ont un chiffre d'affaires de 430 millions de dollars, comptent 3 500 membres et emploient 5 900 travailleurs et travailleuses. Dans une industrie qui génère 20 milliards de dollars de produits et crée 85 000 emplois, les coopératives se cantonnent encore dans un rôle d'exécutants, concède Jocelyn Lessard. Quelques unes seulement sont détentrices de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF).

Dans la tourmente médiatique autour de la gestion forestière, particulièrement dans le domaine des travaux d'aménagement sylvicole où elles sont très actives, les coopératives

comme les autres grands opérateurs de l'industrie forestière et papetière? Pour le meilleur ou pour le pire, les coopératives sont partie prenante au nouveau régime forestier québécois et celui-ci ne fait pas l'unanimité dans la population. L'idée d'une vérification indépendante du ministère des données de l'industrie, sur lesquelles se fonde son aménagement, sourit à bon nombre des intervenants, sauf les plus importants : les grandes compagnies et le gouvernement lui-même. Et personnes n'ose plus, après la commission parlementaire qui a siégé à l'automne 2000, remettre en cause les plans du ministre Jacques Brassard.

Dans l'industrie, et jusque dans les milieux universitaires supposés indépendants,

Les coopératives forestières ont été la première tentative des Québécois pour se réapproprier leurs forêts.

se sentent coincées entre l'arbre et l'écorce. Les nouvelles règles, pour la première fois, leur permettront de «commenter» les plans d'aménagement (une petite révolution dans le milieu, selon M. Lessard), mais elles continueront à n'être que des exécutantes soumises aux lois de la concurrence.

Entre 1991 et 1997, les coopératives ont accru leur part du «marché» des travaux d'aménagement forestier attribués par les industriels de 16,7% à 28,2%. Dans le même temps, les volumes de bois qu'elles récoltent sont passés d'un millions de m³ à six millions et demi de m³. Elles réalisent maintenant 28% de la production de plants, 66% du reboisement sur les terres publiques, 50% de l'ensemble des travaux sylvicoles, 25% de la récolte et 10% de la transformation du bois au Québec.

Cette croissance explique-t-elle, comme le craint M. Lessard, qu'on les classe désormais dans le camp des «méchants»

régnent une «omerta», une loi du silence malsaine dont le journaliste Louis-Gilles Francoeur faisait encore récemment état dans les pages du quotidien *Le Devoir* (15 mai 2001) dans un article qui écornait l'image publique des coopératives forestières. Les chercheurs ne sont pas rares, qui s'interrogent, sous le sceau de la confidentialité, sur la validité des données publiques.

Que les coopératives fassent les frais de ces guerres de chiffres apparaît injuste aux yeux de Jocelyn Lessard. Les coopératives demeurent selon lui le meilleur mode de réappropriation de leurs forêts par les Québécois. Le modèle se répand et, par exemple, le plus importante coop, celle de La Terrière (800 travailleurs et travailleuses) guidera les premiers pas des Innus de Natashquan dans cette voie quand ils débiteront l'exploitation des forêts dont ils ont obtenu la concession. La forêt québécoise et les Amérindiens, un autre dossier... □

**Le ministère de l'Industrie et du Commerce,
partenaire des
entreprises coopératives**

Québec 
Industrie et
Commerce

www.mic.gouv.qc.ca



Les mêmes acteurs exploitent la forêt publique depuis 150 ans, les industriels, qui jouissent de contrats d'approvisionnement exclusifs pour 25 ans, renouvelables.

PHOTO BENOÎT AQUIN

DANS LA NATURE UN MOUVEMENT SOCIAL

Dans la forêt, les grandes entreprises ne font plus figure de sauveurs. La population questionne leurs pratiques. La nature représente aussi un milieu de vie, une réserve de biodiversité et une clés de l'autonomie régionale.

PAR LOUISE DESAUTELS

«**M**ille hectares de forêt, avec six petits lacs? Jamais je n'aurais pu me payer ça!», proteste Claude Lemay, métayer dans le Bas-St-Laurent.

«Quand j'étais à Montréal, je cherchais comment revenir par ici», raconte M. Lemay, un Rimouskois d'origine. «Au-

jourd'hui, je vis au Bic et je passe mes journées à travailler sur mon lot. Avec la vente du bois et les subventions d'aménagement, je me tire un salaire raisonnable.» Voilà un homme content de son sort. Pourtant, son lot ne lui appartient pas.

Claude Lemay est l'un des 26 métayers de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. Sorti des boules à mites, ce terme (métayer) désigne un fermier qui cultive la terre d'un grand propriétaire en contrepartie de redevances. Dans le cas de la ferme forestière de M. Lemay, le propriétaire est la compagnie Abitibi-Consolidated, qui possède quelques milliers d'hectares de forêt derrière Rimouski. Pour les promoteurs de la Forêt modèle, le propriétaire pourrait tout aussi bien être le gouvernement, qui concéderait des parcelles de la forêt publique à des fermiers forestiers.

Un modèle unique

Les mêmes acteurs exploitent la forêt publique depuis 150 ans. Ce sont des industriels, qui transforment les arbres en planchers ou en papier, en vertu de contrats d'approvisionnement renouvelables de 25 ans. Les gouvernements provinciaux successifs ont reconduit cette exclusivité au bénéfice des usines de transformation parce qu'ils y trouvent leur compte. Les compagnies créent des emplois, aménagent les chemins forestiers, payent des redevances. «Notre politique forestière a toujours reposé

sur le principe que «ce qui est bon pour les industriels est bon pour le Québec», selon Luc Bouthillier, professeur d'économie forestière à l'Université Laval.

Les habitants d'Abitibi, du Saguenay ou de Gaspésie n'ont jamais eu leur mot à dire sur la gestion de leurs forêts. Beaucoup ont gagné leur vie dans le bois, dans les scieries ou les usines de pâte et papier. Cependant, à cause de la mécanisation des opérations forestières et de l'automatisation en usine, le nombre d'emplois liés au secteur a considérablement diminué.

Les grandes entreprises ne font plus figure de sauveurs. La population questionne leurs pratiques. Les coupes sur grande échelle des dernières décennies ont bouleversé les écosystèmes. Il est plus difficile de faire passer la forêt pour un simple inventaire de planches ou de rouleaux de papier. Elle représente aussi un milieu de vie et une réserve de biodiversité. Et une des clés de l'autonomie régionale.

Abolir le monopole

Au fil des ans, ceux qui y vivent ont pris en charge de petits coins de la forêt québécoise. C'est ainsi que, de fermes forestières en forêts habitées et en métairies, une nouvelle foresterie émerge. Une foresterie «pour le monde».

Faut-il jeter les grandes compagnies forestières à la poubelle? «Moi, je crois à la *socio-diversité*», blague Luc Bouthillier. Selon M. Bouthillier, ce qu'il faut mettre au rancart, c'est le monopole sur le territoire public attribué aux grandes compagnies. Les communautés locales réclament d'urgence un nouveau partage de la tarte. Elles désirent gérer elles-mêmes leurs forêts. Un partage réclamé aussi par les travailleurs forestiers, les chômeurs et les exilés qui voudraient bien devenir les spécialistes de l'aménagement de «leur» forêt.

«Ce projet voulait démontrer que la formule de métairie peut être viable ici», rapporte Serge Leclerc, directeur général de la Forêt modèle du Bas-St-Laurent. Après 10 ans, M. Leclerc estime que la preuve est faite. Les 26 métayers, sur les deux terres forestières d'Abitibi-Consolidated, se sont vu attribuer chacun un lot de 1000 ha. Ils bûchent, débroussaillent, reboisent, aménagent des routes et des sentiers de randonnée, construisent des chalets, en respectant un plan d'aménagement. Ce plan tient compte de toutes les ressources de la forêt (faune, paysages, plans d'eau...), d'après une consultation régionale.

Aucune coupe totale de plus de quatre hectares n'est autorisée et de larges bandes riveraines sont gardées intactes.

Les activités sur chaque lot génèrent autour de 100 000 \$. La vente du bois représente 80 % de ces revenus. Après les frais (employés, entretien des routes, transport du bois...), le revenu moyen du métayer se situe à 31 447 \$, en 2000. Sans recours possible à l'assurance-emploi, puisque le métayer est un travailleur autonome.

Claude Lemay n'est pas le seul que ce mode de vie intéresse. Des centaines de candidats se sont présentés au bureau de la Forêt modèle pour obtenir l'une des 26 mé-

créait trois dollars de richesse collective. Un dollar sur trois retourne au gouvernement en taxes et impôts et deux dollars sont injectés dans l'économie locale. Les aménagements forestiers encouragés par ces subventions ont accru la productivité de la forêt de 15 à 35 %. «Cette dépense du gouvernement a non seulement créé des emplois», conclut-il, «mais elle a aussi permis la formation de capital, sous forme de plantation ou d'une meilleure croissance des arbres.»

Les aménagements dans l'est du Témiscouata présentent d'autres avantages. Toutes les coupes sont planifiées en fonction du

«Notre politique forestière : "ce qui est bon pour les industriels est bon pour le Québec"»

— Luc Bouthillier, professeur à l'Université Laval.

tairies. C'est plus valorisant que la «10-42» (10 semaines de travail en forêt, 42 semaines de chômage). Les métayers ont conscience d'apporter du sang neuf à la communauté. Les métairies ont amené de nouveaux clients aux commerçants et aux sous-traitants. «C'est sûr qu'ils nous aiment bien, à Saint-Eugène», observe Claude Lemay. Les retombées ne se limitent pas au village voisin de la Seigneurie Nicolas-Riou, d'Abitibi-Consolidated. Si c'était la compagnie qui était venue, avec ses tronçonneuses et ses débussqueuses, la prospérité aurait été soudaine. Mais combien de décennies aurait-il fallu attendre avant que la manne repasse? Une épinette met 70 ans pour atteindre la maturité...

L'argent reste en région

À quelques dizaines de kilomètres de là, les spécialistes observent une autre expérience de gestion forestière¹. Il y a 25 ans, les propriétaires de petits lots boisés ont constitué le Groupement forestier de l'Est du lac Témiscouata, auquel ils confient leurs travaux sylvicoles. Depuis 1993, ce secteur fait également partie de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. Les aménagements y ont rapporté plus d'un million de dollars en subventions provinciales, en 1998, pour la «mise en valeur de la forêt privée».

La vente du bois génère beaucoup plus de revenus, mais Luc Bouthillier a déterminé que chaque dollar de subvention

paysage, qui vaut son pesant d'or dans une région dotée d'une piste cyclable que fréquentent des touristes attirés par la nature et les produits du terroir. Les propriétaires, dans le Témiscouata, portent une attention spéciale à la faune. Joanne Marchessault, biologiste de la Forêt modèle, les a engagés à préserver leurs marais et marécages. Ces milieux, que chacun voudrait spontanément remblayer et regarnir d'arbres, jouent un rôle fondamental pour plusieurs espèces animales et végétales, en plus d'assurer la santé des cours d'eau. Mais, tempère Mme Marchessault, «attention! on n'est pas dans un parc de conservation. Ici, il se fait de la coupe de bois. Seulement, on tient compte de tous les aspects de la forêt et on fait des compromis.»

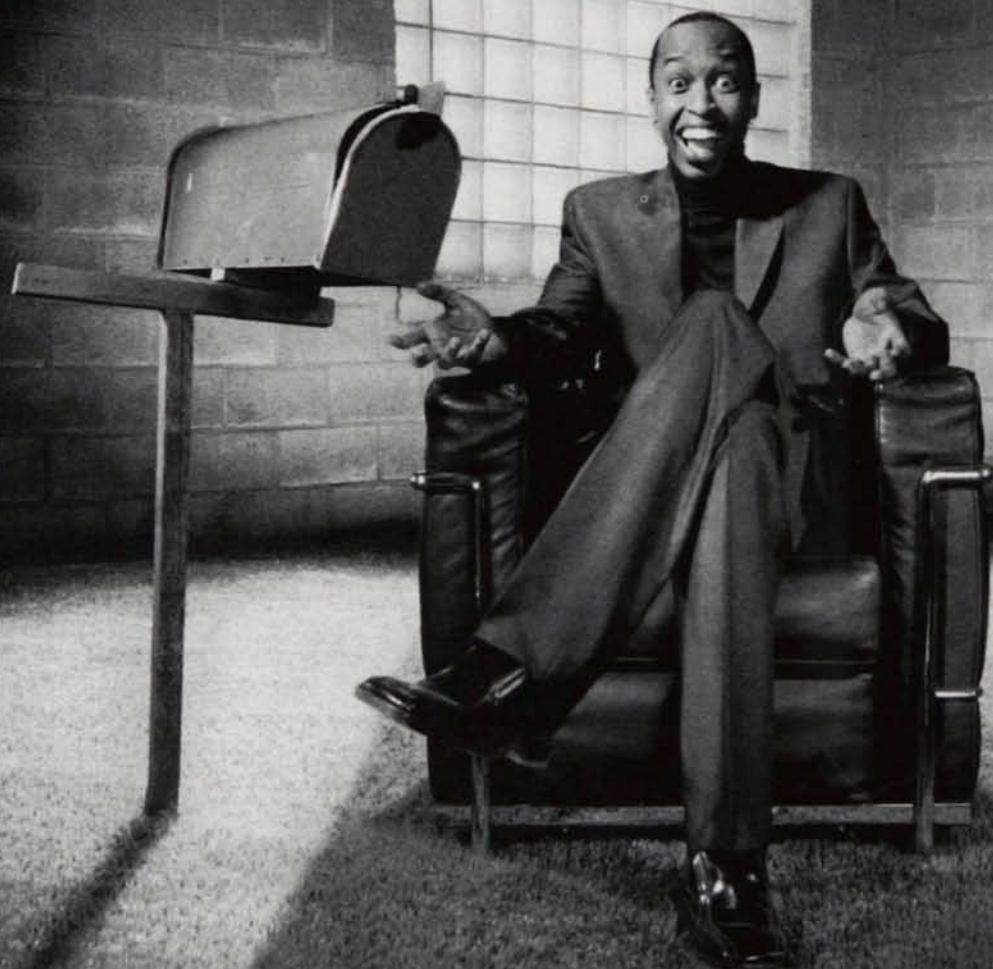
En forêt publique

Métayers et groupements forestier exploitent des terres privées, mais 90% de la forêt québécoise est de propriété publi- ►



Plus

- «Ressources et industries forestières, portrait statistique» : www.mrn.gouv.qc.ca/3/30/301/Portrait/portrait_complet.asp
- La Conférence des coopératives forestières du Québec : www.ccfq.qc.ca/



LOTOMATI[♣]QUE

JOUEZ À VOS LOTERIES PRÉFÉRÉES... ET TOUT CE QU'IL VOUS RESTE À FAIRE, C'EST ATTENDRE LE FACTEUR.
C'EST COOL ÇA !

En vous abonnant à Lotomatique, vous n'avez plus besoin d'acheter vos billets de loterie chaque semaine, ni de vérifier vos numéros, ni de réclamer vos lots. Aucun danger de perdre vos billets non plus. Lotomatique s'occupe de tout !

Si vous gagnez, vous recevrez vos lots par la poste ! Et en choisissant vous-même l'organisme à but non lucratif que vous voulez aider, vous contribuez à une bonne cause. Lotomatique, c'est doublement pratique !

Avec Lotomatique, depuis 1976, des organismes communautaires et des œuvres de bienfaisance se sont partagé des millions de dollars par le biais des ventes de loteries.

Pour plus de détails ou pour vous procurer des formulaires d'abonnement, faites le (514) 873.7198 ou le 1 800 361.8095 ou visitez le site web de Loto-Québec, www.loto-quebec.com



18 ans +



que et sous contrat avec la grande industrie. La forêt Gosford est un îlot de forêt publique perdue au milieu d'une multitude de lots privés, en Estrie. On voulait y développer un gigantesque centre de ski alpin, dans ses 6 150 ha de montagne, sur la frontière avec les États-Unis. Le projet fut abandonné, mais aucune concessions forestière n'y fut attribuée.

En 1996, les habitants de la région profitent d'un petit soutien du gouvernement provincial pour mettre sur pied une formule de gestion régionale du territoire. La municipalité de Woburn, les gestionnaires de la ZEC (zone d'exploitation contrôlée) Louise-Gosford et des partenaires locaux se sont unis pour gérer l'aménagement forestier. «Toutes les décisions passent par les gens de la localité, on ne pourrait pas rapprocher davantage les décisions de ceux qui vivent avec leurs conséquences», assure François Villemaire, coordonnateur de ce projet de forêt habitée.

Après les salaires et les frais, les revenus de la vente de bois sont investis dans la construction des routes, de pavillons d'ac-

cueil, la formation des forestiers, etc. Le fleuron de Gosford : un sentier pédestre de 100 km parsemé de refuges qui rejoint l'*Appalachian Trail*, aux États-Unis.

Le même esprit règne à la Forêt de l'Aigle près d'Ottawa-Hull. Deux ZEC, une pourvoine, une vingtaine de corporations locales et la nation Kitigan Zibi Anishinabeg ont établi ensemble le plan d'aménagement polyvalent. La collaboration avec les autochtones devrait inspirer d'autres projets de gestion régionale, selon Luc Bouthillier. «Les autochtones font certainement partie des forces vives d'une région forestière : ils habitent et utilisent ce territoire!»

Les organisateurs d'un colloque, tenu à Maniwaki, à l'automne 2000, ont recensé une cinquantaine d'expériences alternatives de gestion forestière. Il s'agit d'un réel mouvement social, que freinent cependant la quasi exclusivité des grandes compagnies sur l'approvisionnement en forêt public et la faiblesse du prix du bois accordé par les scieries et les papeteries, selon le professeur Luc Bouthillier.

Le gouvernement vient d'ouvrir une

brèche dans les monopoles. La *Loi sur les forêts* prévoit l'attribution de contrats d'aménagement à des acteurs locaux. Mais les contrats exclusifs avec la grande industrie sont signés pour 25 ans, et renouvelables. Faudra-t-il attendre longtemps avant que certaines portions de territoire se libèrent?

Quant au prix du bois, il est si bas qu'aucun forestier autonome ne peut vivre d'un prélèvement raisonnable, sans les subventions pour les travaux de débroussaillage, d'éclaircies pré-commerciales ou de reboisement. Pour que des fermiers survivent en forêt publique, il faudrait que le prix du bois augmente ou que le gouvernement consente une aide semblable à celle fournie aux propriétaires de lots privés.

Au terme du colloque de Maniwaki, les participants ont formulé une déclaration officielle qui demande au gouvernement du Québec «de permettre aux communautés la mise en application d'une gestion territoriale intégrée et cohérente de l'ensemble des ressources». On y réclame notamment qu'une «partie plus importante des redevances perçues par l'État ►

Clichés

PAR JEAN CAZES

Qu'est-ce qu'un arbre? «Une plante ligneuse dotée d'une seule tige, d'au moins 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine et d'une hauteur égale ou supérieure à cinq mètres à maturité, présentant en plus une couronne de feuilles (ou d'aiguilles) plus ou moins définie», nous apprend le professeur émérite Miroslav M. Grandtner, de la Faculté de foresterie de l'université Laval. Le professeur Grandtner, originaire de Slovaquie, est le père de la «Carte des zones de végétation du Québec».

Au Québec, les arbres croissent essentiellement sur 45 % du territoire, sous le 52° parallèle. Ce territoire se compose de la grande forêt coniférienne boréale et, plus au sud, de la zone de végétation tempérée. Sur 28 % de la superficie forestière, cette dernière est la plus riche au plan biodiversité (nombre et variabilité d'espèces vivantes et d'écosystèmes).

La forêt mixte de conifères et de feuillus (Lac-Saint-Jean, Bas-St-Laurent, Témiscamingue) caractérise le nord de la zone tempérée, et la forêt à prédominance de feuillus, la partie sud, que se partagent une multitude de propriétaires privés. À l'érable à sucre, l'espèce dominante, s'ajoutent 64 espèces au Québec, dont seulement 12 résineuses. Ces espèces sont toutes décrites dans le *Dictionnaire mondial des arbres*, l'ouvrage colossal qui occupe la «retraite» de M. Grandtner depuis huit ans.

Dans la région de Montréal, l'Outaouais et la Montérégie, les rares îlots boisés, confinés aux collines montérégiennes et à des milieux riverains (le long du Richelieu) témoignent du déboisement intense, sur plus de 90 %, qu'a subi la plaine argileuse depuis la colonisation. Le MENV identifie ce domaine comme territoire prioritaire pour la conservation de la biodiversité du Québec puisqu'il s'y trouve près de la moitié de nos espèces menacées ou vulnérables, 178 plantes vasculaires et 42 espèces de la faune vertebrée.

Autrefois, la forêt était «culturellement» traitée comme une ressource inépuisable, voire hostile, par les forestiers. On y pratiquait surtout des coupes dites à «diamètre limite», lesquelles consistent à prélever des arbres au-dessus

d'un diamètre fixé en fonction de l'essence et de son utilisation. Or, cette méthode a eu pour effet dans bien des cas de laisser sur pied des arbres de mauvaise qualité et de perturber la régénération, l'intensité de la coupe étant trop forte. «Il y a des signes de dégradation des forêts : diminution de certaines espèces, (notamment de feuillus nobles), baisse des possibilités...», observe Guy Lessard, coordonnateur de l'unité d'aménagement forestier du Centre de transfert de technologie en foresterie (CERFO).

Autre conséquence de ces coupes, la surexploitation d'essences de grande valeur commerciale : «Même si la situation est moins grave de nos jours, on a de la difficulté à fournir du bois d'œuvre; on veut autre chose que de la «far-doche»!». L'aménagiste insiste sur le rôle social de l'industrie du bois en région. «Les feuillus fournissent quatre produits de coupe importants : les pâtes, les sciages dits de mauvaise qualité («palettes»), les sciages de bonne qualité (meuble et construction), le tranchage et le déroulage (contreplaqué). Ce dernier, en particulier, requiert des billes de forte dimension et sans défauts (bouleau jaune, bouleau blanc et peuplier) et leur approvisionnement devient difficile.» ■

(soutienne) ces communautés afin de leur permettre un développement forestier plus juste».

L'équation paraît simple : pendant plus d'un siècle, l'État a perçu des droits de coupe dans les régions, sans que leurs habitants aient leur mot à dire sur la façon dépenser cet argent. Plusieurs régions veulent prendre désormais en charge leur forêt et jouir de son aménagement, argent, paysage et écosystème inclus.

L'idée de confier l'exploitation de petits territoires forestiers à des individus capables

forestière est Léonard Otis. Propriétaire d'une ferme et d'un lot boisé, M. Otis a fait le pari, dans les années 1960, d'aménager sa forêt comme on cultive une terre. Beaucoup de ceux qui défendent le concept de ferme forestière s'appuient encore sur son expérience : tout en prélevant des arbres pour assurer la rentabilité de l'entreprise, M. Otis a veillé à garder sa forêt en santé, avec toute sa faune d'origine, et a développé quelques structures d'accueil de villégiateurs (chasse, pêche, randonneurs). Et ça marche ! La rentabilité de l'entreprise re-

sève que son père récolte sur une érablière du Témiscouata. Après tout, avait-il raisonné au départ, le liquide sucré peut fermenter aussi bien de la jus de raisins (vin) ou de pommes (cidre). Abandonnant son métier de comptable, Vallier Robert trouve des sous pour pousser plus loin son exploration et fait la preuve, entre 1993 et 1995, qu'on peut produire différentes boissons alcoolisées à base de sirop d'érable. L'année suivante, il rachète la terre de son père, puis amorce sa production. En 1997, il écoule 5000 bouteilles par an. Un vin

Un précurseur, Léonard Otis, propriétaire d'une ferme et d'un lot boisé, a fait le pari, dans les années 1960, d'aménager sa forêt comme on cultive une terre.

d'en vivre ne date pas d'hier. « Dans les régions forestières, il s'est souvent trouvé quelqu'un pour remettre en cause la logique des grandes compagnies qui plient bagage dès que la rentabilité s'essouffle », rapporte le professeur Luc Bouthillier. Le plus célèbre de ces contestataires est sans doute Esdras Minville, économiste originaire de la Gaspésie. Ayant lui-même vécu les impacts de la crise économique de 1929, M. Minville a publié de nombreux ouvrages sur le potentiel des fermes forestières et l'importance de permettre des formes d'exploitation de la forêt ayant des retombées durables sur la communauté. Ses idées donneront finalement naissance aux coopératives forestières, regroupements de travailleurs qui aménagent la forêt publique pour le compte des grandes compagnies.

L'autre figure de proue de la ferme

pose toutefois largement sur sa ferme laitière et sur un mode de vie frugal, observe Luc Bouthillier. « Léonard Otis pratiquait la simplicité volontaire bien avant la lettre », lance-t-il.

Vivre de son bois

Il est à peu près impossible franchir le seuil de la pauvreté, actuellement, en exploitant un lot boisé traditionnel. C'est pourquoi les parcelles allouées aux métayers doivent être très grandes. Pourtant, certains petits propriétaires y parviennent. Souvent parce qu'ils combinent la coupe de bois avec l'exploitation d'autres ressources de la forêt. Ou parce qu'ils exploitent avant tout... une idée. C'est le cas de Vallier Robert.

M. Robert a 30 ans, en 1993, quand il commence à être obsédé par l'alcool. Pas celui qu'il boit ! Celui qu'il croit possible de faire à partir de la sève d'érable. Cette

blanc sec, un mousseux et deux apéritifs, qu'il met lui-même en marché.

Moins de cinq ans plus tard, il s'apprête à passer à une production de 30 000 bouteilles par an. Lui, sa femme, Nathalie Decaigny, et sa petite fille toute neuve en vivent, sans compter les six employés. Mais pour cela, la petite équipe fait tout elle-même : de la récolte de la sève à l'étiquetage des bouteilles, en passant par les procédés de maturation et les manœuvres d'entreposage. Même chose pour la construction des bâtiments et pour l'accueil des touristes qui affluent de mars à novembre.

« Je crois bien que je ne vends pas seulement de l'alcool, je vends ma passion », glisse Vallier Robert. Quiconque s'arrête au Domaine Acer, en bas de la côte à Auclair, le confirmera aussitôt ! ■

¹ L'impact des investissements publics en forêt privée. Luc Bouthillier, Université Laval. 2001.



IL EST TEMPS DE PARLER DE LA FUITE DES SERVICES.

PARLER D'ENGORGEMENT DANS LES URGENCES, DE DÉINSTITUTIONNALISATION À OUTFRANCE, DE SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ DÉFICIENTS, C'EST PAS MAL MOINS À LA MODE QUE DE PARLER DE FISCALITÉ ET DE FUITE DES CERVEAUX. POURTANT, NOUS DEVONS LE FAIRE PARCE QUE LES PERSONNES QUI ONT DES BESOINS NE PEUVENT PAS ATTENDRE. LES MEMBRES DE LA CSQ SE SONT TOUJOURS BATTUS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES PARCE QU'ILS ONT TOUJOURS CRU QU'IL EN ALLAIT DE LA BONNE SANTÉ DE TOUTE LA SOCIÉTÉ.

DÉFENDRE LES VRAIES VALEURS.

Centrale des syndicats du Québec



Mesurez vos connaissances sur le sida

Un employé séropositif devrait-il avertir ses collègues de son état de santé ?

Doit-on désinfecter la vaisselle utilisée par une personne séropositive ?

Le virus du vih est-il transmissible par les sièges de toilette ?

Par Lina Racine

Responsable des relations avec la collectivité, Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le Sida (COCQ-Sida), 1 Sherbrooke Est, Montréal (Québec), 514-844-2477 poste 30, courriel : linar.cocq@websos.org
Site : pages.infinit.net/cocqsida/index.htm

Encerclez votre réponse : V=Vrai F=Faux I=Indécis

1. Ce sont spécialement les personnes qui ont beaucoup de partenaires sexuels qui peuvent contracter le vih/sida. V F I
2. Je peux contracter le virus du vih en embrassant une personne. V F I
3. Ne pas partager de seringue ou d'aiguille constitue le seul moyen de protection contre le vih/sida. V F I
4. Une personne vivant avec le vih/sida qui n'a pas de symptômes ne peut transmettre le virus. V F I
5. On doit désinfecter la vaisselle utilisée par une personne séropositive. V F I
6. En 2001, le vih/sida n'est plus considéré comme une maladie mortelle. V F I
7. Les enfants et adolescents séropositifs ne devraient pas fréquenter les écoles et garderies. V F I
8. Le vih/sida se transmet par les voies sexuelles et sanguines. V F I
9. Le virus du vih est transmissible par les sièges de toilette. V F I
10. Le virus du vih vit dans le sang, le sperme, les sécrétions vaginales et le lait maternel. V F I
11. Quand une personne est porteuse du virus du vih, elle le sait rapidement. V F I
12. Utiliser les mêmes ustensiles qu'une personne séropositive comporte des risques d'être infecté par le virus du vih. V F I
13. Un employé séropositif devrait avertir ses collègues de travail de son état de santé. V F I

1. VRAI et FAUX : En fait, le risque de contracter le virus du vih augmente avec le nombre de partenaires, mais il suffit d'une seule relation sexuelle pour être infecté par le vih/sida.
2. FAUX : on ne peut contracter le vih en embrassant quelqu'un puisque le virus n'est pas suffisamment concentré dans la salive pour permettre la transmission.
3. FAUX : il y a aussi la protection sexuelle par le port du condom pour hommes ou femmes.
4. FAUX : une personne séropositive avec ou sans symptômes peut transmettre le virus du vih.
5. FAUX : c'est une mesure inutile puisque les contacts quotidiens ne peuvent transmettre le virus du vih. De plus, le vih est fragile et ne peut survivre à l'extérieur du corps humain.
6. FAUX : jusqu'à présent, aucun médicament ou vaccin ne détruit le virus du vih/sida.
7. FAUX : les enfants et adolescents séropositifs ne représentent en aucun cas un danger pour les autres. La fréquentation habituelle des écoles et garderies contribue à maintenir leur stabilité psychologique et celle de leur famille.
8. VRAI : les modes de transmissions reconnus du vih/sida sont la pénétration anale ou vaginale sans condom et le partage de seringue de seringues souillées.
9. FAUX : les sièges de toilette ne peuvent transmettre le vih.
10. VRAI
11. FAUX : la personne peut être porteuse de la maladie pendant plusieurs années avant de ressentir les premiers symptômes.
12. FAUX : il n'y a aucun risque à partager la même assiette ou ustensiles qu'une personne séropositive.
13. FAUX : être porteur du vih est un renseignement de nature médicale confidentielle relevant de la vie privée d'un individu. L'employé n'est pas tenu d'en informer son milieu de travail, tout comme l'employeur n'est pas autorisé à demander un tel renseignement.

Les réponses...

Cette publication est rendue possible grâce à la commandite de Agouron Pharmaceuticals Canada Inc.

Agouron est une marque de commerce d'Agouron Pharmaceuticals, Inc.
Copyright © 2001 Agouron Pharmaceuticals Canada Inc.
Tous droits réservés.



Agouron
Pharmaceuticals Canada Inc.
A Pfizer Company

A l'automne 2000, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) lançait un processus de consultation sur l'élaboration d'une stratégie à long terme pour le Programme canadien d'aide internationale. Au-delà de la discussion sur les réformes



Philip Gain

au sein de l'Agence, la stratégie proposée ouvre le débat sur le rôle moral et politique du Canada dans la lutte pour éliminer la pauvreté dans le monde. Il s'agit en fait de repenser le modèle de développement actuel et de revoir l'articulation des actions de divers acteurs gouvernementaux afin de développer une approche cohérente et efficace en matière de lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud globalisé.

Solidarité
inter
nationale

Une nouvelle stratégie pour le développement? Le consensus des pays riches

En 1996, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) proposait une stratégie de développement intégré dans une étude phare intitulée Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle. Quatre ans plus tard, c'était au tour de la Banque mondiale d'épouser l'idée d'un modèle de développement intégré. Pour les pays membres de l'OCDE, il s'agit là d'une véritable victoire marquée par l'émergence d'un consensus pour un développement intégré.

Ce nouveau consensus prétend humaniser le «consensus de Washington» qui depuis les années 80 proposait des réformes macro-économiques, la rationalisation des gouvernements, la libéralisation du commerce et la dépendance à l'égard du marché d'exportation. Le «nouveau consensus», fruit d'une série de sommets mondiaux tenus au cours des années 90, s'articule autour des objectifs suivants: réduction de moitié de l'extrême pauvreté; réduction des deux tiers de la mortalité infantile; accès à des services de santé primaires, dont des services de santé reproductive; progrès tangibles en matière d'égalité des sexes et mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable.



Claudine Sauvé

Par contre, le nouveau «consensus» ignore les échecs essuyés au cours de cinq décennies passées et affirme que le bilan du «développement» dans le Sud globalisé est positif. Les pays donateurs semblent convaincus que le «modèle de développement intégré» qui se trouve au cœur du «consensus» n'est pas seulement le meilleur modèle mais en fait, le seul modèle possible. Ils ne peuvent donc que souscrire à son efficacité bien que la réalité fasse tous les jours la preuve du contraire; en valeur absolue le nombre de pauvres ne cesse de croître et le fossé entre riches et pauvres de s'élargir. Il s'agit en fait de savoir si le «modèle intégré» – lire capitalisme et «liberté» des marchés – convient à la majorité des pauvres dans le monde. Les prescriptions des politiques néolibérales, telles qu'elles existent, n'ont pas pu et ne peuvent pas profiter aux pauvres ni à la croissance «en faveur des pauvres».

Comme l'observait récemment Yao Graham de Third World Network-Africa au Ghana, il s'agit en fait d'un consensus forcé enraciné dans une «monoculture du développement». Selon lui: «l'accès aux marchés n'est pas le développement; l'améliorer ne garantit ni ne favorise le développement».

Éliminer la pauvreté dans le monde

Éliminer la pauvreté c'est transformer les structures responsables de la misère des uns et de l'opulence des autres. La justice et l'élimination de la pauvreté relèvent des droits de la personne universellement reconnus. Il ne s'a-

REPENSER l'aide au développement

«L'accès aux marchés n'est pas le développement; l'améliorer ne garantit ni ne favorise le développement».

Pour une politique canadienne cohérente

La cohérence des politiques du Canada à l'égard du Sud globalisé et de son engagement à éliminer la pauvreté dans le monde est au cœur du débat sur la réforme de l'ACDI et du programme canadien d'aide au développement. Nombreux sont ceux et celles qui croient que le rôle de l'ACDI devrait être renforcé comme chef de file de la politique étrangère afin d'influencer les politiques publiques, d'assurer une plus grande cohérence des politiques fédérales ayant une incidence sur le développement et d'en suivre l'évolution.

Aujourd'hui, la réputation de l'ACDI pour son leadership et son esprit innovateur est en jeu. Le rôle de l'Agence a été sacrifié à l'autel du commerce international, de la politique étrangère et des nécessités politiques de l'heure. Le débat n'est pas neuf. Cependant, la consultation lancée par l'ACDI sur sa stratégie à long terme appelle à la réflexion et exige la mobilisation du public pour qu'un véritable dialogue s'installe sur la nécessité d'arrimer toutes les politiques autour de la lutte pour l'élimination de la pauvreté.

Pour une version plus élaborée de la position d'Inter Pares face à la stratégie à long terme de l'ACDI, voir le site du CCCI: www.web.ca/ccic-ccc



INTER PARES
AGENCE DES CHANGEMENTS ÉTHIQUES
POUR LE DÉVELOPPEMENT

INTER PARES, une organisation de justice sociale, œuvre depuis 1975 à créer des liens avec des groupes du tiers monde et à appuyer des programmes de développement communautaire. INTER PARES travaille aussi à sensibiliser le public canadien et à faire des pressions politiques pour favoriser la compréhension des causes, des effets et des solutions au problème de pauvreté.

INTER PARES 58, rue Arthur, Ottawa (Ont.) K1R 7B9 • Tél.: (613) 563-4801 • Téléc.: (613) 594-4704



Rita Morbia

Cet espace est retenu et payé par: **AQOCI DÉVELOPPEMENT ET PAIX INTER PARES OXFAM-QUÉBEC**
organismes de coopération internationale voués au développement de solidarités entre les peuples d'ici et d'ailleurs.
Avec l'appui du Gouvernement du Québec.



Une pause, sur le parvis de l'Eglise St-Roch, à Québec, pendant le Sommet des peuples, le mercredi 18 avril 2001.

PHOTO BENOÎT AQUIN
POUR RECTO VERSO

PARALLELES SUR

Deux visions du monde se sont affrontées au Sommet de Québec. À l'utopie néo-libérale de l'émancipation de l'homme par le libre-échange commercial, le Sommet des peuples a opposé l'idée d'une nouvelle solidarité entre nations du nord et du sud dans le respect absolu des droits de la personne.

PAR ANDRÉ SELEANU

Au bord du St-Laurent, sous le soleil gentiment caressant de la mi-avril, on a senti une effervescence inusitée : la fièvre et la synergie de la rencontre entre activistes et touristes avides d'Histoire, autour du Sommet des peuples; une certaine chaleur et la dignité du discours parlementaire, à la Conférence des parlementaires des

Amériques (à l'invitation du gouvernement du Québec); et enfin la méfiance - pour ne pas dire la paranoïa - derrière la clôture érigée autour de la colline parlementaire et d'une partie du Vieux-Québec afin de protéger (d'isoler?) les 34 chefs d'état.

Alors que les leaders participaient aux réceptions et tenaient des discours à l'in-

térieur du fameux «périmètre de sécurité», les manifestants essayaient de renverser la barrière en béton et en métal, sous les gaz lacrymogènes et les tirs de balles en plastique. À l'intérieur du périmètre, des colonnes de policiers déguisés en «Darth Vader», avec leurs masques à gaz, déambulaient en frappant rythmiquement leur bouclier en plexiglas avec des bâtons en caoutchouc. D'où venaient-ils, où allaient-ils? Mystère. Qui essayaient-ils d'intimider avec leur marche en cadence, vu que passants et manifestants étaient déjà écartés, à l'extérieur de la clôture?

Les cafés de la Grande-Allée étaient fréquentés pendant ce temps presque exclusivement par des centaines d'agents des services secrets ou de sécurité, en veston festif bleu marine ou bien en mackintosh gris - avec, parmi eux, un bon prépondérance d'Américains.

À l'image du «Château» de Franz Kafka, on pouvait parler à Québec d'un «en haut» et d'un «en bas». En haut, sur la colline parlementaire, provisoirement clôturée, des armées de mots sibyllins émis comme des nuages d'incertitude enveloppaient les possibles tractations, marchandages d'hommes d'État qui livraient, réellement, fort peu d'information au cours des conférences de presse. En bas, au Sommet des peuples, on dénonçait le secret dans lequel se déroulaient les pourparlers de la Zléa (Zone de libre-échange des Amériques) : M. Pettigrew, ministre canadien du commerce international avait promis que, dans un futur pas trop lointain, les textes de négociation seraient rendus disponibles. En ce moment, ils ne le sont pas encore, sous prétexte «que la version portugaise n'est pas encore prête», une autre situation à la fois cocasse et tragique, sûrement surréaliste, parmi tant d'autres.

Le spectre de l'Aléna

Le Nouveau parti démocratique, le Bloc Québécois et la grande Alliance sociale continentale réunissant des centaines d'ONG et de syndicats critiques du libre-échange dans les trois Amériques feront une

face actuellement à des poursuites par des corporations transnationales totalisant plus de 16 milliards de dollars.

Une lutte politique s'annonce

Pendant le sommet des chefs d'État, la Chambre canadienne de commerce a exprimé son désir d'enchâsser dans un traité interaméricain «des mesures fortes de protection pour les investisseurs, telles que celles comprises dans le chapitre 11 de l'Aléna.» Inversement, le *Business Council on National Issues* (BNHI), un lobby de grandes compagnies canadiennes ou succursales locales de transnationales, désire officiellement exclure toute mesure de protection sociale et environnementale ou référence aux droits de la personne d'un traité commercial.

«Le traité Zléa, tel qu'il se profile actuellement, n'est pas un simple traité de commerce, mais un traité qui protège les droits des investisseurs», soulignait Hugh Mackenzie, directeur de la recherche de la branche canadienne du syndicat nord-américain des métallos, dans un forum syndical du sommet des peuples. Il est clair qu'une lutte politique se dessine entre ceux qui veulent des

manière notoire, favorise les intérêts des investisseurs par rapport aux lois nationales.

Autant de vœux pieux pour le bonheur de l'humanité des Amériques? Peter Leuprecht, doyen de la faculté de droit de McGill, ne cache pas son scepticisme : «Quel est le sérieux du document final du Sommet? La société civile doit être attentive : les enjeux sont considérables.» (Voir entrevue, p. 12)

En évaluant la déclaration finale du Sommet des Amériques, Anne Ste-Marie, porte-parole de la section montréalaise d'Amnistie Internationale, exprime une méfiance sans détours : «Comme en 1994 à Miami, en 1998 au sommet de Santiago, on voit l'hypocrisie des chefs d'État qui prennent des engagements, mais qui ne font rien concrètement pour mettre en application les engagements qu'ils ont pris. Les chefs d'état avalisent la notion de démocratie par le fait qu'il y ait des élections. Amnistie internationale (par contre) documente jour après jour des abus systématiques : tortures, exécutions extrajudiciaires, conditions inhumaines de détention dans les pays des Amériques.» Mme Ste-Marie inclut la misère, les défaillances en

LES AMÉRIQUES

vérification minutieuse de ces textes, accompagnée d'une dénonciation, d'un rejet de tout ce qui pourrait relever de l'équivalent du Chapitre 11 du traité nord-américain de libre-échange (Aléna) dans un projet de traité Zléa. En tant que véritable «charte des droits corporatifs», le chapitre 11 rend en effet caduques les législations nationales, en protection de l'environnement et en réglementation du travail entre autres. Ce type de traité international est plus contraignant que les constitutions nationales ou provinciales en cas de procès. Un tribunal de l'Aléna constitué de trois membres («experts») entend les plaintes contre les gouvernements à huis clos. La légitimité de ce «tribunal» est pour le moins douteuse, il ne relève d'aucune constitution nationale théoriquement démocratique. Ses décisions ont force de lois. La situation n'est pas hypothétique : le Canada fait

«droits» presque absolus pour les investisseurs à travers les Amériques et ceux qui veulent maintenir la primauté de la société civile sur les intérêts transnationaux.

Quoique «la clause démocratique» ait fait les manchettes au cours du sommet des chefs d'État, un tout petit paragraphe dans le chapitre 6 de la Déclaration finale éclaire les véritables priorités du processus : l'accord Zléa visé pour 2004 doit être «compréhensif et équilibré, conforme aux règles et aux disciplines de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)». La Déclaration finale adopte un ton résolu ainsi qu'un calendrier ferme en ce qui concerne le libre-échange. Par contre, les nombreuses références à la santé, à la démocratie, à l'éducation, aux droits des enfants sont moins impératives et contraignantes. Belles paroles en effet, à la portée limitée, hélas!, à cause des très réelles contraintes de l'OMC qui, de

santé et hygiène publiques parmi les violations des droits de la personne. Parfois les chiffres sont éloquentes : «Il y a 900 personnes qui prennent part à l'élaboration des accords de libre-échange et seulement 50 personnes employées par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme.»

Où est la pauvreté dans l'équation?

Carlos Baraibar, député de centre-gauche au Parlement d'Uruguay (*Frente Amplio*), dans un discours mémorable prononcé à l'Assemblée nationale du Québec (à la Conférence des parlementaires des Amériques), a stigmatisé un poncif qui flotte dans l'air du temps : la démocratie égale libre commerce (ou même liberté tout court, récente somette «philosophique» et séquelle «intellectuelle» du néo-libéralisme). «Très bien», disait Baraibar, avec un humour que Cervantès ►

n'aurait pas renié, «démocratie égale libre-échange, mais qu'est-ce qui se passe avec la pauvreté? La libre entreprise? Quelle libre entreprise? Celle de Microsoft, de Coca-Cola? Ou celle du petit boutiquier d'Uruguay?» Autant de questions auxquelles le Sommet n'a pas apporté de réponse.

Parmi les parlementaires de la COPA, le jugement était unanime : les parlementaires des 34 pays des Amériques devraient avoir une influence déterminante sur le processus de la Zléa, mais leur détermination se heurte à une autre attitude, du côté du processus des sommets : la flagornerie, la surenchère de louanges autour des rencontres au sommet. «Le processus de la Zléa est de plus en plus irréaliste», s'insurgeait Henri-François Gauthier, député libéral de Ver-

caine assiégée au cours des années 1990 par les dévaluations ahurissantes du peso et les baisses des tarifs dans l'agriculture dues au libre-échange, suites du traité Aléna. Les organisateurs du Sommet des peuples (l'Alliance sociale continentale, etc.) s'identifient de manière informelle à l'expression *société civile* qui, on l'a vu, a une résonance mondiale. Suggestive, l'expression peut aussi être vague. Ainsi, le processus du Sommet des Amériques, qui se déroule en lien étroit avec l'Organisation des États américains (OÉA), a envisagé avaliser des organismes qu'elle aussi assimile à la société civile (arbitrairement, il faut le souligner).

Dans un document disponible sur le site web de l'OÉA (www.civil-society.oas.org/Permanent), il est précisé que les organ-

quoique omniprésent *Leadership Council for Interamerican Summitry*, de Floride, constitué d'anciens diplomates, p.-d. g. de sociétés pétrolières et financières, etc. Parmi les organismes qu'on associe plus habituellement à la société civile, étaient présents : Human Rights Watch, de Washington; Amnistie internationale; l'Assemblée des premières nations du Canada, représentée par Matthew Coon Come; Mme Elizabeth May, directrice exécutive du Sierra Club du Canada (protection de l'environnement), etc.

Après de longs discours ministériels pleins d'une grande autosatisfaction, en raison du fait que «la démocratie est entérinée dans le processus des sommets», les interventions des ONG ont été brèves, le temps alloué par les organisateurs étant bien serré. On dressait l'oreille, car grande était la surprise, en apprenant de Robin L. Rosenberg, du Leadership Council, que 100 millions de dollars de plus devraient être alloués «au processus des sommets». On se demande comment la société civile pourrait bien profiter de cette manne proposée. Le Leadership Council recommandait en plus que les sommets des chefs d'état aient lieu non pas tous les trois ans, mais deux fois par an. Il y a assurément des membres de cette société civile passionnément en amour avec les prébendes et les dépenses de la vie mondaine et diplomatique... Détails insolites et possiblement passés inaperçus comme beaucoup d'autres à la table ronde en partie télévisée sur le canal Newsworld (CBC). Car, pour la plupart, les journalistes n'y furent pas admis.

Il y avait une petite poignée de journalistes, au début, à la table ronde. La rencontre avait été peu ébruitée. L'information ne circulait vraiment pas au Sommet officiel, pourtant organisé de manière efficace. «Même à Seattle, en 1999, il y avait plus de communication entre médias, négociateurs et milieux d'affaires qu'à Québec», rapportait Eric Sorensen, de CBCNews. «Maude Barlow, du Council of Canadians, pouvait aborder tel ou tel négociateur dans les couloirs du Palais des congrès (à Seattle)». À Québec, rien de tel. Les journalistes devaient apprendre de bouche à oreille quand les conférences intéressantes avaient lieu. Ceci limitait la fréquentation des événements, sauf des grandes rencontres officielles, comme la cérémonie d'ouverture avec ses chefs d'état.

Plusieurs journalistes furent expulsés de la rencontre avec la «société civile», malgré

Plusieurs journalistes furent expulsés de la rencontre avec la «société civile» pour des «raisons de sécurité».

dun. «Il faut que l'information circule, que la population ait accès aux textes et que les assemblées (législatives) puissent se prononcer sur le rapport final.» Actuel président de la COPA, le député brésilien Eduardo Magella a mis les points sur les i : «Le secret du processus est désastreux».

Vraie et fausse société civile

Contemporaine des luttes de Solidarnosc menées par Lech Walesa en Pologne à la fin des années 1970, l'expression *société civile* apparaissait dans le langage des dissidents tchèques et polonais (dont le philosophe Jan Patočka, assassiné en 1975 par la police de Prague, Vaclav Havel, actuel président de la République tchèque, et Adam Michnik, à Varsovie) au tournant des années 1980 : *société civile, c'est-à-dire, nous, le peuple, contre eux, le parti communiste crypto-militaire de fait*. Puis l'expression a sauté l'Atlantique pour décrire les luttes du PRD (gauche) au Mexique contre le PRI, parti au pouvoir, semi-dictature jusqu'en 2000 (moment de l'élection de Vicente Fox [PAN], première alternance démocratique en 70 ans).

La société civile était symbolisée au Mexique par le mouvement zapatiste du Chiapas qui a trouvé un fort écho - bien au-delà des indigènes - dans la société mexi-

ismes admis au processus de négociation par l'OÉA doivent être «conformes à l'esprit, aux buts et aux principes de l'OÉA.» Le 21 avril, une table ronde avec «la société civile» a été organisée par les chefs d'état, un peu à la dernière minute, à l'hôtel Hilton de Québec. Un mélange éclectique de participants : côté gouvernements, John Manley, ministre fédéral des affaires étrangères; Pierre Pettigrew, au commerce international; Bill Graham (Parti libéral), président du comité parlementaire pour les affaires étrangères; Robert Zoellick, négociateur à la Zléa pour le gouvernement américain; James Wolfensohn, président de la Banque mondiale; Cesar Gaviria Trujillo, président de l'OÉA (ancien président de Colombie au début de la décennie 1990), *is-néo-libéral* selon la très *establishment* revue de Londres *The Economist*. À la place d'honneur, sur un podium, plusieurs ministres des Caraïbes et d'Amérique centrale, dont le rôle était plutôt décoratif. MM. Bill Graham et John Manley modéraient avec entraînement et célérité les interventions.

Pour la société civile, il y avait, entre autres : Nobina Robinson, de FOCAL, un groupe d'études sur l'Amérique latine subventionné par le gouvernement fédéral, des universités et des sociétés ayant des intérêts en Amérique latine; un mystérieux



leurs protestations. (*The Economist* a aussi relevé ces expulsions). Par hasard, ou selon un critère arbitraire, certains sont restés dans la salle. «On a dit aux journalistes d'aller dans une salle spéciale où la conférence était télévisée - pour des raisons de sécurité», a expliqué Bill Graham qui dirigeait les interventions. «C'est la première fois que ce type de rencontre a lieu, on aura appris pour la prochaine fois.» On est vraiment rassuré...

Une organisation étroitement associée avec les processus d'intégration économique et peu connue du public était aussi représentée à la table ronde de la société civile, par sa présidente, Mme Halina Ostrovski : le Conseil canadien pour les Amériques (siège social à Toronto) réunit des grands intérêts d'affaires et fonctionne en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral. Le CCA a été l'hôte de dix-huit visites de chefs d'état latino-américains au Canada, entre 1990 et 2000. À son tour, CCA est membre du BHNI. «Réseau des représentants des 34 nations des Amériques, sauf Cuba, BHNI est dédié au succès des négociations d'un traité de libre-échange hémisphérique.» (Site web : www.ccacanada.com)

Mme Ostrovski affirme ne pas avoir été au parfum des négociations sur la Zléa, du moins ne pas avoir accès au contenu des

«Le processus de la Zléa est de plus en plus irréal.» (Henri-François Gauthier, député libéral de Verdun) Notre photo: Boulevard René-Lévesque, le jeudi 19 avril 2001. Le lendemain, cette portion du mur tombait...

négociations au même niveau que les parlementaires et d'autres qui se plaignent d'être bernés par ce processus. Par contre, le «CCA a fait des pressions pour que les documents négociés soient disponibles pour tout le monde», de dire Mme Ostrovski. Dans sa lettre aux membres du CCA, après le Sommet, Mme Ostrovski décrit un petit déjeuner au Hilton avec des chefs d'État et des membres des délégations : SNC-Lavalin, Banque de Nouvelle-Écosse et Cisco Systems avaient l'occasion de faire des présentations dont on ignore le contenu. (Certains membres de la société civile avaient des accès autrement privilégiés que d'autres.)

Pour Marcella Escibano, d'Alternatives, une organisatrice du Sommet des peuples, la table ronde du Hilton constituait «une fausse consultation». Le Sommet des peuples avait demandé un débat public avec les chefs d'État, «de sommet à sommet», qui a été refusé. La répression des manifestations populaires autour du sommet officiel a continué. Autant de raisons pour que certaines ONG membres du Sommet des peuples refusent de participer à la «consultation de la société civile». Du

point de vue de Mme Escibano, des groupes comme Focal, *Participa* (Chili) ou *Excel* contribuent en fait au manque de «critères minimaux de transparence» (leurs membres, en tailleurs et costumes chics, tranchaient avec les participants hyper décontractés du Sommet des peuples).

Henri Massé, président de la FTQ, et Kenneth Georgetti, du Congrès des travailleurs du Canada, ont préféré ne pas participer à la table ronde, quoique invités à la dernière minute, afin de protester contre le principe du «périmètre de sécurité» (Marc Laviolette, président de la CSN n'était pas sur la liste des invités). M. Massé a expliqué que son syndicat voudrait quand même faire entendre sa voix dans les négociations sur la Zléa : «Même si le traité échouait, l'intégration intercontinentale se ferait» et les intérêts syndicaux devraient être inclus dans les traités, analyse-t-il. «Il ne faut pas se laisser décourager par le processus de mondialisation», dit Marc Laviolette.

Un autre modèle

La délocalisation d'industries vers le Mexique et l'Amérique centrale pose un immense problème pour la base syndicale ►

du Canada et des États-Unis. Les conditions de travail là-bas (très bas salaires, sécurité et hygiène au travail dérisoires, etc.) posent aussi un problème aux syndicalistes du Sud (en sus des menaces physiques lorsqu'ils essaient de syndiquer les ouvriers). Les rencontres syndicales internationales (dont celle de Québec) deviennent plus fréquentes. Le rôle de l'Organisation régionale interaméricaines des travailleurs (ORIT), siégeant à Caracas, (au Venezuela. Président : Luis Anderson) gagne en importance.

À Limoilou, le docteur Manuel Rosenthal, de Cali (Colombie), a rapporté que les baisses de tarifs à l'importation (surtout des produits textiles) demandées par les institutions financières internationales ont produit une dépression économique en Colombie (décroissance de 4% en 2000) et entraîné la fermeture 20 000 petites et moyennes entreprises depuis 1993. La Colombie fait face aussi à la guerre déclenchée par les États-Unis contre le narco-trafic. Le Dr Rosenthal a exprimé l'opinion que «les gens du Nord devraient peut-être réviser leur système de vie - c'est-

La dirigeante indigène a aussi fait le détail les ravages de la dollarisation (conversion du sucre, l'ancienne monnaie nationale, au dollar) en Équateur, surtout parmi les peuples indigènes dont la pauvreté est déjà notoire. Selon elle, les termes d'échange ont été catastrophiques pour presque toute la population équatorienne, déjà mise à l'épreuve par une dure crise économique. En janvier 2001, d'importantes manifestations populaires ont eu lieu à travers l'Équateur «contre le modèle néo-libéral». Mme Chancoso a établi des liens entre les politiques du gouvernement équatorien et des intérêts financiers et économiques étrangers. Elle a exprimé la demande que la dette extérieure de l'Équateur (54% du budget national est affecté à la dette) soit annulée.

«Le plus grand poumon du monde, l'Amazonie, est en train d'être détruit», s'exclamait Hector Fajardo, le président de la Centrale des travailleurs de Colombie, se référant aux opérations de fumigation en Amazonie colombienne. On pouvait s'y attendre, il est aussi passé au chapitre des assassinats : 2500 activistes syndicaux

pensatoires gérés depuis Bruxelles, qui ont aidé le Portugal, la Grèce et l'Espagne à s'intégrer à la Communauté européenne. Ce thème significatif rejoint le discours inaugural, au sommet officiel, du président mexicain Vicente Fox. Il préconisait d'aborder les problèmes avec une pensée «créatrice, latérale : que tous les pays d'Amérique latine consacrent un pourcentage de leurs dépenses militaires à un fonds de cohésion sociale.» L'obstacle de taille à des paiements compensatoires aux pays du Sud est, alors que l'Europe occidentale est composée d'une majorité de pays industrialisés, plutôt riches, seulement le Canada et les États Unis peuvent être qualifiés de pays pleinement développés dans l'hémisphère occidental.

Le député uruguayen Carlos Baraibar relevait un fait qui passe inaperçu au Nord : l'émergence d'une gauche démocratique dans le cône sud (Partido dos Trabalhadores est au pouvoir dans l'état de Porto Alegre, au Brésil; Marta Suplicio, de la même mouvance, occupe la mairie de la métropole, Sao Paulo; un parti qui lui est apparenté, Frente Amplio, a 40% du vote en Uruguay). «En Amérique latine, la gauche a dû se renouveler au risque de disparaître», analyse Baraibar. La tendance n'est pas de bon augure pour la signature d'un traité Zléa.

Hugo Chavez, président du Venezuela, est connu comme un nationaliste dans la tradition du *libertador* Simon Bolivar. Dans la Déclaration du Sommet des Amériques, le Venezuela «réserve sa position» sur la référence à la *démocratie représentative* qui, selon Chavez, a servi de paravent à la corruption et au vol de fonds publics dans les régimes antérieurs. Le Venezuela, à l'encontre des autres signataires, se donne un horizon au-delà de 2005 pour intégrer une éventuelle Zléa et se propose déjà de soumettre tout traité à un référendum national. Commentant la Déclaration du Sommet des peuples, M. Chavez a déclaré à *Recto Verso* : «J'ai lu la déclaration, qui me plaît beaucoup. Il s'agit de démocratie participative. Moi, je suis en train de participer maintenant à un sommet de présidents et je leur dis : Attention, si nous, les présidents, nous promenons d'un sommet à l'autre, pendant que les peuples vont, eux, d'abîme en abîme! Les sommets doivent en fait être pour les peuples, nous ne devrions être que les instruments des peuples. Sinon, nous n'avons plus le droit de parler de démocratie.» ■

Un fait passe inaperçu au Nord : l'émergence d'une gauche démocratique dans le Cône sud.

à-dire ne plus se droguer pour pouvoir supporter leur destin (*get a life*, en anglais - presque intraduisible en français). Ce ne sont pas les Colombiens qui sont violents, mais l'engrenage qui les entoure.»

Comme par hasard, les zones où les fumigations de plantations de coca ont lieu, accompagnées d'expulsions de population, sont aussi susceptibles de renfermer d'importants gisements de pétrole. Blanca Chancoso, de l'ethnie Quitchu, dirigeante de la CONAI (Association nationale des communautés indigènes d'Équateur), a décrit la situation devant un auditoire passionné par son discours au Cégep Limoilou, en Basse-Ville de Québec. L'établissement est connu pour l'engagement politique de ses étudiants. L'Équateur, pays pauvre, a déjà dû accepter un nombre de cultivateurs colombiens estimé à dix mille, déplacés à cause des combats et défoliations. Blanca Chancoso demandait la présence sur les lieux «d'une mission d'observateurs étrangers intégrés aux peuples indigènes».

tués depuis dix ans en Colombie, dont trente-cinq depuis environ un an. Le syndicaliste colombien rejoint ainsi les nombreuses voix des Amériques qui conçoivent un traité seulement dans la mesure où il reflète l'ensemble des revendications des travailleurs : droits de l'Homme au sens le plus complet, protection de l'environnement, etc. Pedro Escate, leader syndical minier du Pérou, mettait l'accent sur l'importance de vrais tribunaux - non pas de simples «centres d'écoute» - tenant compte des intérêts ouvriers.

Faisant preuve d'une admirable prévoyance dans les circonstances colombiennes (déclenchement du *Plan Colombie* par les États-Unis en décembre 2000, guerre civile, 2,5 millions de personnes déplacées), M. Fajardo regarde plus loin que la tragédie actuelle : «Nous apprécions ce que fait l'Union européenne au niveau social. Si un traité interaméricain est signé, nous voulons un document qui réponde aux vrais besoins de la société civile des Amériques.» Henri Massé donnait l'exemple des fonds com-

LES LIVRES PAR DANIELLE SHELTON

VRAI OU FAUX LE JEU

Jean-Jacques Pelletier, le maître québécois du roman d'intrigues internationales infiltre le côté sombre de la mondialisation des marchés, pour y traquer l'argent du monde.

DS: Jean-Jacques Pelletier, vous avez délaissé les essais, au profit des thrillers. N'est-ce pas là une manière peu orthodoxe, pour un professeur de philosophie, d'éveiller notre conscience planétaire ?

JJP: La vie n'a rien d'un cours magistral : tout arrive en vrac, on saisit, ici et là, certains faits, certaines idées, et on fait des liens. Cela se passe comme dans l'univers romanesque, encore que celui-ci soit moins complexe que la réalité, le récit étant constitué uniquement de morceaux choisis et ordonnés. En fait, je préfère le roman parce qu'il me permet d'intégrer mes multiples intérêts personnels, tout en communiquant ma représentation de l'univers d'une façon que je juge efficace, en même temps que profondément humaine. Et si mes intrigues sont planétaires, c'est qu'il y a de plus en plus d'interactions entre ce qui se passe un peu partout et ce qui nous affecte comme individu et comme collectivité. Cela se vérifie, par exemple, avec les syndicats qui ont commencé à voir la nécessité d'alliances internationales pour faire face à la mondialisation du marché du travail et contre l'exploitation.

DS: Vous touchez le problème de l'argent noir... Que pensez-vous du projet de taxe internationale sur les échanges de devises, que promeut le groupe de pression ATTAC ?

JJP: Sur le fond, le groupe a raison : il est nécessaire de renforcer le contrôle du



système financier international pour empêcher que le volume d'argent au noir en vienne à égaler le PIB. d'un pays et le plonge dans une grave crise financière. Mais je ne crois pas que taxer toutes les transactions pour lutter contre le blanchiment d'argent soit le bon moyen. Pour s'attaquer de façon sérieuse et soutenue au marché noir des monnaies, il faudrait commencer par interdire les paradis fiscaux. Et peut-être aussi se demander si les multinationales sont de ceux qui souhaitent l'unification des mafias. Et si l'endettement, voire la faillite des pays en voie de développement a été planifiée. Mais quoi qu'il en soit, il ne faut pas perdre de vue que la victoire du Bien ne sera jamais définitive.

DS: Vos mafieux sont des penseurs qui associent bonheur et richesse. On est loin

de ce que préconisent les groupes humanistes, comme le Réseau de la simplicité volontaire...

JJP: Je connais ce mouvement de résistance à la consommation, de libération du méga système... Son approche est un

«Il faut se demander si les multinationales souhaitent l'unification des mafias.»

antidote à une tendance très actuelle à la surconsommation. J'apprécie que son action ne soit pas coercitive, je trouve plutôt sympathique que les adeptes de ce mouvement ne se laissent pas arrêter par la rectitude politique et la bureaucratie bête. Mais il reste qu'un excès de simplicité me paraît aussi suspect que son contraire, et que je me méfie de toute solution présentée comme universalisable. En fait, je me méfie des certitudes et je suis satisfait si l'on sort de la lecture de mes romans avec des doutes, des questions, un goût pour la recherche de sens, la logique derrière ce qu'on a perçu comme réel.

— D.S.



L'argent au pouvoir

PAR MARIE-JOSÉE L'HÉRAULT

Auteur prolifique, Jean-Jacques Pelletier a entrepris en 1998, avec *La Chair disparue*, un nouveau cycle de thrillers : *Les Gestionnaires de l'apocalypse*. La suite a paru cette année, en deux volumes, sous le titre *L'Argent du monde*.

Chantage, corruption, manipulation, menace, torture, meurtre, le diabolique Consortium ne recule devant rien pour faire avancer son double projet d'unification des mafias et d'élimination de son ennemi de toujours, le noble Institut. Les intrigues, troublantes et complexes, se développent en partie au Québec, Montréal étant désigné comme centre international de blanchiment d'argent. L'infiltration des grandes entreprises de gestion réussit, et la Caisse de dépôt et de placement du Québec est délestée de centaines de millions de dollars. Fiction? Certainement, mais une vision du déclin du capitalisme qui fait froid dans le dos, avec, en prime, la tragédie de l'exploitation honteuse du tiers monde par une société qui a perdu tout sens des valeurs.

Jean-Jacques PELLETIER
L'argent du monde
Éditions Alire, 2001
1216 p., 16,95 \$ ch. vol.



Citoyens contre spéculateurs

En 1997, Ignacio Ramonet proposait de créer, à l'échelle planétaire, une organisation non gouvernementale appuyant le projet d'une taxe internationale sur les échanges de devises, que l'économiste américain James Tobin avait proposée dans les années 1970 pour contrôler le système financier international. Officiellement constituée l'année suivante, l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC) adopte une plate-forme évolutive qui, outre l'appui au projet Tobin, vise à sanctionner les paradis fiscaux, à promouvoir la transparence des investissements dans les pays pauvres, à empêcher la spéculation avec l'argent des fonds de pension et à réclamer l'annulation de la dette publique du tiers-monde. ATTAC préconise l'exercice d'une véritable démocratie participative, par la coopération et la solidarité militante. Sous la présidence de Robert Jasmin, l'association québécoise distribue : *Tout sur Attac et Tobin or not Tobin*, 5 \$ ch. — D.S.

ÊTRE OU AVOIR Voilà la question

Dans *La simplicité volontaire, plus que jamais...*, Serge Mongeau nous suggère de nous rappeler ce que nous voulions être, puis de nous demander ce que nous sommes devenus. Sommes-nous de ceux dont la satisfaction dans la vie est largement tributaire du pouvoir de consommation? Nos gains futurs sont-ils hypothéqués par le solde impayé de nos cartes de crédit? Nos loisirs sont-ils surtout de coûteux produits de consommation passive? Faisons-nous partie du troupeau qui se rend régulièrement dans ces «temples de l'ère actuelle» que sont les immenses centres commerciaux? Bref, sommes-nous des disciples du «dieu consommation»?

Si nous apprenions à «acheter en conscience», c'est-à-dire à ne satisfaire que nos besoins réels, tout en tenant compte des autres et de l'environnement, nous réprimerions assez facilement bon nombre de nos désirs irrationnels, tout en contribuant, par nos choix, à l'évolution de notre système social vers une économie alter-

native davantage centrée sur la qualité de la vie.

Conséquent, Serge Mongeau a fondé le *Réseau québécois de la simplicité volontaire*, parce que, «quand nos choix nous amènent à aller à contre-courant, il devient très important de se sentir au coude à coude avec d'autres qui vont dans le même sens». Le mouvement pour la simplicité volontaire, déjà bien établi dans plusieurs pays, notamment aux États-Unis, convie ses membres à se fondre dans la nature, plutôt qu'à vouloir à tout prix la maîtriser. Il cible ses ennemis, dont le plus pernicieux serait la télévision, parce qu'elle excelle à faire de nous de simples «spectateurs» de nos vies, ce qui, loin de nous relaxer, affecterait grandement notre moral. Il nomme aussi le capitalisme qui trop souvent fait fi de l'éthique dans le travail et décourage le partage des emplois disponibles, aussi bien que des ressources communautaires.

En somme, l'essayiste nous invite à reconquérir notre liberté en débarquant du train, pour nous engager sur le chemin de la simplicité, qui est celui du mieux-être personnel et collectif.

— D.S.

Serge MONGEAU *La simplicité volontaire, plus que jamais...* Éditions Écosociété, 1998, 264 p., 21,95 \$.

01 un complot ouvert pour inventer l'avenir



180 pages ○ 21,95 \$
ISBN 2-921561-57-3

Case postale 32052
Comptoir Saint-André
Montréal (Québec) H2L 4Y5
Téléphone: (514) 521-0913
Télécopieur: (514) 521-1283
Courriel: ecosoc@cam.org
Touile: www.ecosociete.org

DIFFUSION: DIMÉDIA

BRIAN K. MURPHY

De la pensée à l'action

La personne au cœur du changement social

PRÉFACE DE JACQUES LANGUIRAND

Peut-on vraiment changer le monde? Par où commencer? Comment faire face au découragement, à l'épuisement? Brian K. Murphy explore ces questions fondamentales, proposant de porter d'abord notre regard sur nous-mêmes, sur les croyances et les attitudes qui nous empêchent de créer le monde auquel nous aspirons. Nous avons le pouvoir de nous transformer en profondeur et d'inventer notre avenir, en nous ouvrant aux autres et en unissant nos efforts. Misant sur nos forces individuelles et collectives, l'auteur nous invite à un «complot ouvert» pour défier publiquement l'ordre établi. Ce livre s'adresse à quiconque désire prendre part à la création d'une société fondée sur le droit de tous les êtres humains à la paix, à la justice et à la liberté.



écosociété

A CONTRE-COURANT



Visites gratuites pour familles branchées



Cet été, Hydro-Québec vous ouvre gratuitement les portes de 13 de ses installations. Pour des découvertes inoubliables, **suivez le guide!**

À Laval

La centrale de la
Rivière-des-Prairies
1 800 365-5229

En Montérégie

La centrale de Beauharnois
1 800 365-5229 et
l'Électrium 1 800 267-4558

Dans les Laurentides

La centrale de Carillon
1 800 365-5229

À la Baie James

L'aménagement Robert-Bourassa
et la centrale La Grande-1
1 800 291-8486

En Abitibi-Témiscamingue

La centrale de la Première-Chute
(819) 949-4431 et
les centres de formation et de
téléconduite (819) 797-3195

Dans les Îles

La centrale des
Îles-de-la-Madeleine
(418) 986-7276

Dans l'Outaouais

La centrale des Rapides-Farmers
1 800 365-5229

Au Centre-du-Québec

La centrale de Gentilly-2
(819) 298-5205

Sur la Côte-Nord

Le barrage Daniel-Johnson et
les centrales Manic-5 et Manic-2
(418) 294-3923

1 800 ÉNERGIE ou le (514) 363-7443 www.hydroquebec.com/visitez



C'est bien meilleur... avec un syndicat!



Faciliter l'accès à la syndicalisation...

...c'est contribuer à améliorer
les conditions de travail des
Québécois et des Québécoises.



▼ La rémunération horaire moyenne
est 31,2 % plus élevée chez les syn-
diqués que chez les non-syndiqués
(18,42 \$ vs 14,04 \$).



▼ Pour les femmes syndiquées, elle est 42,9 % plus
élevée (17,57 \$ vs 12,30 \$).

▼ La proportion de la rémunération des femmes syn-
diquées par rapport à celle des hommes est de
91,3 %. Pour les non-syndiquées, cette proportion
tombe à 72,5 %.

Source: L'emploi et le revenu en perspective, Automne 2000



FTQ

Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

www.ftq.qc.ca

**LA PLUS GRANDE
CENTRALE SYNDICALE
QUÉBÉCOISE**